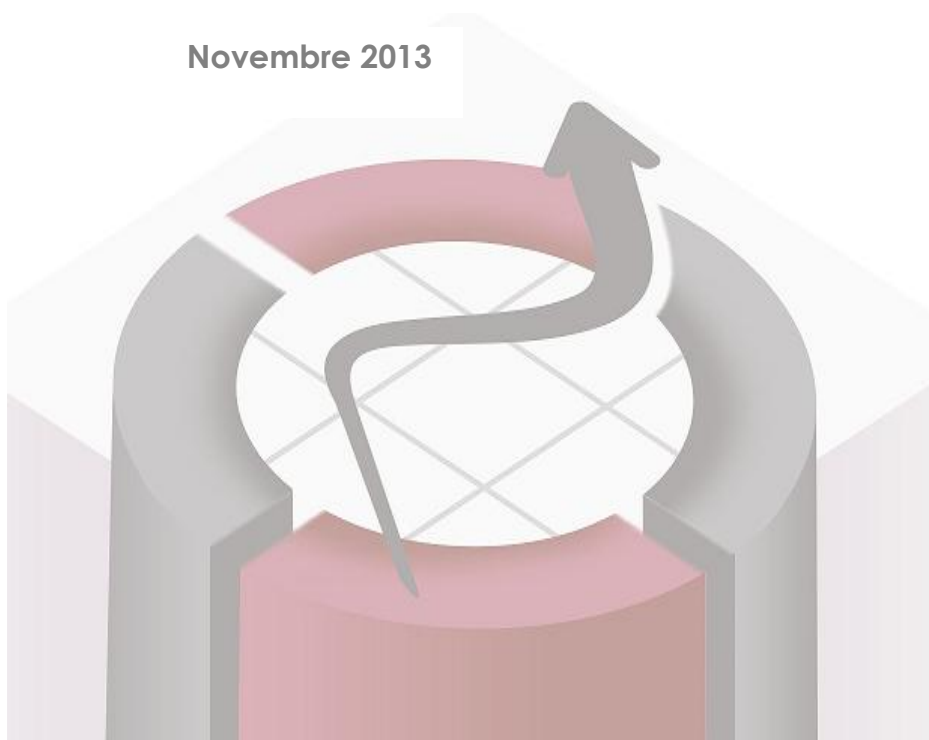


## *Rapport Annuel sur :*

# *Le marché du Travail en Tunisie*

Novembre 2013



## Avant propos



Dans le cadre du partenariat entre la Tunisie et l'Union Européenne, le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MFPE) bénéficie depuis septembre 2011 d'un projet de jumelage d'appui institutionnel.

Le présent rapport annuel s'inscrit dans le cadre du projet de jumelage avec l'Union Européenne et particulièrement dans sa deuxième composante « Renforcement institutionnel de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ) ».

Il s'agit d'un premier rapport d'analyse synthétisant l'ensemble des informations et indicateurs relatifs au Marché du Travail en Tunisie. Lors de son élaboration, différentes difficultés ont été rencontrées dont notamment la non-disponibilité de certaines données, le temps mis pour récupérer les données produites par les différentes sources.

Cette première expérience sera consolidée et étouffée dans les prochaines années en améliorant le contenu du rapport et en réduisant les délais de son élaboration.

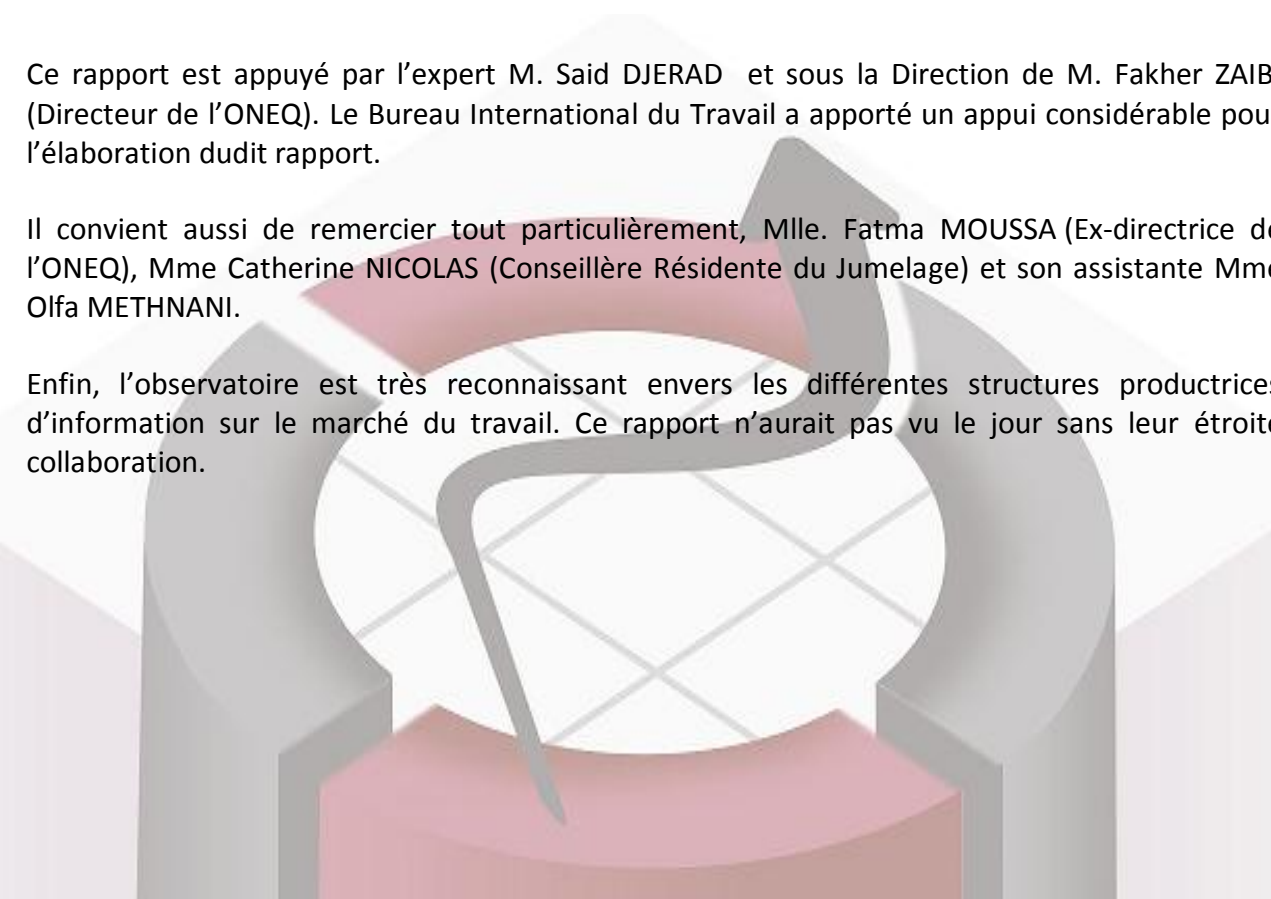
La réalisation de ce rapport a été assurée par l'équipe du pôle analyse du marché de travail composée de :

- **Mr Salem TALBI**
- **Melle Sondes AMARI**
- **Mme Rim BEN SLIMEN**

Ce rapport est appuyé par l'expert M. Said DJERAD et sous la Direction de M. Fakher ZAIBI (Directeur de l'ONEQ). Le Bureau International du Travail a apporté un appui considérable pour l'élaboration dudit rapport.

Il convient aussi de remercier tout particulièrement, Mlle. Fatma MOUSSA (Ex-directrice de l'ONEQ), Mme Catherine NICOLAS (Conseillère Résidente du Jumelage) et son assistante Mme Olfa METHNANI.

Enfin, l'observatoire est très reconnaissant envers les différentes structures productrices d'information sur le marché du travail. Ce rapport n'aurait pas vu le jour sans leur étroite collaboration.



# Tables des matières

---

<b>Avant propos</b> .....	<b>2</b>
<b>Tables des matières</b> .....	<b>3</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>6</b>
<b>Liste des graphiques</b> .....	<b>7</b>
<b>I- Principaux constats</b> .....	<b>9</b>
Le chômage relativement élevé en Tunisie s'est accentué après la révolution .....	9
Les jeunes sont particulièrement affectés par le chômage.....	9
Des disparités régionales persistantes.....	9
Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de plus en plus préoccupant .....	9
Les femmes sont plus affectées par le chômage que les hommes.....	10
Le marché de travail a subi une forte pression suite à la révolution.....	10
Faible capacité de l'économie nationale à créer des emplois.....	10
Un recours de plus en plus important aux programmes d'emploi .....	11
Renforcement de tranches d'âge actives.....	11
La migration demeure une voie importante pour l'emploi des tunisiens.....	11
<b>II- Environnement Economique International</b> .....	<b>12</b>
Situation du chômage au niveau international .....	12
<b>III- Environnement économique et financier national</b> .....	<b>14</b>
1- Vue d'ensemble.....	14
2- L'indice de la production industrielle .....	15
3- Le commerce extérieur.....	16
4- Tourisme .....	16
5- Projets déclarés dans l'industrie .....	17
6- La sécurité sociale .....	18
<b>IV- Marché du travail tunisien de 2007 à 2012</b> .....	<b>20</b>
A- Population et participation au marché du travail .....	20
1- Introduction .....	20
2- La transition démographique.....	20
3- Le renforcement de tranches d'âge actives.....	21
4- La population active selon le sexe :.....	22

B- Emploi.....	23
1- L'évolution globale de l'emploi (2007-2012) .....	23
2- L'emploi par sexe .....	23
3- La répartition sectorielle de l'emploi en 2012 .....	23
4- L'emploi sectoriel féminin .....	24
5- Demande additionnelle et création d'emploi .....	25
C- Le chômage.....	29
1- Le taux de chômage en Tunisie demeure élevé notamment chez e les femmes .....	29
2- Le chômage est essentiellement un chômage des jeunes.....	30
3- Disparités régionales des taux de chômage des jeunes .....	31
4- Le chômage selon le niveau d'instruction .....	32
5- La durée du chômage .....	35
D- Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur .....	36
1- Evolution des effectifs des chômeurs diplômés du supérieur .....	36
2- L'allongement de la durée du chômage pour les diplômés du supérieur constitue un défi majeur ....	37
3- Le chômage des diplômés du supérieur dans les régions .....	37
<b>V- Marché de l'emploi couvert par l'ANETI .....</b>	<b>39</b>
A. Demande d'emploi .....	39
1- Répartition des nouvelles demandes d'emploi par niveau d'instruction.....	40
2- Répartition des nouvelles demandes d'emploi par tranche d'âge.....	40
B. Demande d'Emploi en Fin du Mois .....	41
1- Répartition des DEFM par niveau d'instruction .....	42
2- Répartition des DEFM par délai d'attente .....	43
3- Répartition des DEFM par tranches d'âge .....	43
C. Offres d'emploi .....	44
1- Répartition des offres d'emploi direct .....	45
2- Répartition des offres par secteur d'activité .....	45
3- Répartition des offres par gouvernorats .....	46
4- Le ratio pression sur le marché de l'emploi.....	46
D- Placements en emploi .....	47
1- Placements en emploi par secteur d'activité .....	48
2- Placements en emploi par gouvernorat .....	49
3- Taux de satisfaction des offres d'emploi par gouvernorat .....	50
E- Les programmes d'emploi .....	51

1- La répartition des bénéficiaires par programme .....	52
2- Programmes d'emploi par secteur d'activité.....	52
3- Programmes d'emploi par gouvernorats.....	53
4- Les programmes d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises (PAPPE) .....	53
<b>VI- Le système éducatif Tunisien.....</b>	<b>56</b>
<b>VII- Migration de travail en tunisie : .....</b>	<b>61</b>
<b>Une lecture de la décennie 2002-2012 .....</b>	<b>61</b>
1- Le profil d'émigration des Tunisiens à l'étranger.....	61
2- Evolution du nombre des Tunisiens résidents à l'étranger .....	61
3- Catégories des actifs occupés à l'étranger .....	62
4- Les pays d'accueil des Tunisiens résidents à l'étranger.....	62
5- Tendances et trajectoires de l'émigration d'emploi des tunisiens .....	62
6- Revenus, transferts et investissements des tunisiens à l'étranger .....	63
<b>VIII- Annexes.....</b>	<b>66</b>
<b>IX- Glossaire.....</b>	<b>73</b>

## Liste des tableaux

	Pages
Tableau n° 1 : Evolution sectoriel de l'indice de la production Industrielle	15
Tableau n° 2 : Evolution du commerce extérieur au cours de la période 2007 – 2012	16
Tableau n° 3 : Evolution des principaux indicateurs du secteur de tourisme	17
Tableau n° 4 : Evolution du nombre d'affiliés à la sécurité sociale par catégorie	19
Tableau n° 5 : Evolution de la population active par sexe	22
Tableau n° 6 : Evolution de la population active occupée par sexe	23
Tableau n° 7 : Evolution moyenne de la création d'emploi et de la demande additionnelle	25
Tableau n° 8 : Evolution de la création et de la demande additionnelle d'emploi par sexe	26
Tableau n° 9 : Evolution du taux de chômage selon le sexe	29
Tableau n° 10 : Taux de chômage des femmes dans les grandes régions, en 2011	29
Tableau n° 11: Evolution du taux de chômage des jeunes	30
Tableau n° 12 : Taux de chômage dans les grandes régions, en 2011, selon les tranches d'âges jeunes	31
Tableau n° 13 : Taux de chômage par gouvernorat selon les tranches d'âges jeunes (15-29 ans) en 2010	32
Tableau n° 14 : Evolution de la population en chômage par niveau d'instruction	32
Tableau n° 15 : Evolution du taux de chômage par niveau d'instruction	33
Tableau n° 16 : Chômeurs de longue durée en 2010 par gouvernorat	35
Tableau n° 17 : Répartition des chômeurs de l'enseignement supérieur selon la nature du diplôme	36
Tableau n° 18 : Répartition des chômeurs de l'enseignement supérieur selon la durée du chômage	37
Tableau n° 19 : Le chômage des diplômés du supérieur dans les régions en 2010	37
Tableau n° 20 : Nouvelles demandes d'emploi enregistrées aux bureaux d'emploi	39
Tableau n° 21 : Demande d'Emploi en Fin du Mois	41
Tableau n° 22 : Répartition des offres d'emploi	44
Tableau n° 23 : Evolution des placements en emploi	47
Tableau n° 24 : Evolution des programmes d'emploi	51
Tableau n° 25 : Evolution du nombre des nouveaux bénéficiaires des programmes d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises (PAPPE)	54
Tableau n° 26 : Part des femmes parmi les nouveaux bénéficiaires Des actions de formation entrepreneuriale	55
Tableau n° 27 : Evolution de la population à l'étranger	61
Tableau n° 28 : Evolution des employés à l'étranger par catégorie (en milliers)	62

# Liste des graphiques

	Pages
Graphique n° 1 : Taux de chômage par pays (en 2012)	13
Graphique n° 2 : Evolution du PIB	14
Graphique n°3 : Evolution de l'indice de la production industrielle	15
Graphique n°4 : Evolution des principaux indicateurs du secteur de tourisme	17
Graphique n°5 : Evolution du nombre d'affiliés à la sécurité sociale	18
Graphique n°6 : Taux de couverture par la sécurité sociale	19
Graphique n°7 : Pyramide d'âge de la population par sexe en 2012	21
Graphique n°8 : Evolution du taux d'activité féminin (25-29 ans)	22
Graphique n°9 : Structure de la population active occupée selon le secteur d'activité (2012)	23
Graphique n°10 : Evolution de la population active occupée féminine selon le secteur d'activité	24
Graphique n°11 : Evolution comparée de la création d'emploi et de la demande additionnelle	25
Graphique n°12 : Evolution annuelle de la demande additionnelle d'emploi selon le niveau d'instruction	27
Graphique n°13 : Evolution des créations d'emplois par niveau d'instruction	27
Graphique n°14 : Demandes additionnelles et créations d'emploi pour la population ayant niveau d'instruction inférieur ou égale au secondaire	28
Graphique n°15 : Demandes additionnelles et créations d'emploi pour la population ayant un niveau d'instruction supérieur	28
Graphique n°16 : Répartition par tranche d'âge de l'emploi et du chômage en 2012	28
Graphique n°17 : Taux de chômage des jeunes 15 -24 ans	30
Graphique n°18 : chômeurs ayant un niveau supérieur en 2012 ( Taux de chômage)	34
Graphique n°19 : chômeurs ayant un niveau secondaire en 2012 (Taux de chômage)	34
Graphique n°20 : Chômeurs des diplômés du supérieur par rapport au total des chômeurs	38
Graphique n°21 : Evolution des nouvelles demandes d'emploi enregistrées aux bureaux d'emploi	39
Graphique n°22 : Répartition des nouvelles demandes d'emploi par niveau d'instruction	40

Graphique n°23 : Répartition des nouveaux inscrits par tranche d'âge	41
Graphique n°24: Evolution de la demande d'Emploi en Fin du Mois	42
Graphique n°25: Répartition des DEFM par niveau scolaire	42
Graphique n°26: Répartition des DEFM par délai d'attente	43
Graphique n°27: Répartition des DEFM par tranches d'âge	44
Graphique n°28: Evolution des offres d'emploi	45
Graphique n°29: Evolution des offres d'emploi direct	45
Graphique n°30: Répartition des offres par secteur d'activité	46
Graphique n°31: Evolution du ratio de pression sur le marché de l'emploi (En points)	47
Graphique n°32: Evolution des placements en emploi	48
Graphique n°33: Evolution sectorielle des placements en emploi	48
Graphique n°34 : Evolution des programmes d'emploi	51
Graphique n°35 : La répartition des bénéficiaires par programme	52
Graphique n°36 : La répartition des bénéficiaires des programmes d'emploi par secteur d'activité	52
Graphique n°37 : Evolution des transferts des Tunisiens à l'étranger	63
Graphique n°38 : Transferts par résident à l'étranger (en dinars)	64



## I- Principaux constats

---

### **Le chômage relativement élevé en Tunisie s'est accentué après la révolution**

Au niveau mondial, l'année 2012 a été marquée par une remontée à la hausse du chômage. Ainsi, le nombre de personnes sans emploi a atteint 197 millions, soit 4 millions de plus qu'en 2011 et 28 millions de plus par rapport à 2007. La crise économique a pesé sur la situation de chômage notamment dans certains pays de l'Europe à l'instar de l'Espagne et du Portugal.

En Tunisie, la situation demeure préoccupante malgré une baisse de 2.2 points du taux de chômage qui est passé de 18.3% en 2011 à 16.7% en 2012. Le marché du travail continue de souffrir de plusieurs contraintes structurelles et fonctionnelles aggravées par les événements sociaux et politiques survenus suite à la révolution du 14 janvier 2011.

### **Les jeunes sont particulièrement affectés par le chômage**

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont davantage touchés par le chômage. Ils constituent 72,2% des chômeurs en 2012 et leur taux de chômage n'a cessé d'augmenter en passant de 25 % en 2007 à 38,2% en 2011 avant de subir une légère baisse pour se situer à 35,2% en 2012.

Le taux de chômage de la tranche d'âge (15–24 ans) est très élevé en comparaison avec les pays développés. Il est passé de 27,9 % de la population active en 2007 à 29,5% en 2010 pour atteindre 37,6% en 2012, la moyenne mondiale étant de 12,2% au cours de cette période.

### **Des disparités régionales persistantes**

L'année 2012 a été marquée par une baisse du taux de chômage dans toutes les régions à l'exception du district de Tunis qui a connu une augmentation de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 17,4%.

Malgré cette baisse, les disparités régionales persistent. Les régions du Sud et de l'Ouest du pays demeurent les plus touchées par le chômage avec un taux de 25,7% au Sud-Est, de 22,1% au Sud-Ouest, de 21,3% au Nord-Ouest et de 20,7% au Centre-Ouest. Quant aux régions Nord-Est et du Centre-Est, ce taux atteint 11,4%.

### **Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de plus en plus préoccupant**

En 2012, le nombre de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur a atteint 174 900 personnes. Leur taux de chômage s'est envolé en passant de 18,7% en 2007 à 23,3% en 2010 et à 33,2% en 2012.

Les maitrisards (ayant une maîtrise ou ayant accompli avec succès quatre ans de formation universitaire) constituent 56,7% du total des diplômés du supérieur chômeurs en 2012. Leur nombre a doublé en l'espace de cinq ans en passant de 46100 en 2007 à 99200 en 2012.

## **Les femmes sont plus affectées par le chômage que les hommes**

En 2012, le taux de chômage des femmes a atteint 25.6% contre un taux de 14.6% pour les hommes. Les femmes diplômées du supérieur sont nettement plus affectées par le chômage que leurs homologues de sexe masculin avec des taux de chômage respectifs de 43.5% et de 20.9% durant la même année.

Le taux de chômage des femmes demeure élevé notamment dans le Sud-Ouest (54.5%), le Sud-Est (48.3%) et le Centre-Ouest (45.9%). A contrario, les taux de chômage féminins sont plus bas dans les régions où sont implantées les industries textiles exportatrices telles que le Centre Est (gouvernorats de Monastir et de Sousse), le Cap Bon (gouvernorat de Nabeul) et le District de Tunis.

## **Le marché de travail a subi une forte pression suite à la révolution**

Le ratio de pression sur le marché de l'emploi a connu une légère hausse entre 2007 et 2010 en passant de 10,5 points et 10,9 points. A partir de décembre 2011, il a grimpé de 19,6 points pour atteindre 21 points à la fin de l'année 2012.

La hausse prononcée de cet indicateur s'explique non seulement par baisse de l'activité économique suite à la révolution du 14 janvier 2011, mais également par l'effet d'appel entraîné par le nouveau programme «système de recherche active d'emploi » qui a incité beaucoup de demandeurs d'emploi à s'inscrire aux bureaux de l'emploi pour bénéficier des avantages financiers accordés par ledit programme .

## **Faible capacité de l'économie nationale à créer des emplois**

En 2012, les créations nettes d'emplois ont affiché une reprise prononcée. Après une importante perte d'environ 137 mille postes d'emploi en 2011 suite à la révolution, l'année d'après a enregistré la création de près de 91 mille emplois.

Toutefois, la capacité de l'économie nationale de créer des emplois demeure faible pour inverser la tendance à la hausse du chômage. En effet, durant les six dernières années, l'économie a créé en moyenne 61 mille emplois nets par an alors que près de 81 mille demandes additionnelles d'emploi viennent s'ajouter par an.

Les créations d'emplois profitent plus aux hommes qu'aux femmes. Durant les six dernières années, les femmes n'ont bénéficié en moyenne que de 15.9 mille créations de postes d'emplois par an, ce qui correspond à 17% de l'ensemble des créations.

Les créations d'emploi en faveur des demandeurs ayant un niveau d'éducation supérieur sont insuffisantes et tendent vers la baisse. Ainsi, durant les six dernières années, elles ont marqué un certain essoufflement, voire un repli depuis 2010 et même la reprise en 2012 était légère.

## **Un recours de plus en plus important aux programmes d'emploi**

Le nombre de nouveaux bénéficiaires des programmes d'emploi est en hausse continue de 2007 à 2012. Il a augmenté en moyenne de 23,5% sur toute la période passant ainsi de 40 mille à 115 mille contrats signés. Cependant, il est intéressant de noter que les bénéficiaires femmes ont augmenté de 26,7% sur la même période.

Les diplômés de l'enseignement supérieur accaparent plus de 70% de l'ensemble des nouveaux contrats signés durant la période 2007-2012. Le nombre des bénéficiaires des programmes d'emploi des diplômés du supérieur est en hausse continue, exception faite pour 2009 année de crise mondiale et pour 2011 année de révolution.

## **Renforcement de tranches d'âge actives**

La transition démographique amorcée par la Tunisie c'est traduite par un rétrécissement accéléré de la population infantile de moins de 15 ans contre un renforcement des tranches d'âge actives (15-59 ans). Ainsi, la population de moins de 15 ans représente 23,7% de la population totale en 2012 contre 24,8% en 2007. Quant à la population de 15 à 59 ans, elle représente 66,4% de la population totale en 2012 contre 65,6% en 2007.

La transition démographique, l'allongement de l'espérance de vie et l'allongement de la durée de l'activité professionnelle à plus de 60 et même plus de 65 ans, renforceront les effectifs de la population active réelle qui s'approcherait alors du seuil de 8 millions d'actifs réels en 2014.

Cette évolution attendue de la population en âge de travailler nécessitera de plus grandes performances de l'économie tunisienne pour répondre à la demande additionnelle annuelle d'emplois.

## **La migration demeure une voie importante pour l'emploi des tunisiens**

Depuis le milieu des années 80, le nombre d'émigrants tunisiens n'a cessé d'augmenter. En 2011, il a atteint 1 201 929, soit 11,3 % de la population totale tunisienne. La croissance moyenne du nombre des Tunisiens résidents à l'étranger a été de l'ordre de 4,7 % par an au cours de la dernière décennie soit près du triple de la croissance démographique de la population totale tunisienne 1,2 % durant la même période.

L'évolution des actifs occupés à l'étranger entre 2005 et 2011 a enregistré une progression positive avec toutefois une baisse en 2008 et 2010. La part de la catégorie des ouvriers avoisine les 80 % des actifs occupés et le taux d'encadrement varie faiblement autour de 20 % d'une année à l'autre.

## II- Environnement Economique International

---

La croissance économique mondiale subit un effet de freinage au cours des cinq dernières années. Ce résultat entraîné par la hausse des prix du pétrole et le retombé de la crise financière. Après une hausse de 3,7 % en 2007, puis de 2 % en 2008, le PIB mondial a chuté de 1,1 % en 2009. **La croissance mondiale a sensiblement décéléré en 2012.** Elle a atteint 2,9% (après 3,7% en 2011), un taux inférieur à la moyenne de longue période (3,3 % l'an de 1973 à 2007).

En outre, la croissance Européen ne sera pas tenable à moyen terme étant donné l'ampleur des déficits budgétaires de certains pays de la communauté, et ce malgré l'importance des efforts publics.

Comme en 2011, **la crise de la dette publique en zone euro** a marqué, en 2012, la conjoncture économique mondiale. Sa transmission de la sphère financière à l'économie réelle et sa diffusion progressive au sein de la zone ont plongé le continent européen dans la récession et bridé ses perspectives de croissance à moyen terme.

**Les pays émergents, qui avaient globalement bien résisté en 2011, ont souffert** à des degrés divers du ralentissement du commerce mondial mais aussi du financement bancaire international, en lien avec les difficultés des banques européennes. Contraints de rechercher des relais internes de croissance, certains pays tels que le Brésil ou l'Inde ont vu réapparaître voire s'accroître des déséquilibres externes.

**En 2013, le retour de la confiance des investisseurs, amorcé fin 2012, sera déterminant.** Bien que les écarts de taux entre les différents pays émetteurs de la zone euro se soient sensiblement réduits en fin d'année, les investisseurs restent inquiets et les développements économiques et financiers de la zone euro devraient continuer à focaliser l'attention. Par ailleurs, le mouvement de désendettement privé et public continuera de peser sur la croissance à court terme dans nombre de pays développés.

### Situation du chômage au niveau international

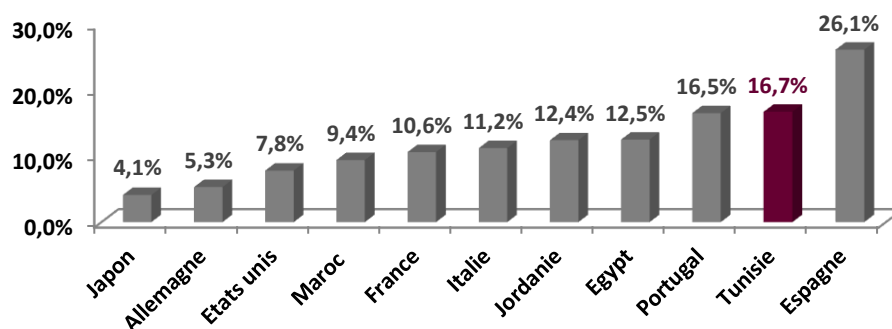
#### 197 millions de personnes sans emploi dans le monde

En 2012, le chômage est reparti à la hausse, "laissant 197 millions de personnes sans emploi", soit 4 millions de plus qu'en 2011 (193 millions). "Ce chiffre signifie qu'il y a aujourd'hui 28 millions de personnes de plus au chômage dans le monde par rapport à 2007. Soit 28 millions de chômeurs de plus depuis la période avant la crise.

Au 31 décembre 2012, la situation du chômage diffère d'un pays à un autre. Les taux de chômage les plus bas ont été enregistrés au Japon ainsi qu'à l'Allemagne et aux Etats Unis et le plus élevé en Espagne avec 26,1%.

En comparant la Tunisie avec d'autres pays, on remarque qu'elle présente un taux de chômage élevé par rapport à la majorité des pays de l'Europe et presque égale à celui du Portugal (16,5 %). La situation en Tunisie reste un peu délicate par rapport à quelques pays arabes puisqu'elle présente un taux de chômage nettement supérieur à celui du Maroc, de la Jordanie ainsi que de l'Egypte.

**Graphique n° 1 : Taux de chômage par pays (en 2012)**



*Sources : Eurostat, haut-commissariat au plan Maroc, direction statistique générale Jordanie et INS Tunisie*

La crise en Europe a pesé sur la situation de chômage notamment dans certains pays à l'instar de l'Espagne et du Portugal. D'un autre côté, l'instabilité politique a entraîné une augmentation du chômage en Tunisie et en Egypte et ce en comparaison avec leur situation d'avant la révolution.

## III- Environnement économique et financier national

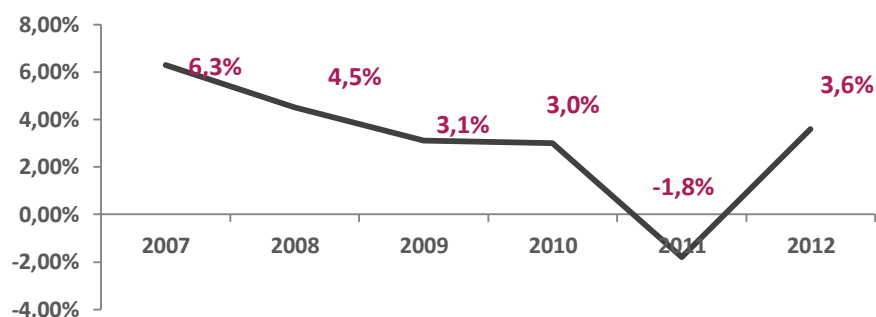
### 1- Vue d'ensemble

La croissance du produit intérieur brut (PIB) au cours de l'année 2012, est estimée à + 3.6 % aux prix constants après une baisse en 2011 de -2.8%. La baisse en 2011 est due essentiellement aux climats politiques et sociaux défavorables après la transition d'un régime dictateur à un régime démocrate.

La croissance du PIB résulte de l'amélioration du rendement des secteurs des services qui a crû de 5.3% suite à l'amélioration du secteur du tourisme de 11.7%.

Les industries manufacturières quant à eux ont réalisé une légère hausse de 1.8 %. La hausse a concerné notamment les industries chimiques (+15.3%).

Graphique n° 2 : Evolution du PIB



Source : Budget économique (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS

La croissance du PIB en 2012 était accompagnée par une aggravation du déficit budgétaire et celui de la balance de paiement ainsi qu'une flambée des prix à la consommation. Ceci étant le résultat d'une conjoncture très difficile, sous l'effet des événements qu'a connus le pays après la Révolution et du ralentissement, durant les derniers mois de l'année, de la demande extérieure en provenance de l'Union européenne dont plusieurs Etats sont confrontés à une grave crise de la dette souveraine.

Ainsi, le déficit budgétaire a atteint un niveau sans précédent soit plus de 7% après l'augmentation des dépenses de l'état d'ordre social. Le déficit courant quant à lui s'est creusé (il s'établit à 7.5% du PIB) suite au ralentissement des exportations et une chute des recettes touristiques entraînant une aggravation du déficit courant et une contraction des avoirs en devises. Le pouvoir d'achat des citoyens a connu de sa part des difficultés

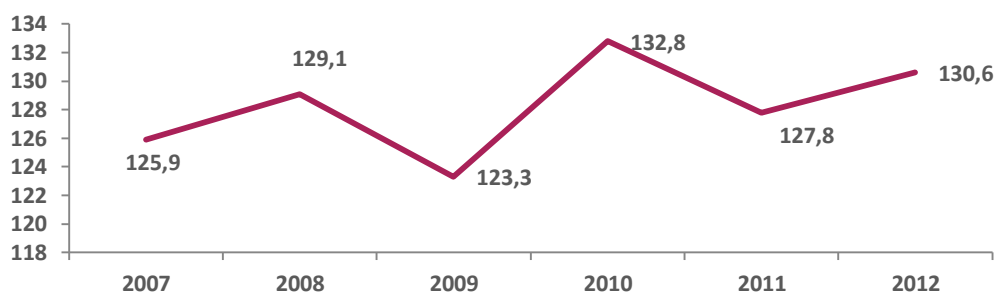
Dans le même temps, la demande intérieure de crédit a enregistré une augmentation rapide. La hausse des crédits à la consommation a pesé sur les niveaux de liquidité des banques et a contribué à faire grimper l'inflation, dont le taux s'établissait à 5.5% à fin 2012 contre une moyenne de 3% au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, cette conjoncture défavorable a entraîné une baisse des investissements privés et une aggravation de la situation du chômage par rapport à la période d'avant la révolution.

## 2- L'indice de la production industrielle

Après une baisse de 2 % en 2011, l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 2.1% en 2012. Ceci est le résultat de l'augmentation de l'activité qui a touché la majorité des branches.

**Graphique n°3 : Evolution de l'indice de la production industrielle**



Source : Budget économique (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS

Cette hausse est perceptible dans le secteur des industries chimiques qui a réalisé une augmentation de 15% du niveau de son indice, viennent ensuite le secteur des mines qui a enregistré une hausse de 8% et le secteur des mines avec une augmentation de 5% de son indice de production.

A contrario, des signes de régression sont relevés dans les secteurs du Textile, habillement et cuir et les industries mécaniques et électriques où on a enregistré des baisses respectives de 2.8% et 1.3%.

**Tableau n° 1 : Evolution sectoriel de l'indice de la production Industrielle**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Industrie Manufacturière	128,0	132,8	124,9	136,5	133,9	135,9
Industries agricoles et alimentaires	119,5	125,1	121,9	124,5	127,8	132,9
IMCCV	119,9	126,0	130,4	134,3	121,3	122,9
Industries mécaniques et électriques	219,8	237,5	217,8	272,8	279,3	275,5
Industries chimiques	108,7	106,5	108,8	116,3	80,1	92,4
Textile, habillement et cuir	103,4	104,1	88,7	92,4	92,7	88,9
Ind. Manuf. divers	127,5	133,4	135,0	141,9	149,4	160,0
Mines	88,0	88,5	86,0	97,2	41,6	44,9
Energie	124,2	121,4	123,5	124,2	118,3	124,1
<b>Ensemble</b>	<b>125,9</b>	<b>129,1</b>	<b>123,3</b>	<b>132,8</b>	<b>127,8</b>	<b>130,6</b>

Source : Budget économique (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS

### 3- Le commerce extérieur

Au cours de l'année 2012, les exportations tunisiennes sont évaluées à 26,6 milliard de dinars, soit une progression de 5,8%, par rapport à l'année 2011. Les importations ont cru pour leur part de 13,3% atteignant ainsi 38,2 milliard de dinars. Le déficit commercial a atteint ainsi 11,6 milliard de dinars soit 3 milliard de dinars de déficit additionnel que celui enregistré au cours de l'année 2011.

Le taux de couverture des importations par les exportations a, par conséquent, perdu 5 points, atteignant 69,5% à la fin de 2012 contre 74,5% au cours de l'année précédente.

**Tableau n° 2 : Evolution du commerce extérieur au cours de la période**

**2007 - 2012 (En MD)**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Exports</b>	17,5	21,3	19,5	23,5	25,1	26,5
<b>Imports</b>	22,1	27,3	25,9	31,8	33,7	38,2
<b>Balance commerciale</b>	-4,6	-6,0	-6,4	-8,3	-8,6	-11,7
<b>Taux de couverture</b>	<b>79,1%</b>	<b>78,0%</b>	<b>75,2%</b>	<b>73,9%</b>	<b>74,5%</b>	<b>69,5%</b>

*Source : Budget économique (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS*

La hausse des importations en 2012 est imputée à l'accroissement des importations de tous les secteurs, essentiellement l'énergie (+33,4%) et les biens d'équipement (+14,2%).

En ce qui concerne la répartition géographiques des échanges, les exportations tunisiennes vers l'union européenne qui représentent plus de 70% du total des exportations ont reculé de 1,1% en raison de la crise économique qui a touché la zone Euro.

### 4- Tourisme

#### **Reprise de l'activité en 2012 sans atteindre les résultats de l'année 2010**

Le tourisme, qui représente 7% du PIB tunisien et emploie près de 400,000 personnes directement ou indirectement, a connu une crise dramatique après la révolution tunisienne. Les recettes ont alors baissé de 33% et le nombre de touristes a été de 4,8 millions en 2011 contre près de 7 millions en 2010.

Les conflits sociaux et les incertitudes sur l'avenir politique de la Tunisie sont autant de facteurs pesant sur la reprise du secteur.

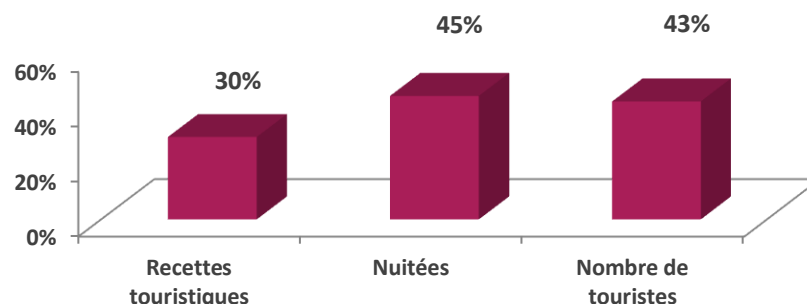
Néanmoins, le bilan de l'année 2012 révèle une reprise de l'activité touristique et ce à travers l'accueil en Tunisie de 6 millions de touristes au cours de cette année; soit une hausse de 25% par rapport à l'année 2011.

De sa part, le nombre de nuitées était de 30 millions au cours de l'année 2012 contre 21 millions une année auparavant, soit une augmentation de 43%.

Les recettes ont atteint 3,17 milliards de dinars (1,52 milliard d'euros) soit une hausse de 30,4% par rapport à 2011. Ce montant reste cependant inférieur de 9,9% aux recettes enregistrées en 2010.



## Graphique n°4 : Evolution des principaux indicateurs du secteur de tourisme de l'année 2012 par rapport au 2011



*Source : INS*

Pour 2016, la Tunisie espère accueillir 10 millions de touristes pour des recettes de six milliards de dollars, En 2020, ces chiffres doivent atteindre 10 millions et 15 milliards respectivement.

## Tableau n° 3 : Evolution des principaux indicateurs du secteur de tourisme

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Ecart en % 2012/2011	Ecart en % 2012/2010
<b>Recettes touristiques en Milliard de DT</b>	3,0	3,5	3,4	3,5	2,4	3,2	30,4	-9,9
<b>Nuitées globales</b>	37,4	38,0	37,0	35,6	20,6	30,0	45,2	-15,8
<b>Arrivées aux frontières</b>	6,7	7,0	6,9	6,7	4,6	6,0	29,4	-11,3

*Source : INS*

### 5- Projets déclarés dans l'industrie

#### Hausse du nombre de projets déclarés dans l'industrie de 5,1%

Le nombre de projets déclarés auprès de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation a atteint 4,122 au cours de l'année 2012, contre 3,921 en 2011, soit une progression de 5,1%. Le montant des investissements déclarés dans l'industrie a atteint 3631,6 millions de dinars (MD) en 2012 contre 3684,5 MD en 2011, enregistrant ainsi une baisse de 1,4%.

Ces projets permettant la création de 79,443 postes d'emploi, contre 83,084 au cours de l'année 2011, soit une régression de 4,4%.

La même source, relève que le secteur des industries du cuir et de la chaussure a enregistré une augmentation de 292,2 % durant l'année 2012 avec des investissements déclarés de 55,3MD contre 14,1MD en 2011.

De même, le secteur des industries agroalimentaires a évolué de 75,4% à la faveur d'investissements déclarés de 1447,9MD contre 825,7MD en 2011.

En outre, les industries diverses ont enregistré une hausse de 38,2% avec des investissements déclarés de 695,4MD au cours de l'année 2012 contre 503,2MD en 2011.

Par ailleurs, le secteur des industries du textile et de l'habillement, a évolué de 28,6% moyennant des investissements déclarés de 239,4MD contre 186,2MD en 2011.

Sur un autre volet, les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre ont vu leurs investissements baisser de 0,8% passant de 433,2 à 429,8MD durant l'année 2012.

Les investissements du secteur des industries mécaniques et électriques ont reculé de 27,2% avec un montant de 550,7MD contre 756,9 MD en 2011.

Le recul des investissements du secteur des industries chimiques a été évalué à 77,9%, soit 213,1 MD en 2012 contre 965,2MD en 2011.

Les investissements déclarés par types de projets révèlent que les projets de création sont passés de 2564,8MD lors de l'année 2011 à 2622,2MD durant l'année 2012, enregistrant une augmentation de 2,2% alors que les emplois à créer ont diminué de 1,8% atteignant 61,943 emplois contre 63,087 durant l'année 2011.

Les investissements déclarés dans le cadre d'autres genres de projets tels que l'extension, le renouvellement de matériel, ont atteint 1009,4 MD contre 1119,7 MD lors de l'année 2011, enregistrant ainsi une baisse de 9,9%.

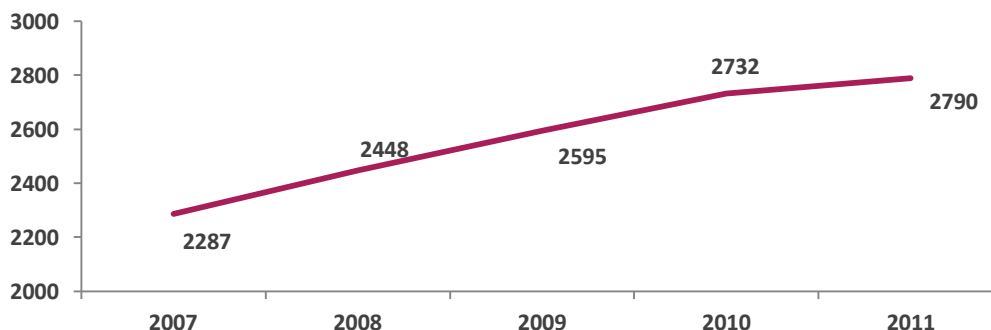
Le nombre de ces projets a augmenté de 9,3% en passant de 962 à 1051 durant l'année 2012 contrairement aux emplois y afférents qui ont diminué de 12,5% atteignant 17,500 postes d'emploi contre 19,997 durant l'année 2011.

## 6- La sécurité sociale

### Amélioration de la couverture sociale

Le nombre des affiliés à la sécurité sociale est de 2,8 million, en hausse de 33% par rapport aux 2,3 millions enregistrés en 2007, La croissance de la couverture sociale a été meilleure que la croissance du nombre d'employés, corrélativement le taux de couverture s'est amélioré.

**Graphique n°5 : Evolution du nombre d'affiliés à la sécurité sociale**

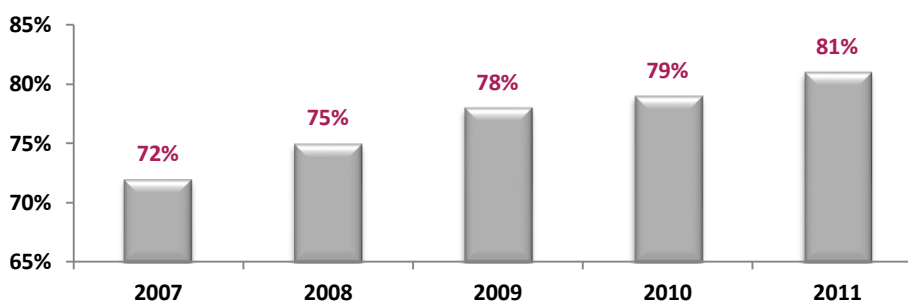


Source : CNSS, CNRPS

### Près de 81% des employés sont couverts par les régimes de sécurité sociale en 2011

En 2011, près de 81% des employés sont couverts par la sécurité sociale. Ce taux varie beaucoup entre le secteur public et le secteur privé. Les employés du secteur public sont exhaustivement couverts, tandis qu'uniquement le ¼ de leurs homologues du secteur privé bénéficient de ce même avantage.

## Graphique n°6 : Taux de couverture par la sécurité sociale



Source : CNSS, CNRPS

Les avantages sociaux assurés par les caisses au profit des retraités, des invalides, des veufs et des orphelins ont touché 799 milles personnes en 2011 contre 671 milles en 2007 et 481 milles en 2001. Le nombre de personnes bénéficiant de pension de retraite est de 485 mille personnes en 2011, soit 72% de l'ensemble des bénéficiaires de ces avantages.

**Tableau n° 4 : Evolution du nombre d'affiliés à la sécurité sociale par catégorie (En mille)**

	2007	2008	2009	2010	2011	Ecart en % 2007/2011
<b>Retraité</b>	404	425	446	467	485	4,9
<b>Veufs</b>	162	171	181	188	193	4,6
<b>Orphelins</b>	92	97	100	101	105	1,4
<b>Invalides</b>	11	13	15	16	16	9,9
<b>Ensemble</b>	<b>671</b>	<b>705</b>	<b>742</b>	<b>772</b>	<b>799</b>	<b>4,4</b>

Source : CNSS, CNRPS

## IV- Marché du travail tunisien de 2007 à 2012

---

### A- Population et participation au marché du travail

#### 1- Introduction

La Tunisie compte 10,7 millions d'habitants en 2012 dont 69% en âge d'activité (15 – 59 ans), 3,9 million d'actifs et près de 700 mille chômeurs, Plusieurs facteurs contribuent à cette configuration du marché du travail en Tunisie notamment :

- Le facteur démographique comme facteur permanent et de longue durée (ou facteur structurel) ayant un effet sur l'augmentation soutenue des effectifs des cohortes d'âge actif, l'accroissement continu du taux d'activité et de la demande additionnelle d'emplois et ce malgré le ralentissement sensible de la croissance démographique depuis les années 90 qui est désormais d'environ 1 à 1,2%/an. L'impact de cette transition sur la structure et la configuration du marché de travail n'est pas encore perceptible.
- L'inadéquation entre les formations et l'offre d'emploi par les entreprises et les opérateurs économiques, 1/3 des employés (des deux sexes) ont obtenu des postes d'emploi qui sont en deçà de leurs attentes et/ou en deçà de leurs qualifications. Ce taux monte à 39% chez les femmes, 20% sont employés dans des secteurs ou des activités totalement en dehors de leurs spécialités ou de leur formation.

En plus de son niveau élevé, le chômage est caractérisé par une disparité en fonction du sexe, du niveau d'instruction, de la tranche d'âge et de la région. Le nombre de chômeurs (ou demandeurs d'emploi) qui ont le niveau universitaire et/ou ont obtenu des diplômes du supérieur a atteint 187 500 personnes en 2012, dont le deux tiers sont de jeunes femmes (67%). Les diplômés du supérieur doivent attendre plus d'un an, voire deux ou trois ans, pour espérer se voir proposer un emploi.

En raison de la lenteur du rythme de création de l'emploi en Tunisie et vue la qualité médiocre et en deçà des attentes et des aspirations des demandeurs d'emploi surtout jeunes, 54,1% des jeunes âgés de 15 à 29 ans forment plus de la moitié des migrants à l'étranger ; Ce sont eux qui sont les plus prompts à la migration.

#### 2- La transition démographique

Le taux de la croissance démographique est passé sous la barre de 2% à partir de la fin des années 80 pour se situer autour de 1,06 % en 2012 en raison de la baisse rapide de la fécondité dont l'Indice Synthétique est tombé à 2,15 enfants par femme en 2011 contre 3,8 enfants/femme en 1990.

Les projections de l'INS situent l'Indice Synthétique de Fécondité à 1,5 enfant/femme à l'horizon 2024, c'est-à-dire un niveau qui ne permettra pas le renouvellement propre de la population.

Au niveau des régions, les zones littorales orientales et septentrionales se caractérisent par un dynamisme démographique soutenu et une grande capacité d'attraction des hommes, des investissements et des

activités, alors que les régions occidentales et méridionales intérieures connaissent un fléchissement parfois même un déclin, démographique croissant et souffrent de la faiblesse de leur capacité attractive.

Les régions attractives, sont en réalité celles qui font face aux plus grands défis de l'emploi dans la mesure où les demandeurs d'emploi qui se présentent sur leurs marchés de travail respectifs sont au même temps des chômeurs « immigrés » en provenance des régions intérieures à côté de leurs propres chômeurs résidents sur place.

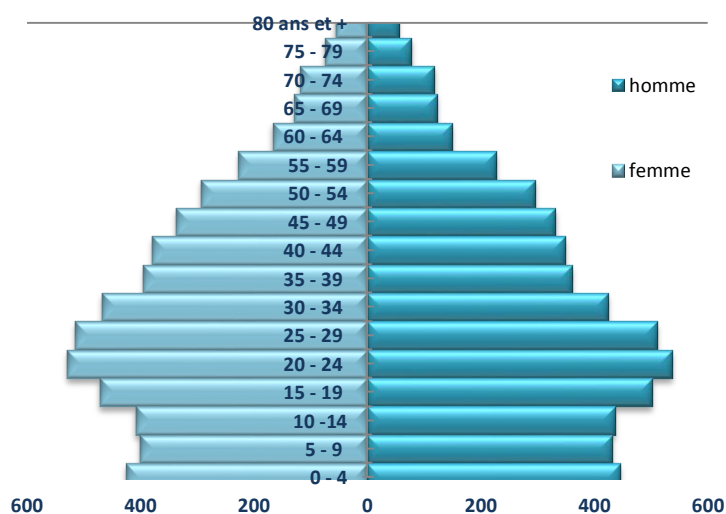
### 3- Le renforcement de tranches d'âge actives

La structure de la population par âge tend vers le renforcement des tranches d'âge actives (15-59 ans) contre un rétrécissement accéléré de la population infantile (moins de 15 ans).

En 2012, la population de moins de 15 ans a atteint 2,5 millions, soit 23,7% de la population totale contre 24,8% en 2007. La population de 15 à 59 ans comptait 7,1 millions, soit 66,4% de la population totale contre 65,6% en 2007. La population de troisième âge (60 ans et plus) comptait 1,1 millions de personnes, soit 9,9% de la population totale contre 9,6% en 2007.

En fait, la Tunisie est au pic de sa transition démographique (l'âge médian est de 29 ans). Les jeunes dans la tranche de 15 à 29 ans représentent environ 28 % de la population totale.

**Graphique n°7 : Pyramide d'âge de la population par sexe en 2012**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (2012), INS

La population active (15 ans et plus) atteindrait 69% de la population totale en 2014, soit 7,5 millions de personnes. Sa croissance annuelle est plus rapide que la croissance de la population totale (2,18% contre 1,06% durant la période 2007-2012).

D'un autre côté, l'allongement de l'espérance de vie (74,9 ans en 2011) associé à l'allongement de la durée de l'activité professionnelle à plus de 60 et même plus de 65 ans, renforceront les effectifs de la population active réelle qui s'approcherait alors du seuil de 8 millions d'actifs réels en 2014.

Cette évolution attendue de la population en âge de travailler nécessitera de plus grandes performances de l'économie tunisienne pour répondre à la demande additionnelle annuelle d'emplois.

#### 4- La population active selon le sexe :

##### La hausse de la participation des jeunes femmes au marché du travail

Durant les cinq dernières années, la population active a augmenté de 2.2% en moyenne par an en passant de 3521.7 mille en 2007 à 3923.2 mille en 2012. Le nombre de femmes actives a évolué plus rapidement (+2,4%) que celui des hommes actifs (+ 2,1%).

**Tableau n° 5 : Evolution de la population active par sexe**

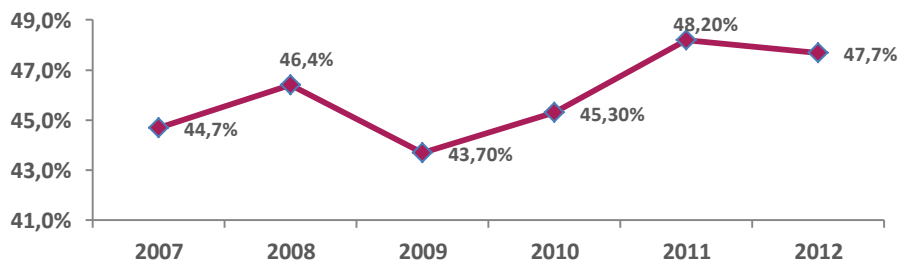
*En milliers*

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Hommes</b>	2570,9	2630,1	2695,1	2758,2	2817,9	2852,3
<b>Femmes</b>	950,8	973,7	994,1	1011,0	1026,7	1070,9
<b>(En%)</b>	(27,0)	(27,0)	(26,9)	(26,8)	(26,7)	(27,3)
<b>Total</b>	<b>3521,7</b>	<b>3603,8</b>	<b>3689,2</b>	<b>3769,2</b>	<b>3844,6</b>	<b>3923,2</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

La participation des femmes au marché du travail a connu une croissance très importante notamment au niveau des populations jeunes. En effet, le taux d'activité des femmes 25 – 29 ans est passé de 44,7% en 2007 à 47,7% en 2012. Cette évolution s'explique par les changements intervenus au niveau de la scolarisation de la femme et le développement de son statut dans la société.

**Graphique n°8 : Evolution du taux d'activité féminin (25-29 ans)**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS

## B- Emploi

### 1- L'évolution globale de l'emploi (2007-2012)

### 2- L'emploi par sexe

Durant les cinq dernières années, l'emploi total a augmenté de 0.9% en moyenne par an en passant de 3085.1 mille emplois en 2007 à 3231.6 mille en 2012. La croissance de l'emploi a été beaucoup plus rapide chez les hommes que chez les femmes. En effet, le nombre de femmes au travail a légèrement diminué de 0,2 % en moyenne par an contre une hausse de 1,3 % chez les hommes. La part des femmes dans l'emploi total demeure faible ; elle est de 24.7% en 2012 et de 26.1% en 2007. si bien que les femmes occupent une part faible des emplois, En 2012, près de un quart (24,7 %) des travailleurs étaient des femmes, comparativement à un peu plus du quart (26,1 %) en 2007.

**Tableau n° 6 : Evolution de la population active occupée par sexe**

*En milliers*

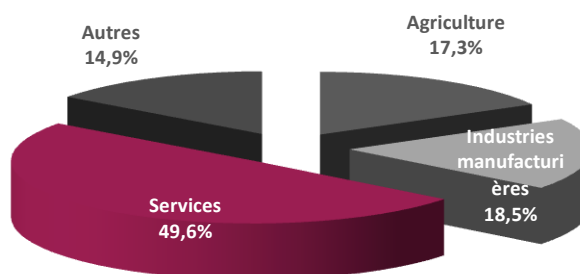
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Hommes</b>	2279,3	2336,8	2391,4	2457,8	2394,1	2434,9
<b>Femmes</b>	805,8	818,6	807,5	819,6	745,7	796,7
<b>(En%)</b>	(26,1)	(25,9)	(25,2)	(25,0)	(23,7)	(24,7)
<b>Total</b>	<b>3085,1</b>	<b>3155,4</b>	<b>3198,9</b>	<b>3277,4</b>	<b>3139,8</b>	<b>3231,6</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

### 3- La répartition sectorielle de l'emploi en 2012

En 2012, près de la moitié (49,6%) de la population exerçant un emploi dans le secteur des services. La part de l'industrie (manufacturière et non manufacturière) dans l'emploi est de 33,1% alors que le secteur primaire (agriculture et pêche) occupe 17,3% de la main d'œuvre occupée.

**Graphique n°9 : Structure de la population active occupée selon le secteur d'activité (2012)**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2012), INS

Au cours des 5 dernières années (2007-2012), deux types d'évolution ont été enregistrés:

- Un renforcement du dynamisme du secteur des services (surtout au niveau des branches du commerce, de la communication, du transport et des autres services), du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et de l'industrie manufacturière. En termes de création d'emplois, le secteur des BTP s'est développé de 2,7% en moyenne par an, alors que le secteur des services a connu une hausse plus timide de 1,4% en moyenne par an..
- Un allègement du poids d'autres secteurs à l'instar de l'agriculture et la pêche, le tourisme, où les créations d'emplois ont même diminué entre 2007 et 2012.

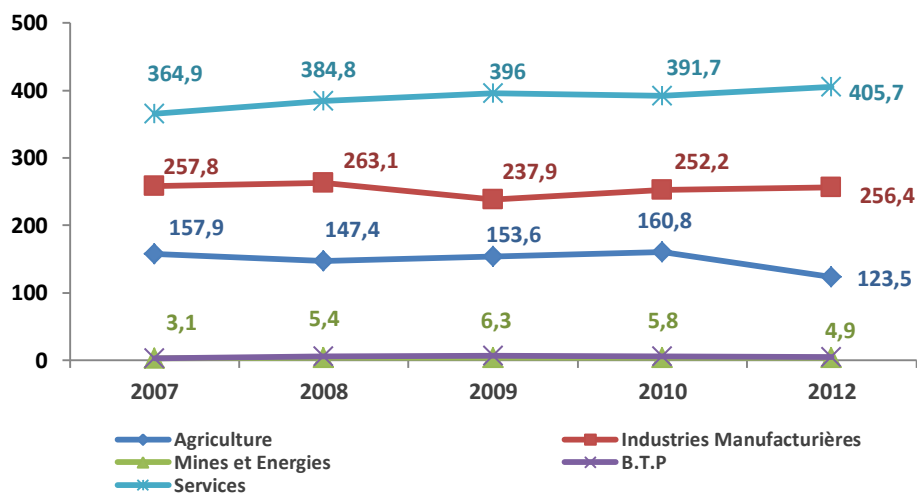
#### 4- L'emploi sectoriel féminin

A l'exception de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, l'emploi a augmenté dans tous les secteurs d'activité, et cette progression a été moins rapide chez les femmes que chez les hommes. Au cours des cinq dernières années, c'est le secteur des services qui a connu la plus forte croissance de l'emploi, ce qui a ainsi avantagé les femmes qui y sont proportionnellement plus nombreuses.

Parmi les sous-secteurs où les femmes ont connu la plus forte croissance de l'emploi au cours de cette période, on compte ceux du commerce, de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location; des services aux entreprises, des services relatifs aux services de soutien; de l'administration publique ainsi que des services d'enseignement.

**Graphique n°10 : Evolution de la population active occupée féminine**

**Selon le secteur d'activité** (En milliers)



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2012), INS



## 5- Demande additionnelle et création d'emploi

Les demandes additionnelles d'emplois ont diminué sensiblement depuis l'année 2008, Les demandes sont passées de 87 100 en 2007 à 78 600 en 2012, soit un volume cumulé de 488 600 demandes d'emploi en 6 ans (2007-2012).

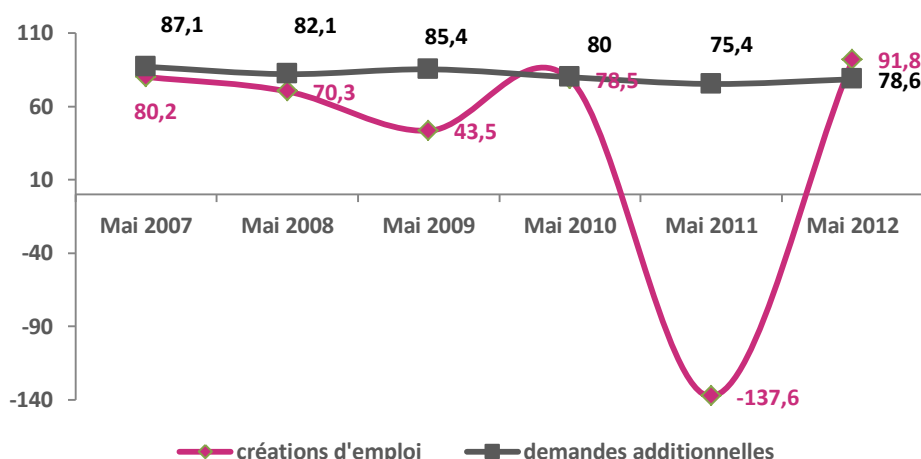
**Tableau n° 7 : Evolution moyenne de la création d'emploi et de la demande additionnelle**

En milliers

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007-2012	
							Total	Moyenne annuelle
<b>créations d'emploi</b>	80,2	70,3	43,5	78,5	-137,6	91,8	<b>364,3</b>	<b>60,7</b>
<b>demandes additionnelles</b>	87,1	82,1	85,4	80	75,4	78,6	<b>488,6</b>	<b>81,4</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

**Graphique n°11 : Evolution comparée de la création d'emploi et de la demande additionnelle (En milliers)**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

Durant les cinq dernières années (2007-2012), la demande additionnelle d'emplois a fluctué autour d'une moyenne annuelle de 81 400 emplois, alors que les créations n'ont pas dépassé une moyenne de 61 000 nouveaux emplois/an. Par conséquent, le taux de couverture des demandes additionnelles est resté en deçà des besoins 74,6%. Les taux de croissance du PIB enregistrés durant la même période, soit une moyenne de 4,8%, n'ont pas pu générer suffisamment d'emplois, d'où la nécessité d'une croissance plus rapide et plus « riche en emplois ».

## 5-1 Les créations d'emplois profitent plus aux hommes qu'aux femmes en moyenne

Les hommes ont bénéficié, mieux que les femmes, des créations d'emplois depuis 2007 jusqu'au 2011. Cependant en 2012, les créations d'emplois au profit des femmes ont atteint 51 000, soit 56% de l'ensemble des créations d'emplois, et ils ont surtout dépassé la demande additionnelle (44 200) chez le même sexe.

Durant les cinq dernières années, les femmes n'ont bénéficié en moyenne que de 15.9 mille créations de postes d'emplois par an, ce qui correspond à 17% de l'ensemble des créations et représente le tiers de la demande additionnelle moyenne enregistrée chez ce même sexe (24.1 mille demandes).

**Tableau n° 8 : Evolution de la création et de la demande additionnelle d'emploi par sexe**

*En milliers*

	2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>créations d'emploi</b>	60,7	19,5	57,5	12,8	54,6	-11,1	66,4	12,1	-63,7	-73,9	40,8	51
<b>demandes additionnelles</b>	62,9	24,2	59,2	22,9	65	20,4	63,1	16,9	59,7	15,7	34,4	44,2

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

## 5-2 La demande additionnelle d'emploi selon le niveau d'instruction

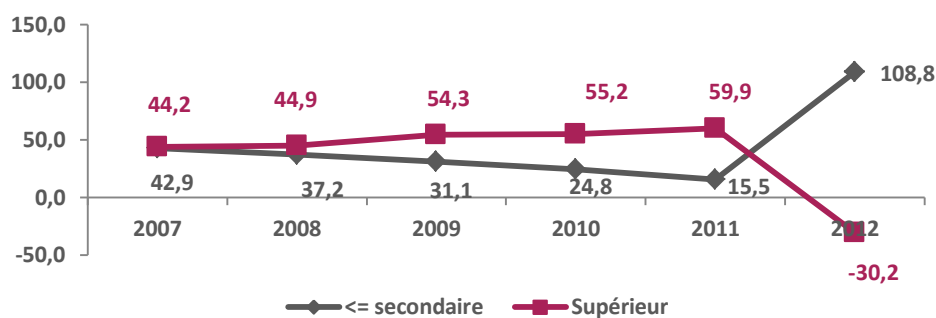
Durant la période (2007-2012), le cumul de la demande additionnelle d'emploi de niveau d'éducation supérieur a atteint 228,4 mille, soit une moyenne annuelle de 38 mille demandes. Quant à la demande additionnelle de niveau inférieur ou égale au secondaire, elle a atteint 260,2 mille, soit une moyenne de 43,3 mille par an.

La tendance générale laisse apparaître une hausse soutenue du nombre des demandeurs additionnels d'emploi de niveau supérieur due à une forte croissance du nombre de jeunes accédants à l'enseignement supérieur. Toutefois, une chute brutale (30.2 mille demandes additionnelles) a été enregistrée en 2012 pouvant être expliquée par le retrait de la vie active et/ou par le prolongement des études pour bon nombre d'étudiants.

Quant au nombre des demandeurs additionnels d'emploi de niveau inférieur ou égale au secondaire, la tendance générale est vers la baisse en raison du décroissement continue du nombre d'élèves de l'enseignement de base et secondaire. Cependant, une hausse spectaculaire a été enregistrée en 2012 à la baisse sur toute la période (2007-2011).

## Graphique n°12 : Evolution annuelle de la demande additionnelle d'emploi

selon le niveau d'instruction (En milliers)



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

### 5-3 Les créations d'emplois selon le niveau d'instruction (le secondaire et le supérieur)

Contrairement aux demandes additionnelles, les créations nettes d'emplois, sur la période 2007-2012 tendent globalement vers la baisse pour les demandeurs ayant un niveau d'étude supérieur et vers la hausse pour les demandeurs de niveau inférieur ou égale au secondaire, sans exclure les fluctuations conjoncturelles. Ainsi, les créations d'emplois au profit du supérieur semblent avoir marqué un certain essoufflement, voire un repli depuis 2010, même la reprise en 2012 était légère.

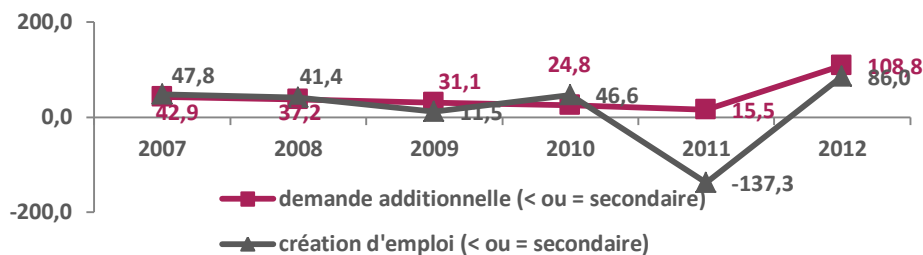
## Graphique n°13 : Evolution des créations d'emplois par niveau d'instruction (En milliers)



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

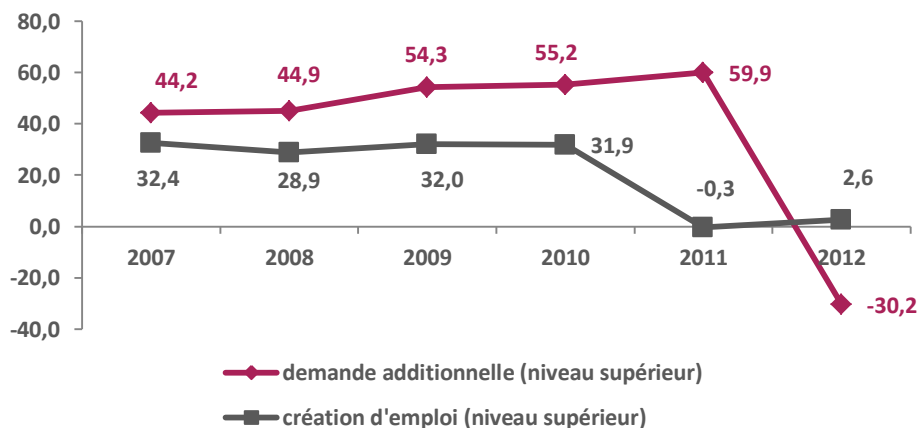
Les créations d'emplois ont toutefois tendance à mieux correspondre aux besoins des demandeurs d'emploi de niveau inférieur ou égale au secondaire que ceux du supérieur, ce qui traduit l'une des faiblesses fondamentales du marché du travail tunisien, à savoir une inadéquation persistante, voire croissante, entre offres et demandes d'emplois.

**Graphique n°14 : Demandes additionnelles et créations d'emploi pour la population ayant niveau d'instruction inférieur ou égale au secondaire (en milliers)**



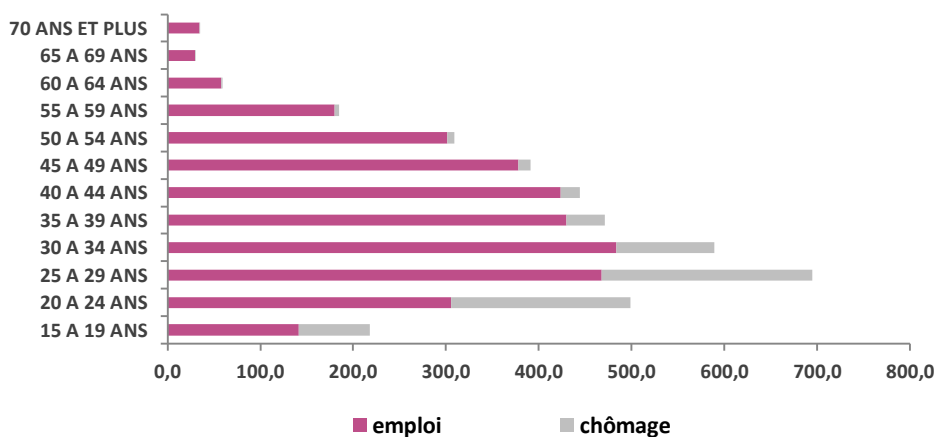
Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

**Graphique n°15 : Demandes additionnelles et créations d'emploi pour la population ayant un niveau d'instruction supérieur (En milliers)**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

**Graphique n°16 : Répartition par tranche d'âge de l'emploi et du chômage en 2012**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

## C- Le chômage

### 1- Le taux de chômage en Tunisie demeure élevé notamment chez e les femmes

Durant les six dernières années, le taux de chômage national a affiché une tendance générale vers la hausse. Ainsi, il a augmenté de 12,4 % en 2007 à 13% en 2010 et à 18.3% en 2011 avant d'enregistrer une légère baisse pour se situer à 17,6 % en 2012. Il a affiché une hausse rapide parmi les femmes passant de 15,3 % en 2007 à 25,6 % en 2012. Pour les hommes, leur taux de chômage a, en réalité, augmenté légèrement au cours de cette période.

**Tableau n° 9 : Evolution du taux de chômage selon le sexe**

(En %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Masculin</b>	11,3	11,2	11,3	10,9	15,0	14,6
<b>Féminin</b>	15,3	15,9	18,8	18,9	27,4	25,6
<b>Total</b>	<b>12,4</b>	<b>12,4</b>	<b>13,3</b>	<b>13,0</b>	<b>18,3</b>	<b>17,6</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

#### Le taux de chômage des femmes demeure élevé notamment dans le Sud et le Centre-Ouest

Les taux de chômage féminins sont plus bas dans les régions où sont implantées les industries textiles exportatrices telles que le Centre Est (gouvernorats de Monastir et de Sousse), le Cap Bon (gouvernorat de Nabeul) et le District de Tunis.

Les deux régions du Sud et du Centre Ouest accusent les taux de chômage féminin les plus élevés, varient de 46% à 55%.

**Tableau n° 10 : Taux de chômage des femmes dans les grandes régions, en 2011**

Région	Taux de chômage (en %)
District de Tunis	25,8
Nord Est	22,3
Nord Ouest	27,2
Centre Est	16,1
Centre Ouest	45,9
Sud Est	48,3
Sud Ouest	54,5
<b>Total général</b>	<b>27,4</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2011), INS

## 2- Le chômage est essentiellement un chômage des jeunes

Le taux moyen de chômage masque une grande divergence par âge, les groupes les plus jeunes (15-29 ans) de la population active étant davantage affectés. Ils constituent 72,2% des chômeurs et leur taux de chômage est n'a cessé d'augmenter en passant de 25 % en 2007 à 38,2% en 2011 avant de subir une légère baisse pour se situer à 35,2% en 2012.

**Tableau n° 11: Evolution du taux de chômage des jeunes**

(En %)

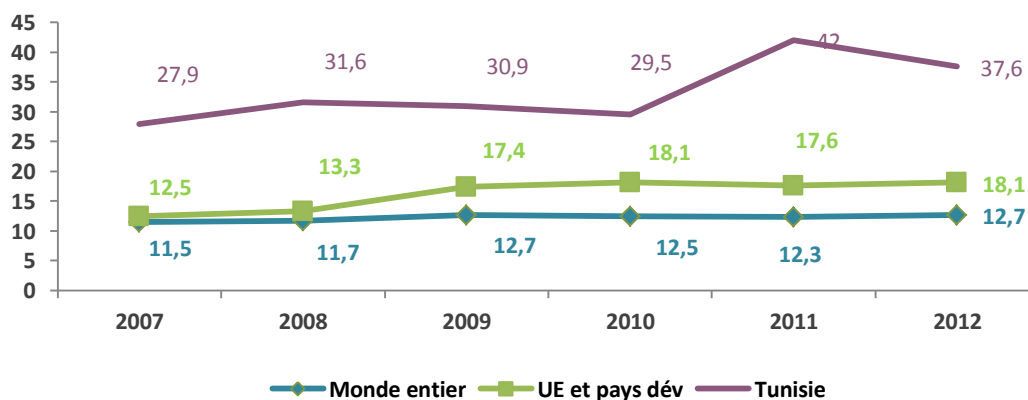
Tranche d'âge	2007	2008	2009	2010	2011	2012
15-19 ans	29,3	29,6	33,6	28,7	43,6	35,2
20-24ans	27,3	27,9	29,9	29,7	41,8	38,7
25-29 ans	21,8	22,9	25,7	24,2	34,5	32,7
<b>15-29 ans</b>	<b>25,0</b>	<b>25,7</b>	<b>28,2</b>	<b>26,7</b>	<b>38,2</b>	<b>35,2</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS

En 2012, le taux de chômage se situe entre 32,7% à 38,7% pour les tranches d'âge actives (15-19 ans), (20-24( et( 25-29 ans). Toutefois, il est à noter que, la part des jeunes chômeurs (15-24 ans) a diminué de 58% en 2007 à 54,3% en 2012.

Le taux de chômage de la tranche d'âge (15–24 ans) est très élevé en comparaison avec les pays développés. Il est passé de 27,9 % de la population active en 2007 à 29,5% en 2010 pour atteindre 37,6% en 2012, la moyenne mondiale étant de 12,2% au cours de cette période.

**Graphique n°17 : Taux de chômage des jeunes 15 -24 ans (en%)**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS, INSEE

### 3- Disparités régionales des taux de chômage des jeunes

Le chômage des jeunes âgés de moins de 30 ans sont très élevés dans pratiquement toutes les grandes régions de la Tunisie. La moitié des jeunes âgés de 15 à 19 ans dans le Nord Est et Ouest et le district de Tunis sont au chômage, 4 à 5 jeunes sur 10 âgés de 15 à 24 ans sont au chômage dans le Sud Ouest, le District de Tunis, le Sud Est et dans le Centre Ouest.

Le chômage reste élevé pour la tranche d'âge (25-29 ans). En effet, il touche 22 à 54% des jeunes de cette tranche d'âge dans les 7 régions.

Par ailleurs, le Centre-Est est la région qui enregistre les taux les plus faibles de chômage quelle que soit la tranche d'âge des jeunes.

**Tableau n° 12 : Taux de chômage dans les grandes régions, en 2011, selon les tranches d'âges jeunes (15-29 ans), comparées à une tranche d'âge adulte (30-34 ans)**

	<i>En %</i>				
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Total (15-29 ans)	30-34 ans
District de Tunis	52,8	42,2	31,9	36,7	18,5
Nord Est	40,5	36,7	29,0	33,7	15,7
Nord Ouest	50,0	43,8	37,2	41,5	19,6
Centre Est	22,0	25,1	22,4	23,3	12,1
Centre Ouest	61,7	63,2	52,4	57,9	31,8
Sud Est	48,0	53,1	45,8	48,6	26,1
Sud Ouest	60,2	60,5	53,8	56,5	24,8
<b>Total général</b>	<b>43,6</b>	<b>41,8</b>	<b>34,5</b>	<b>38,2</b>	<b>19,0</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2011), INS

La situation au niveau des gouvernorats est assez proche de celle des régions. En effet, les taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans varient de 40 à 50% dans 7 gouvernorats (Tataouine, Gafsa, Jendouba, Ben Arous, Tozeur, et Kasserine). Dans ces mêmes gouvernorats, 30 à 40% des jeunes de 25 à 29 ans sont au chômage.

De l'autre côté du tableau, les gouvernorats du littoral oriental (Monastir, Nabeul, Sfax et Zaghouan) enregistrent les taux de chômage des jeunes les plus faibles (moins de 21%).

**Tableau n° 13 : Taux de chômage par gouvernorat selon les tranches d'âges jeunes  
(15-29 ans) en 2010**

En %

	<b>15-24</b>	<b>25-29</b>	<b>Total (15-29 ans)</b>
TUNIS	38,3	24,7	30,0
ARIANA	29,9	19,2	23,9
BEN AROUS	41,1	24,1	30,6
MANOUBA	33,9	26,7	29,9
NABEUL	22,9	18,7	20,9
ZAGHOUAN	10,3	7,6	9,1
BIZERTE	28,6	24,5	26,6
BEJA	27,3	24,3	25,8
JENDOUBA	44,5	38,0	41,2
LE KEF	29,9	27,1	28,6
SILIANA	33,2	27,9	30,6
SOUSSE	29,2	19,5	24,1
MONASTIR	12,4	13,1	12,7
MAHDIA	24,5	19,2	22,2
SFAX	17,9	14,4	16,1
KAIROUAN	21,9	21,0	21,5
KASSERINE	40,4	37,3	38,9
SIDI BOUZID	30,9	29,8	30,4
GABES	39,0	36,3	37,4
MEDENINE	29,5	26,1	27,9
TATAOUINE	57,2	42,9	49,4
GAFSA	54,1	51,8	52,8
TOZEUR	41,0	30,6	35,4
KEBILI	32,4	33,8	33,1
<b>Total général</b>	<b>29,4</b>	<b>24,2</b>	<b>26,7</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2010), INS

#### 4- Le chômage selon le niveau d'instruction

La structure éducationnelle du chômage connaît des changements sensibles d'une année à l'autre.

**Tableau n° 14 : Evolution de la population en chômage par niveau d'instruction**

En milliers

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Taux de croissance annuelle moyen</b>
<b>Analphabète</b>	18,3	16,7	24,4	22,4	29,4	18,1	0,0%
<b>Primaire</b>	147,5	136,0	132,0	118,5	157,9	165,9	2,4%
<b>Secondaire</b>	173,6	179,6	194,5	193,6	299,8	320,1	13,0%
<b>Supérieur</b>	97,0	116,1	139,4	157,3	217,8	187,5	14,1%
<b>Total</b>	<b>436,4</b>	<b>448,4</b>	<b>490,3</b>	<b>491,8</b>	<b>704,9</b>	<b>691,6</b>	<b>9,6%</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2007, Mai 2008, Mai 2009, Mai 2010, Mai 2011, Mai 2012), INS



Les effectifs chômeurs i de niveau supérieur et secondaire ont augmenté, durant les dernières années (2007/2012), respectivement de 14,1% et 13% . De l'autre côté , le nombre de chômeurs peu ou pas instruits a augmenté légèrement durant la même période : stable pour les analphabètes et de 2,4% pour ceux ayant le niveau primaire. En d'autres termes, la population instruite est particulièrement exposée au chômage.

Désormais, 1 chômeur sur 4 est de niveau supérieur et 4 sur 10 sont de niveau secondaire. La part des chômeurs de niveau supérieur s'est renforcée passant de 22,6% à 27,1% entre 2007 et 2012, alors que celle des chômeurs de niveau secondaire est passée de 39,8 à 46%.

Cette évolution a affecté le taux de chômage de chacune de ces catégories. Les demandeurs d'emploi de niveau supérieur sont la catégorie la plus affectée avec un taux de chômage de 26,1% en 2012, suivis par les chômeurs de niveau secondaire (21%).

**Tableau n° 15 : Evolution du taux de chômage par niveau d'instruction**

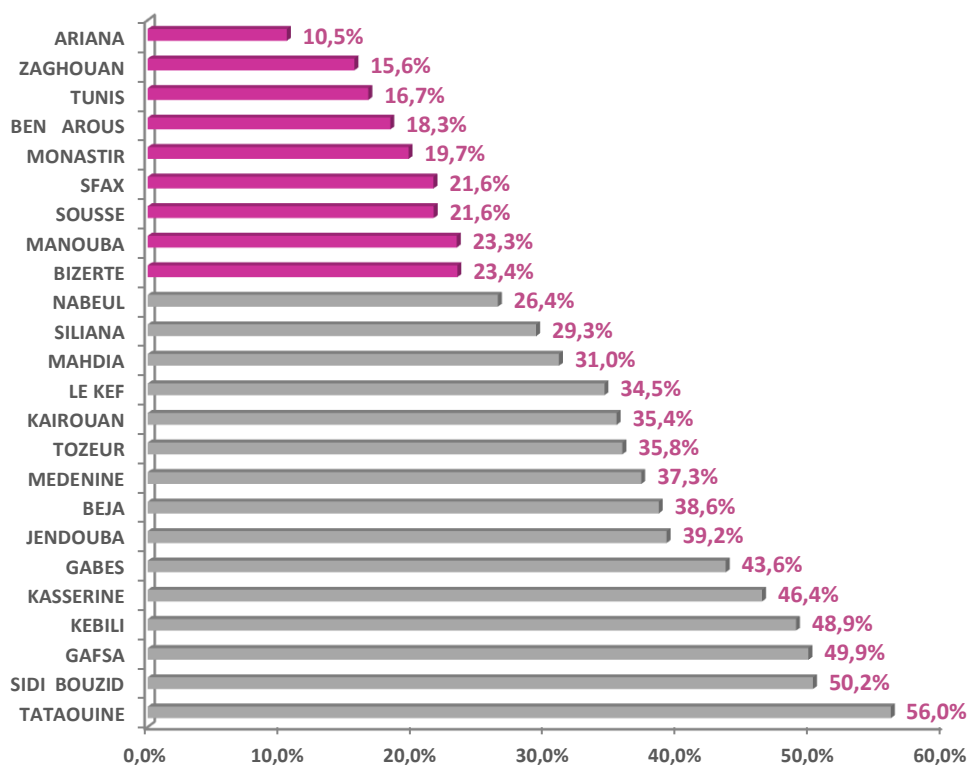
	2007	2008	2009	2010	2011	En % 2012
<b>Analphabète</b>	4,4	4,2	6,1	5,7	8,0	5,8
<b>Primaire</b>	11,5	10,6	10,4	9,2	12,4	12,2
<b>Secondaire</b>	13,5	13,4	14,0	13,7	20,6	21,0
<b>Supérieur</b>	18,2	20,0	21,9	22,9	29,2	26,1
<b>Total</b>	<b>12,4</b>	<b>12,4</b>	<b>13,3</b>	<b>13,0</b>	<b>18,3</b>	<b>17,6</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS

En 2012, les taux les plus élevés des chômeurs ayant le niveau supérieur qui sont supérieurs à la moyenne (26,1%) sont observés dans 15 gouvernorats dont notamment Tataouine (56%), Sidi Bouzid (50.2%), Gafsa (49.9%), Kébili (48.9%), Kasserine (46.4%) et Gabès (43.6%). Ces taux chutent à un niveau inférieur à la moyenne en oscillant entre 10% et 23% dans les 9 autres gouvernorats ( Ariana, Zaghouan, Tunis, Ben Arous, Monastir, Sfax, Sousse, Manouba, et Bizerte).

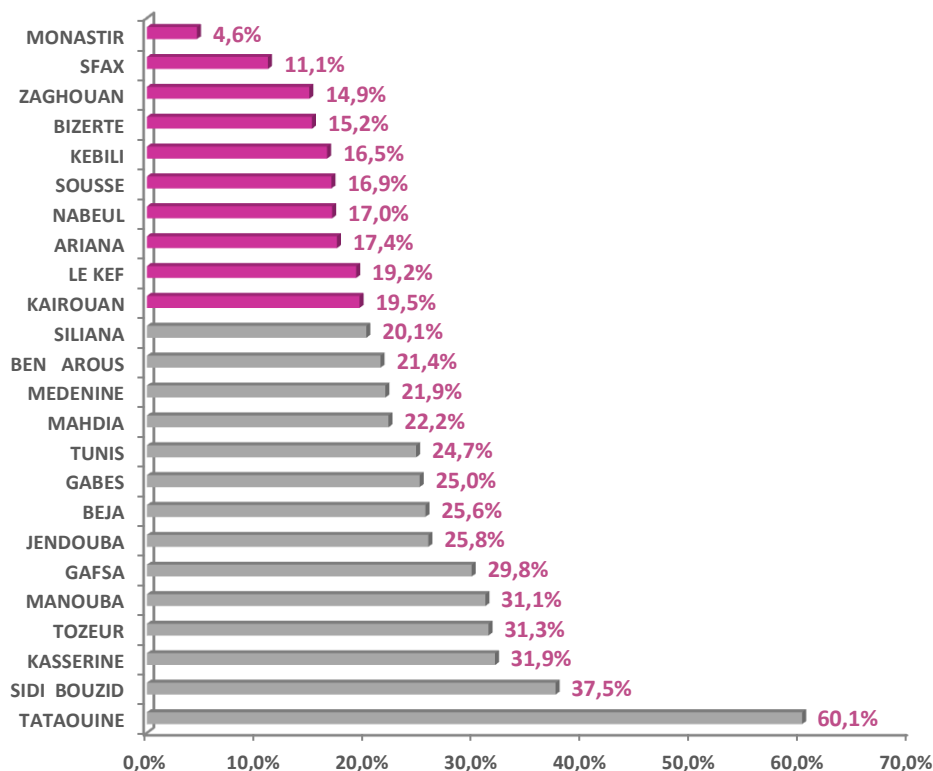
Pour les chômeurs de niveau secondaire, les taux de chômage les plus élevés par rapport à la moyenne (21%) en 2012 sont signalés dans 14 gouvernorats dont en particulier Tataouine (60.1%), Sidi Bouzid (37.5%), Kasserine (31.9%), Tozeur (31.3%), Manouba (31.1%), Gafsa (29.8%)..

**Graphique n°18 : chômeurs ayant un niveau supérieur en 2012 ( Taux de chômage en %)**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2012), INS

**Graphique n°19 : chômeurs ayant un niveau secondaire en 2012(Taux de chômage en %)**



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2012), INS

## 5- La durée du chômage

En 2010, et à l'échelle nationale, 64,9% étaient sans emploi depuis moins d'un an, 20,8% étaient au chômage depuis 1 à 2 ans, alors que les 14,4% restant étaient sans emploi depuis plus de 2 ans.

A l'échelle régionale, la majorité des chômeurs (plus de 70%) sont sans emploi depuis au moins un an dans 9 gouvernorats (Zaghouan, Monastir, Mahdia, Le Kef, Bizerte, Tozeur, Nabeul, Kasserine et Sousse). Dans cinq gouvernorats (Sfax, Kairouan, Ben Arous, Kébili et Gafsa), la durée du chômage de 1 à 2 ans concerne un quart à un tiers des demandeurs d'emploi. Les trop longues durées de chômage qui dépassent 2 ans concernent 14% à 27% des demandeurs d'emploi dans 11 gouvernorats (Médénine, Gabès, Siliana, Béja, Sidi Bouzid, Ben Arous, Manouba, Kébili, Gafsa, Tataouine et Tozeur).

**Tableau n° 16 : Chômeurs de longue durée en 2010 par gouvernorat**

*(En %)*

Chômeurs	moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	plus de 3 ans	Total général
TUNIS	65,5	21,3	9,4	3,8	100,0
ARIANA	68,9	20,4	6,4	4,3	100,0
BEN AROUS	47,1	31,2	12,3	9,4	100,0
MANOUBA	58,9	23,2	9,5	8,3	100,0
NABEUL	75,0	17,1	4,0	3,9	100,0
ZAGHOUAN	96,4	3,0	0,5	0,0	100,0
BIZERTE	75,8	20,0	1,9	2,4	100,0
BEJA	63,9	18,5	10,1	7,5	100,0
JENDOUBA	67,2	19,4	7,0	6,4	100,0
LE KEF	77,8	14,2	4,8	3,1	100,0
SILIANA	66,7	18,1	6,6	8,5	100,0
SOUSSE	72,1	15,5	6,1	6,3	100,0
MONASTIR	82,6	8,6	4,1	4,7	100,0
MAHDIA	77,8	16,6	3,7	1,9	100,0
SFAX	51,1	38,2	4,9	5,8	100,0
KAIROUAN	65,8	32,6	1,2	0,4	100,0
KASSERINE	73,4	25,6	0,4	0,7	100,0
SIDI BOUZID	69,0	5,6	20,7	4,7	100,0
GABES	55,6	17,0	9,1	18,3	100,0
MEDENINE	49,3	15,6	8,7	26,4	100,0
TATAOUINE	52,4	22,4	14,3	10,9	100,0
GAFSA	51,3	24,0	8,4	16,3	100,0
TOZEUR	75,0	10,9	1,4	12,7	100,0
KEBILI	48,1	27,8	6,1	18,0	100,0
<b>Total général</b>	<b>64,9</b>	<b>20,8</b>	<b>7,1</b>	<b>7,2</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2010), INS

## D- Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur

En 2012, le nombre de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur a atteint 174 900 personnes dont 61,7% de sexe féminin contre 38,3% de sexe masculin. Les chômeurs diplômés du supérieur représentent environ le quart (25,3%) de l'ensemble des chômeurs.

Le taux de chômage de cette catégorie de diplômés s'est envolé en passant de 18,7% en 2007 à 23,3% en 2010 et à 33,2% en 2012.

Les femmes diplômées du supérieur sont nettement plus affectées par le chômage que leurs homologues de sexe masculin avec des taux de chômage respectifs de 40,2% et 15,8% en 2012.

### 1- Evolution des effectifs des chômeurs diplômés du supérieur

Les effectifs de chômeurs diplômés du supérieur ont augmenté durant les cinq dernières années passant de 85 000 en 2007 à 174 900 en 2012, soit une croissance annuelle moyenne de 15,5%.

**Tableau n° 17 : Répartition des chômeurs de l'enseignement supérieur  
selon la nature du diplôme**

*En milliers*

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Technicien supérieur ou équivalent	33,1	41	52,2	57,9	87,1	60,8
Maîtrise	46,1	56,8	64,8	71,2	99,7	99,2
Autre diplôme supérieur	5,8	7	8	9,9	15,5	14,9
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>104,8</b>	<b>125</b>	<b>139</b>	<b>202,3</b>	<b>174,9</b>

*Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS*

La répartition des chômeurs diplômés du supérieur selon la nature du diplôme en 2012 révèle que 34,7% sont des techniciens supérieurs. Les maîtrisards sont toutefois majoritaires (56,7%).

La croissance la plus importante du nombre de chômeurs a été enregistrée chez les maîtrisards (détenteurs de maîtrise ou ayant accompli avec succès 4 ans de formation universitaire) dont le nombre a doublé en l'espace de cinq ans, passant de 46100 en 2007 à 99200 en 2012.

Le nombre des techniciens supérieurs (niveau bac+3) chômeurs a aussi progressé rapidement, passant de 33 100 en 2007 à 60 800 en 2012, soit une croissance annuelle moyenne de (+13%).

## 2- L'allongement de la durée du chômage pour les diplômés du supérieur constitue un défi majeur

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont de plus en plus exposés à l'allongement de la durée de chômage, que ce soit durant la période de recherche du premier emploi ou entre des périodes d'emploi.

En 2010, 55,2% des diplômés du supérieur étaient sans emploi depuis moins d'un an, 24,8% sont au chômage depuis 1 à 2 ans, alors que les 19,1% restant étaient sans emploi depuis plus de 2 ans.

**Tableau n° 18 : Répartition des chômeurs de l'enseignement supérieur selon la durée du chômage en 2010**

	moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3-4 ans	plus de 4 ans	ND	Total général
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>77 308</b>	<b>34 704</b>	<b>14 168</b>	<b>7 308</b>	<b>5 359</b>	<b>1 097</b>	<b>139 944</b>
<b>part en %</b>	<b>55,2</b>	<b>24,8</b>	<b>10,1</b>	<b>5,2</b>	<b>3,8</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (2010), INS

L'allongement de la durée du chômage après l'obtention du diplôme est un handicap redoutable pour les diplômés du supérieur, car les opportunités et les chances d'emploi se réduisent à mesure que s'allonge la durée du chômage. Ce phénomène est dû principalement à l'incapacité de l'économie à créer suffisamment d'emplois pour les diplômés du supérieur dont le nombre n'a cessé d'augmenter d'une année à une autre.

## 3- Le chômage des diplômés du supérieur dans les régions

En 2010, partout élevé (28,5% de moyenne nationale), le chômage des diplômés du supérieur est encore plus élevé dans certaines régions. Dans trois régions le chômage des diplômés du supérieur reste supérieur à la moyenne nationale: le Sud Est (36,5%), le Centre Est (34,5%) et le Sud Ouest (33,2%). Le reste des régions ont des parts inférieures à la moyenne nationale qui varient de 23% à 28%.

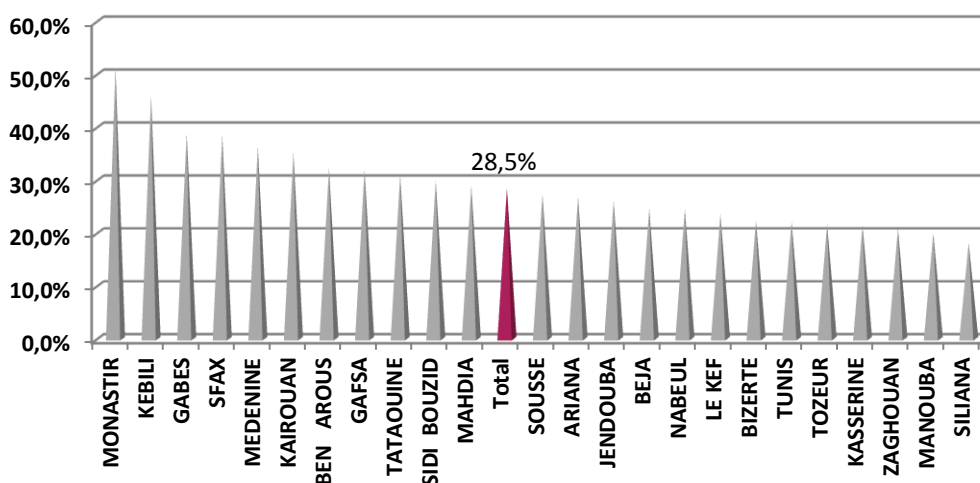
**Tableau n° 19 : Le chômage des diplômés du supérieur dans les régions en 2010**

	Chômeurs diplômés du supérieur	Total des chômeurs	La part en %
District de Tunis	30042	121123	24,8
Nord Est	15613	66409	23,5
Nord Ouest	14754	62468	23,6
Centre Est	28283	82084	34,5
Centre Ouest	18857	67016	28,1
Sud Est	17594	48215	36,5
Sud Ouest	14802	44530	33,2
<b>Total général</b>	<b>139944</b>	<b>491842</b>	<b>28,5</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (2010), INS

11 gouvernorats, tous situés à l’Ouest ou dans le Sud, enregistrent des parts de chômeurs diplômés du supérieur dépassant la moyenne nationale (28,9 à 51 %). Dans 7 autres gouvernorats, tous situés aussi dans les régions intérieures du pays, le taux varie de 25 à 30% : Kasserine, Kairouan, Jendouba, le Kef, B2jà, Médenine, Tozeur, Le reste des régions ont des taux inférieurs à la moyenne nationale qui varient de 18,2% à 27,4%.

**Graphique n°20 : Chômeurs des diplômés du supérieur par rapport au total des chômeurs selon le gouvernorat en 2010**



Source : Enquête Nationale sur l’Emploi (2010), INS

## V- Marché de l'emploi couvert par l'ANETI

### A. Demande d'emploi

**Tableau n° 20 : Nouvelles demandes d'emploi enregistrées aux bureaux d'emploi**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total</b>	<b>129795</b>	<b>136974</b>	<b>128101</b>	<b>153363</b>	<b>201700</b>	<b>193318</b>
<b>dont Femmes</b>	67429	71449	69174	83830	103272	100911
<b>dont Diplômés du supérieur</b>	43436	42567	42317	52246	79564	61038

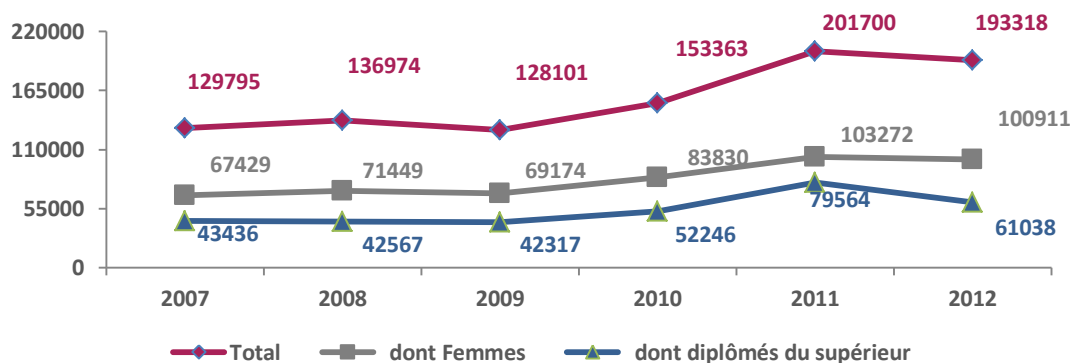
Source : ANETI

Au cours de l'année 2012, les nouvelles demandes d'emploi enregistrées par les services de l'emploi ont atteint environ 193,3 mille contre 122,1 mille durant l'année 2007, soit une hausse annuelle moyenne de 8,3 % sur 6 ans. Durant la même période, la demande des diplômés du supérieur a augmenté de 7% et celle des femmes de 8,4%.

Durant les six dernières années, les nouvelles demandes d'emploi ont connu des évolutions assez marquées. En effet, la période 2007-2012 peut être découpée en trois sous périodes :

- 2007 à 2009 : deux années de fluctuations légères entre hausse et baisse,
- 2009 à 2011 : deux années de hausse remarquable ; 73600 nouvelles demandes de plus,
- 2011 à 2012 : légère baisse.

**Graphique n°21 : Evolution des nouvelles demandes d'emploi enregistrées aux bureaux d'emploi**



Source : ANETI

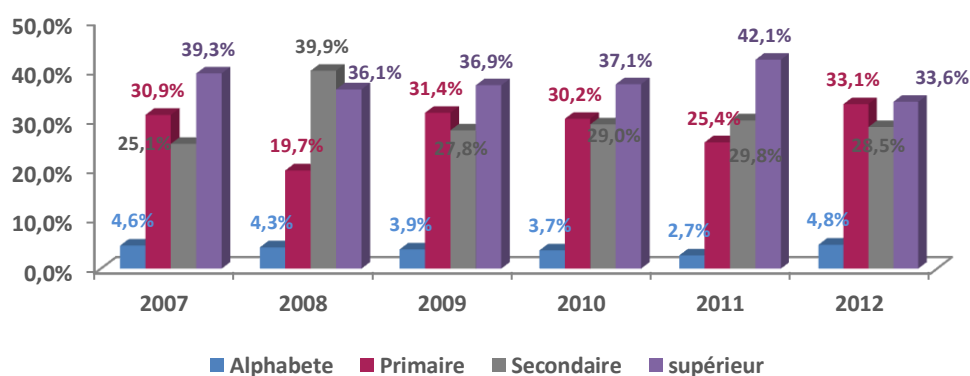
## 1- Répartition des nouvelles demandes d'emploi par niveau d'instruction

En 2012, plus de 65% des nouveaux demandeurs d'emploi enregistrés par les services de l'emploi ont un niveau supérieur (33.6%) ou un niveau primaire (33.1%). Avec une part légèrement inférieure à celle des diplômés du supérieur et des inscrits ayant un niveau primaire, on trouve les inscrits ayant un niveau secondaire. Quant aux alphabètes, ils ne représentent qu'une minorité des nouvelles inscrits en 2012.

L'évolution des nouvelles demandes d'emploi par niveau d'instruction révèle les principaux constats suivants :

- Durant les six dernières années, plus du tiers des nouveaux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANETI ont un niveau supérieur. Un seuil de 42% atteint en 2011, suite au programme Amal, dont 63,5% d'entre eux des femmes.
- En 2008, les nouveaux demandeurs ayant un niveau secondaire ont atteint presque 40%. Depuis lors, leur part a régressé pour atteindre 28,5% fin 2012.
- Pour les demandeurs ayant un niveau primaire, leur part a affiché une hausse continue d'une année à une autre à l'exception de l'année 2008 où elle a atteint son niveau le plus faible (19,7%).

**Graphique n°22 : Répartition des nouvelles demandes d'emploi par niveau d'instruction**



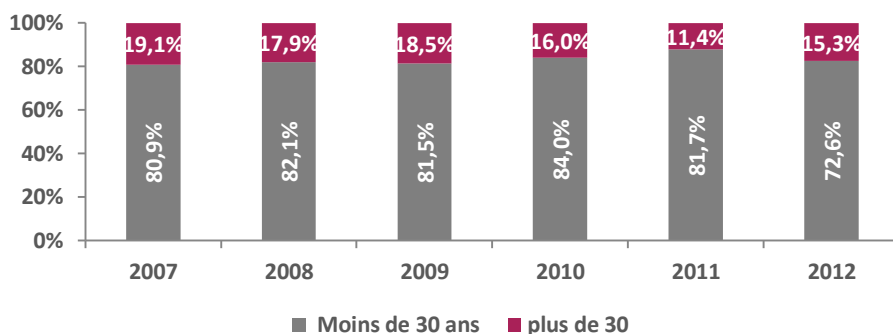
Source : ANETI

## 2- Répartition des nouvelles demandes d'emploi par tranche d'âge

Sur la période 2007-2012, la répartition par tranche d'âge des nouveaux demandeurs d'emploi inscrits aux bureaux d'emploi montre qu'au fur et à mesure que l'âge augmente le nombre des demandeurs d'emploi diminue, ce qui fait que les jeunes âgés de moins de 30 ans constituent les principaux clients de l'agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant. Leur part oscille entre 72% et 84% durant la période 2007-2012.



### Graphique n°23 : Répartition des nouveaux inscrits par tranche d'âge



Source : ANETI

En 2012, les femmes inscrites à l'ANETI dont l'âge inférieur à 30 ans représentent environ 74% du total des femmes inscrites. 48,3% d'entre elles sont des diplômés du supérieur.

## B. Demande d'Emploi en Fin du Mois

En 2012, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin du Mois (DEFM) a atteint environ 273,4 mille dont 56% sont des femmes. Les diplômés du supérieur représentent environ 50% de ces demandeurs alors que les diplômés de la formation professionnelle ne représentent que 11%.

Tableau n° 21 : Demande d'Emploi en Fin du Mois

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total</b>	<b>99213</b>	<b>102511</b>	<b>105377</b>	<b>121730</b>	<b>280022</b>	<b>273461</b>
<b>dont femmes</b>	53173	55293	59455	69834	168810	153932
<b>dont diplômés du supérieur</b>	47562	49333	52393	64866	194688	135896
<b>dont diplômés de la formation professionnelle</b>	9062	10638	11180	11672	18643	31133

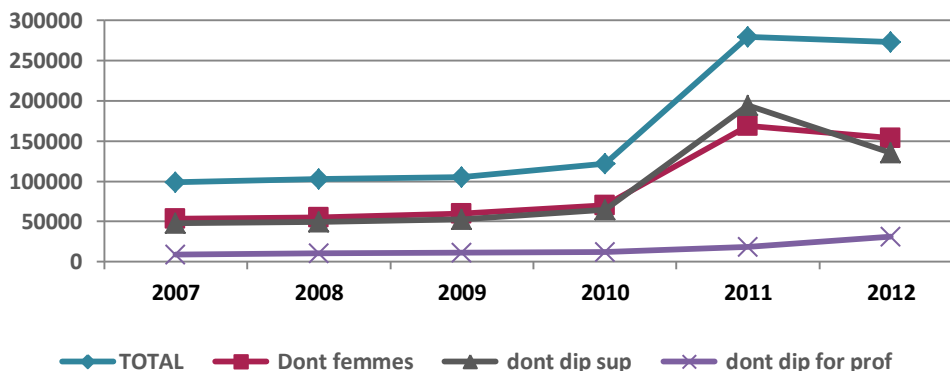
Source : ANETI

Entre 2007 et 2012, Les demandes d'emploi en fin du mois ont augmenté de 22,5% passant ainsi d'environ 99 mille en 2007 à 273 mille en 2012. Les diplômés du supérieur qui représentent sur toute la période plus que la moitié des demandeurs d'emploi, ont augmenté de 23,3% alors que les diplômés de formation professionnelle ont augmenté de 28%.

La DEFM des femmes n'a pas cessé d'augmenter durant les six dernières années avec un taux de croissance annuel moyen de 23,7% passant ainsi de 48 mille en 2007 à 154 mille en 2012.

Sur les 6 ans, le nombre le plus élevé de la DEFM a été observé au 31 décembre 2011. En effet entre 2010 et 2011, la DEFM total a augmenté de 130% et celle des diplômés du supérieur de 200%. Ceci pourrait s'expliquer par les difficultés économiques et la baisse d'activité suite à la révolution du 14 janvier 2011, d'une part, et par l'effet d'appel entraîné par le nouveau programme « système de recherche active d'emploi » d'autre part. Suite à la mise en œuvre en 2011 du nouveau programme d'emploi « Amal », beaucoup de demandeurs se sont inscrits pour bénéficier des avantages financiers accordés par ce nouveau programme. En 2012, leur nombre a diminué suite aux changements des critères d'éligibilité au programme devenus plus restrictifs (exp : l'âge des bénéficiaires a été fixé à plus de 28 ans).

**Graphique n°24: Evolution de la demande d'Emploi en Fin du Mois**



Source : ANETI

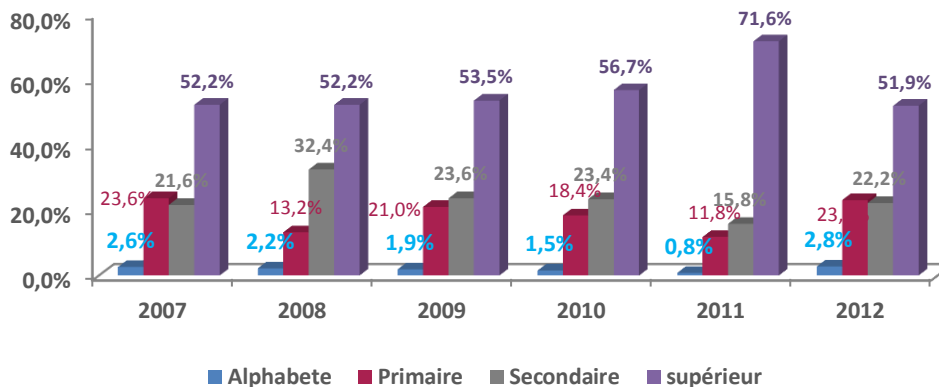
## 1- Répartition des DEFM par niveau d'instruction

En 2012, les femmes représentent 68% des DEFM ayant un niveau supérieur et 41% des DEFM ayant un niveau secondaire.

Entre 2007 et 2012, la répartition de la DEFM par niveau d'instruction fait ressortir que :

- La part de la DEFM ayant un niveau du supérieur est constamment supérieure à 50% avec un record d'environ 72% en 2011;
- Les demandeurs d'emploi ayant un niveau secondaire constituent presque le ¼ des demandeurs d'emploi en fin du mois sur toute la période 2007- 2012 avec un seuil de 32,4% en 2008,
- La proportion des alphabètes inscrits à l'ANETI est faible sur toute la période 2007-2012

**Graphique n°25: Répartition des DEFM par niveau scolaire**



Source : ANETI

## 2- Répartition des DEFM par délai d'attente

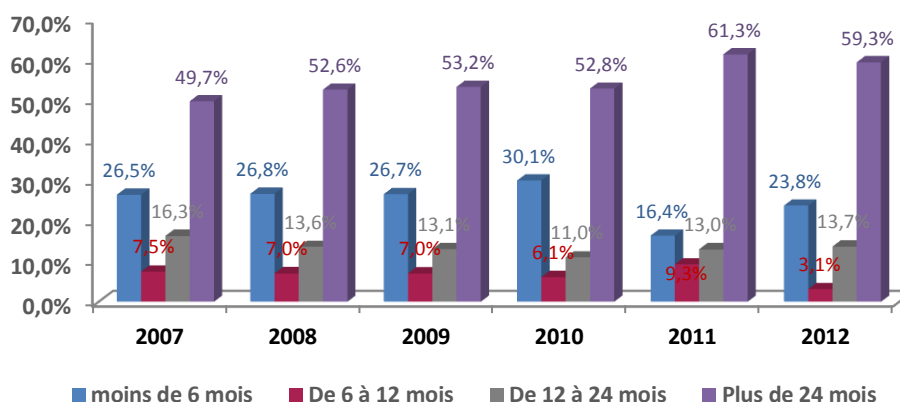
Entre 2007 et 2012, environ 50% des demandeurs d'emploi en fin du mois sont des chômeurs de longue durée inscrits depuis plus de deux ans avec une apogée de 61% enregistrée en 2011. Cette part a légèrement baissé pour atteindre près de 59% en 2012.

La répartition des demandeurs d'emplois en chômage depuis plus de deux ans selon le niveau d'instruction, montre que 60% d'entre eux ont un niveau supérieur et environ 30% ont un niveau secondaire. Les femmes représentent 58% de cette population.

Les inscrits durant une période inférieure à 6 mois constituent la deuxième catégorie des demandeurs d'emploi les plus touchés.

La part des demandeurs d'emploi ayant un délai d'attente entre 6 et 12 mois est en décroissance continue passant de 8,6% en décembre 2005 à 3,1% en décembre 2012, exception faite pour l'année 2011 où leur part a atteint 9,3%.

Graphique n°26: Répartition des DEFM par délai d'attente



Source : ANETI

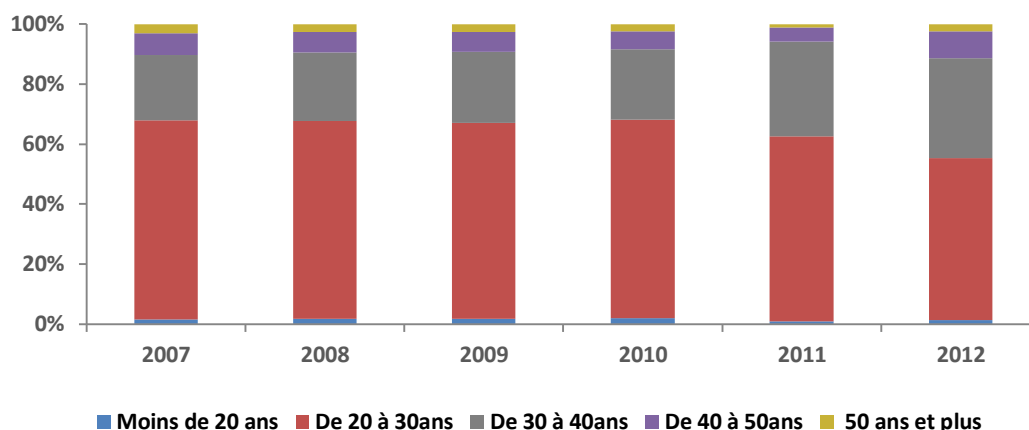
## 3- Répartition des DEFM par tranches d'âge

La hausse de la DEFM continue de frapper de plein fouet les 20-30 ans. En effet, sur toute la période 2007 – 2012, la plus petite valeur de la part de la DEFM de cette catégorie des tranches d'âge était au environ de 55% en 2012 et la valeur la plus élevée était aux alentours de 66.2% en 2010.

En 2012, 60% des demandeurs d'emploi en fin du mois âgés de 20 à 30 ans sont de femmes, 60% ont un niveau du supérieur et presque 35% ont un niveau du secondaire.

Sur la tranche d'âge 50 et plus, les demandeurs d'emploi en fin du mois sont âgés entre 50 et 60 ans, les plus de 60 ans sont presque nul.

**Graphique n°27: Répartition des DEFM par tranches d'âge**



Source : ANETI

## C. Offres d'emploi

En 2012, le nombre des offres d'emploi a atteint 155,7 mille dont 61% offres de stages dans le cadre des programmes de promotion de l'emploi.

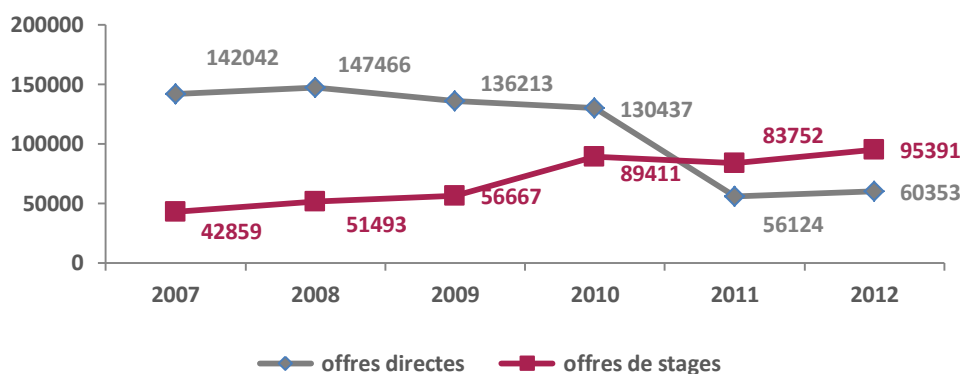
**Tableau n° 22 : Répartition des offres d'emploi**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total</b>	<b>184901</b>	<b>198959</b>	<b>192880</b>	<b>219848</b>	<b>139876</b>	<b>155744</b>
<b>dont offres directes</b>	76,8%	74,1%	70,6%	59,3%	40,1%	38,8%
<b>dont offres de stages</b>	23,2%	25,9%	29,4%	40,7%	59,9%	61,2%

Source : ANETI

La répartition des offres d'emploi entre offres directes et offres de stages montre que durant les six dernières années, la part des offres d'emploi direct est en baisse continue, de 76% en 2007 à 39% en 2012, au profit des offres de stages dont la part est passée de 23% en 2007 à plus de 60% en 2012 ce qui montre bien l'effort du ministère pour créer et soutenir l'emploi par des mesures variées de la politique d'emploi notamment au cours des périodes de baisse d'activité économique.

## Graphique n°28: Evolution des offres d'emploi

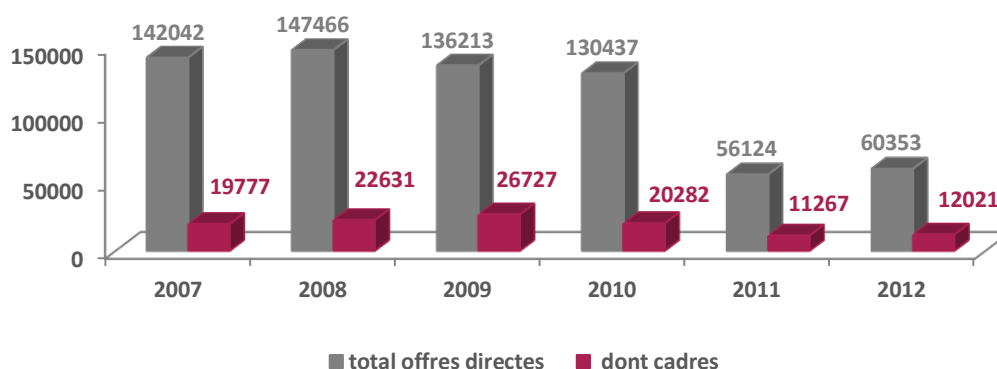


Source : ANETI

### 1- Répartition des offres d'emploi direct

La part des offres d'emploi direct pour les cadres a évolué sur la période 2007-2012 de presque 14% en début de période à 20% en 2012 mais elle reste encore faible par rapport aux demandeurs d'emploi cadres en fin du mois.

### Graphique n°29: Evolution des offres d'emploi direct



Source : ANETI

### 2- Répartition des offres par secteur d'activité

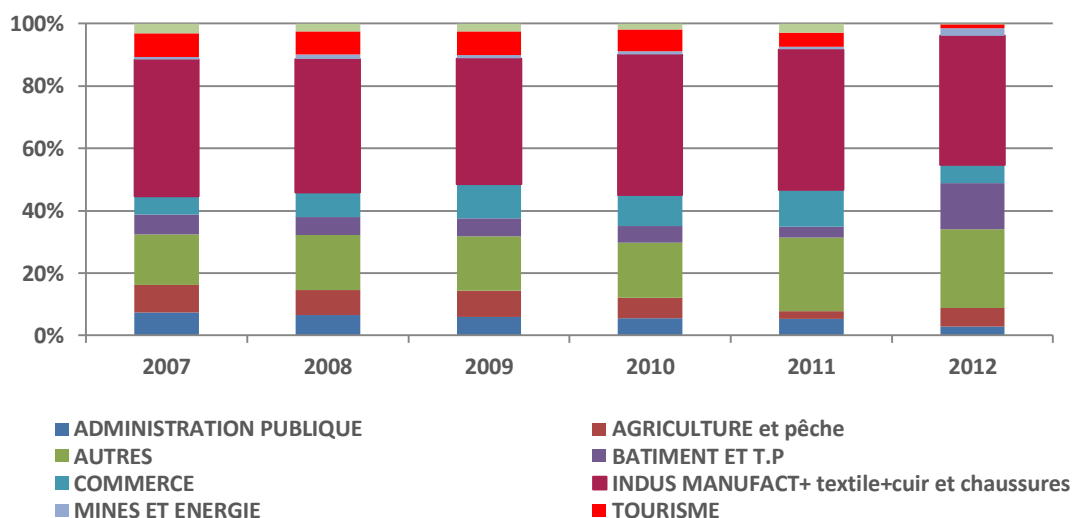
La répartition des offres d'emploi par secteur d'activité montre que, sur toute la période 2007-2012, plus de 40 % des offres d'emploi proviennent du secteur des industries manufacturières, textile et cuir et chaussures. Les autres secteurs sont en baisse continue tel que le secteur du Bâtiment et travaux publics qui a chuté de 6,4% à 3,4% en 2011 ensuite il s'est rattrapé à presque 15% en 2012.

Les secteurs de l'Administration publique, de l'agriculture du tourisme et du transport ont diminué respectivement de 2,4 point ; 4 point ; 6,6 point et 2,9 point.

Entre 2007 et 2012 Le secteur du commerce a connu des hauts et des bas jusqu'à revenir presque à la même situation de 2005 avec une part des offres de 5,7%.

Suite aux recrutements massifs réalisés par la société phosphate Gafsa de l'ordre de 2589, la part des offres du secteur des mines et énergie a passé de 0,8% en 2007 à 2,4% en 2012.

### Graphique n°30: Répartition des offres par secteur d'activité



Source : ANETI

### 3- Répartition des offres par gouvernorats

En 2012, la répartition des offres d'emploi par gouvernorats montre que 15 % de ces offres sont déposées à Tunis et 11% à Sousse. Les gouvernorats de l'Ariana, Monastir, Nabeul, Sfax et Ben Arous accaparent entre 6,7% et 8,7% du total des offres collectées au niveau national. Pour les autres gouvernorats, la part des offres d'emploi est relativement faible.

Durant la période 2007-2012, les offres d'emploi ont connu une évolution contrastée selon les régions. Ainsi, les gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, Kasserine, Tunis et Zaghouan ont enregistré des hausses plus ou moins importantes de leurs parts des offres d'emploi. A contrario, cette part a diminué dans les gouvernorats de Bizerte, Gabes, Jendouba, Kairouan, Monastir, et Sfax.

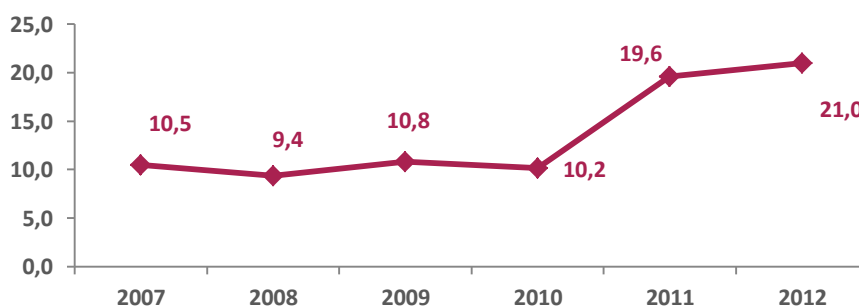
La part des gouvernorats non cités est en baisse sur toute la période 2007-2012.

Les gouvernorats de Tunis, Sousse, Sfax, Nabeul et Ariana accaparent environ 50% du total des offres collectées au niveau nationale.

### 4- Le ratio pression sur le marché de l'emploi

Le ratio « demandes d'emploi en fin du mois/offres en traitements » au 31 décembre qui est un indicateur de mesure ponctuelle de la pression sur le marché de l'emploi, a connu une légère hausse entre 2007 et 2010 en passant de 10,5 points et 10,9 points. et ensuite et à A partir de décembre 2011, ce ratio a grimpé de 19,6 points pour atteindre 21 points à la fin de l'année 2012. Ce hausse prononcée s'explique en grande partie, d'une part, par les difficultés économiques et la baisse de l'activité suite à la révolution du 14 janvier 2011, et d'autre part par l'effet d'appel entraîné par le nouveau programme « système de recherche active d'emploi » qui a incité beaucoup de demandeurs à s'inscrire aux bureaux de l'emploi pour bénéficier des avantages financiers accordés par ledit programme.

### Graphique n°31: Evolution du ratio de pression sur le marché de l'emploi (En points)



Source : ANETI  
Traitement : ONEQ

Au 31 décembre 2012, la répartition de ce ratio par gouvernorats montre que le gouvernorat de Tataouine a subi la plus forte pression (694 points). Les gouvernorats de Sidi Bouzid, Jendouba, Kébili, et Ben Arous ont enregistré à leurs tours des pressions plus ou moins importantes variant de 134 points à 160 points. Le reste de gouvernorats présentent des ratios au tour de la moyenne nationale (21 points).

## D- Placements en emploi

Tableau n° 23 : Evolution des placements en emploi

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total</b>	<b>124572</b>	<b>134224</b>	<b>131403</b>	<b>123619</b>	<b>46471</b>	<b>53643</b>
<b>dont diplômés du supérieur</b>	16,8%	20,2%	23,7%	18,7%	18,9%	24,0%
<b>dont femmes</b>	43,7%	43,7%	44,4%	46,4%	52,0%	51,5%

Source : ANETI

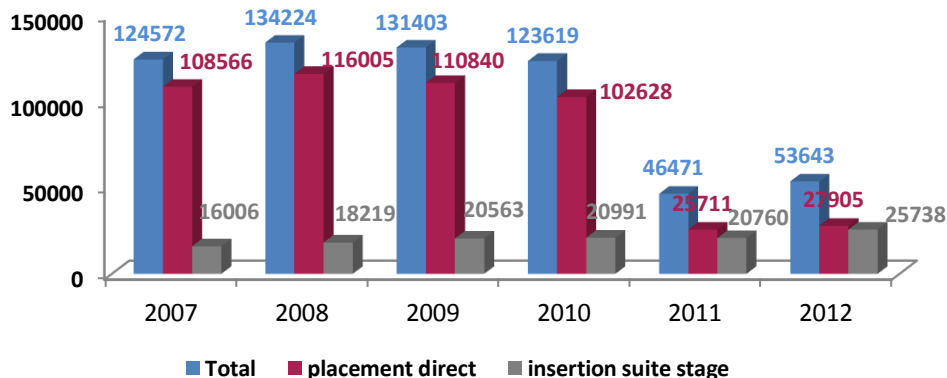
En 2012 les bureaux d'emploi relevant de l'agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant ont placé 54 mille demandeurs d'emploi, soit une baisse annuelle moyenne de 11% entre 2005 et 2012.

Durant la période 2007-2012, les placements en emploi ont connu trois phases différentes :

- Entre 2007 et 2008, les placements ont affiché une hausse de 7,7% en passant d'environ 124 mille à 134 mille.
- Entre 2009 et 2010, les placements ont connu une légère baisse (-6%) en passant d'environ 131 mille à 123 mille.
- En 2011, les placements ont atteint près de 46 mille enregistrant ainsi une baisse prononcée (-62%) en comparaison avec l'année précédente. Cette baisse est due principalement aux difficultés économiques qu'a connues le pays suite à la révolution.
- En 2012, les placements ont affiché une hausse d'environ 15% en comparaison avec l'année 2011.

La part des diplômés du supérieur dans les placements en emploi a enregistré une augmentation de 2005 à 2009 avant de subir une baisse en 2010. Elle a repris la hausse à partir de 2011. Les femmes bénéficient presque de 50% des placements entre la période 2007 et 2012 avec des légères fluctuations d'un minimum de 43% à un maximal de 52%.

**Graphique n°32: Evolution des placements en emploi**



Source : ANETI

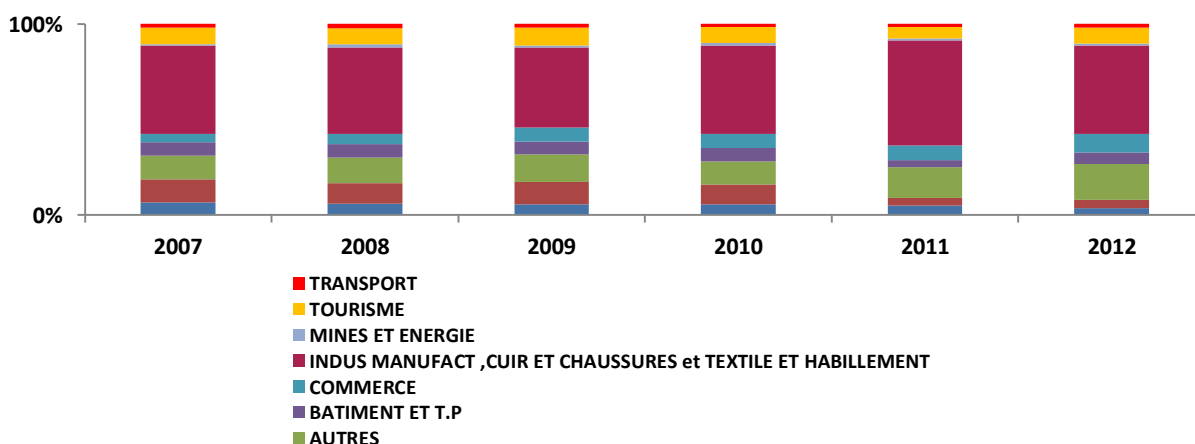
La répartition des placements entre placement en emploi direct et insertion suite aux stages fait ressortir un grand écart entre ces deux catégories. En effet, les placements en emploi direct représentent en moyenne 80% des placements durant la période 2007-2012. Leur part dans l'ensemble des placements a chuté de 87% en 2007 à 52% en 2012 laissant place à l'insertion suite aux stages dont la part est passée de 12,8% en 2007 à 48% en 2012.

### 1- Placements en emploi par secteur d'activité

Durant la période 2007-2012, plus de 40% des placements en emploi sont générés par le secteur des industries du cuir et des chaussures et des industries du textile et d'habillement.

La part des placements dans le secteur de l'agriculture ainsi que du BTP est en baisse continue de 2007 à 2012. En revanche, la part du secteur du commerce a affiché une hausse en passant de 4,4% à 9,5% durant la même période.

**Graphique n°33: Evolution sectorielle des placements en emploi**



Source : ANETI



## 2- Placements en emploi par gouvernorat

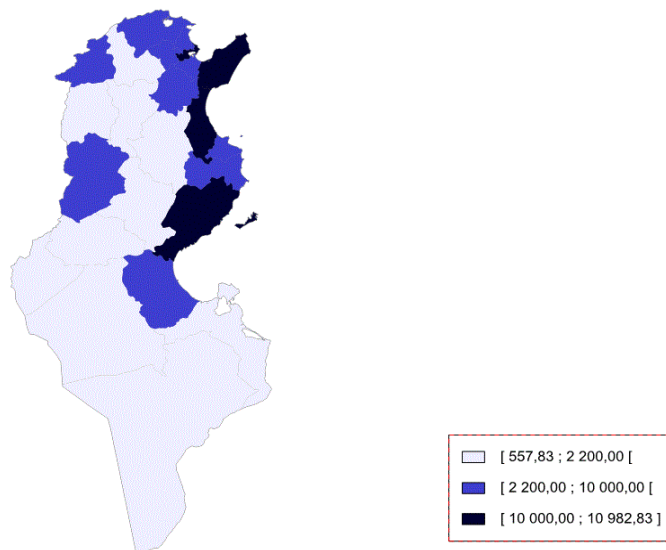
En 2012, la répartition des placements en emploi par gouvernorat révèle trois groupes :

- un premier groupe composé de onze gouvernorats (Gabes, Gafsa, Jendouba, Kairouan, Kébili, Le Kef, Médenine, Sidi Bouzid, Siliana, Tataouine et Tozeur). Les parts de ces gouvernorats dans le total des placements en emploi sont faibles variant entre 0,3% et 2,2%.
- un deuxième groupe dont la part varie entre 2,2% et 5,3%. Ce groupe comporte sept gouvernorats (Ariana, Béja, Bizerte, Kasserine, Mahdia, Manouba, et Zaghuan.)
- un troisième groupe dont la part est supérieur à 5,3%, Ce groupe est composé de cinq gouvernorats restants à savoir .....

L'évolution des placements en emploi par gouvernorats durant les six dernières années, révèle une hausse de la part des gouvernorats du grand Tunis (Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba) et une stagnation de la part du gouvernorat de Sousse. A contrario, les parts des gouvernorats restants dans le total des placements en emploi ont enregistré une baisse durant la même période.

Sur les six dernières années, le nombre moyen des placements en emploi est important dans les gouvernorats de Tunis, Nabeul, Sfax et Sousse. Il est autour de la moyenne dans dix gouvernorats (Monastir, Zaghuan, Ariana, Ben Arous, Manouba, Bizerte, Jendouba, Kasserine, Mahdia et gabes). Il demeure faible dans les dix gouvernorats i restants (Kairouan, Sidi Bouzid, Béja, Siliana, Le Kef, Tozeur, Médenine, Tataouine, Gafsa, Kébili).

Nombre Moyen des placements par gouvernorat (2007-2012)

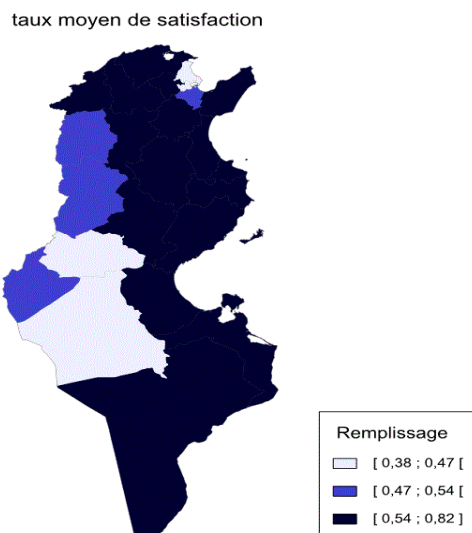


### 3- Taux de satisfaction des offres d'emploi par gouvernorat

Durant les six dernières années, le Taux de satisfaction des offres d'emploi calculé au niveau national a enregistré une baisse continue. En effet, il est passé de 67% en 2007 à presque 34% en 2012.

Selon les gouvernorats, ce taux a connu deux principales phases d'évolution. Une première de 2007 à 2009 au cours de laquelle ce taux a augmenté dans 14 gouvernorats et a diminué dans les 10 autres gouvernorats. Une seconde phase

Et à partir de 2010 ce taux a baissé dans tous les gouvernorats et il a atteint ses valeurs les plus faibles dans tous les gouvernorats en 2011. En 2012, une légère reprise est constatée au niveau national.



Une moyenne des taux de satisfaction sur la période 2007-2012 a permis de dégager les résultats suivants :

- Les gouvernorats de l'Ariana, Gafsa, Tunis et Kébili, présentent des taux de satisfaction inférieurs à celui de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 57%.
- Des gouvernorats dont le taux de satisfaction autour de la moyenne dont notamment les gouvernorats Kasserine, Ben Arous, le Kef et Tozeur
- Le reste des gouvernorats ont une meilleure situation par rapport aux autres gouvernorats et en comparaison avec la moyenne nationale.

## E- Les programmes d'emploi

**Tableau n° 24 : Evolution des programmes d'emploi**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>SIVP</b>	37107	44903	35312	45245	45018	55723
<b>CIDES</b>			2387	3996	1018	276
<b>SCV</b>				5901	6719	18120
<b>CEF</b>	2824	3464	702			
<b>CAIP</b>			16206	34954	37629	40458
<b>CRVA</b>			223	750	621	359
<b>Total général</b>	<b>39931</b>	<b>48367</b>	<b>54830</b>	<b>90846</b>	<b>91005</b>	<b>114936</b>
<b>dont femmes</b>	22902	28991	34786	59462	58291	75018

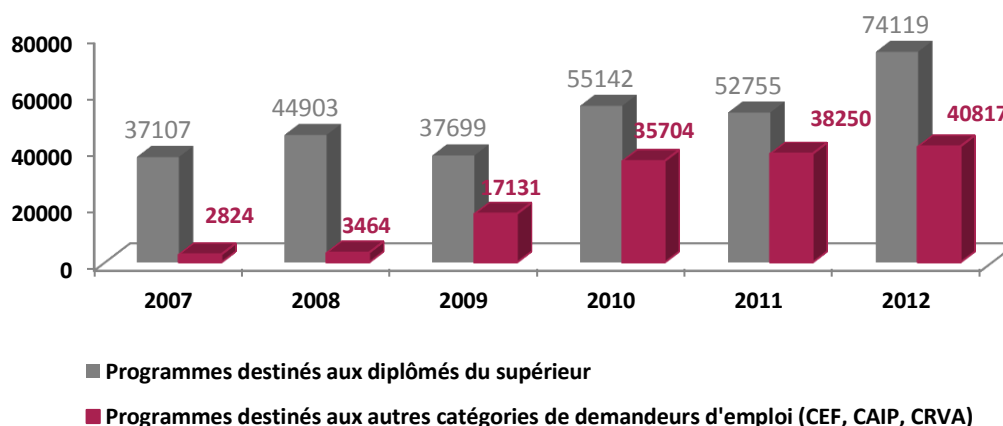
Source : ANETI

L'évolution des nouveaux contrats signés est en hausse continue de 2007 à 2012, ce chiffre a évolué en moyenne de 23,5% sur toute la période passant ainsi de 40 mille à 115 mille contrats signés. Cependant, il est intéressant de noter que les bénéficiaires femmes ont augmenté de 26,7% sur la même période.

La répartition de ces nouveaux contrats par type de bénéficiaires montre que sur la période 2007-2012 les diplômés du supérieur accaparent plus que 70% de l'ensemble des contrats signés (SIVP, CIDES et SCV).

Le nombre des bénéficiaires des programmes d'emploi des diplômés du supérieur est en hausse continue, exception faite pour 2009 année de crise mondiale où le nombre de bénéficiaires a chuté par rapport à 2008, et pour 2011, 1<sup>ère</sup> année post-révolutionnaire, où la chute était moins faible par rapport à celle de 2008. Pour les autres catégories de demandeurs d'emploi (CEF, CAIP et CRVA), le nombre était faible de 2007 à 2008 par rapport à celui des diplômés du supérieur. A partir de 2009 et avec le lancement surtout du nouveau programme «CAIP » ce nombre a fortement augmenté soit de 16206 à 40458 enregistrant ainsi une hausse d'environ 35,6% de 2009 à 2012.

**Graphique n°34 : Evolution des programmes d'emploi**

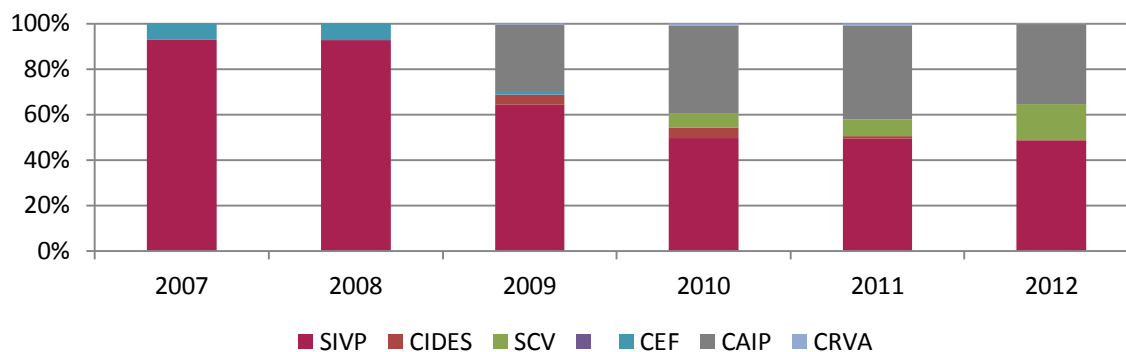


Source : ANETI

## 1- La répartition des bénéficiaires par programme

La répartition des bénéficiaires par programme montre que sur toute la période 2007-2012, le SIVP reste le programme le plus sollicité par les entreprises, Toutefois et à partir de 2009 et avec la création des nouveaux programmes « caip, Cides, CRVA », la structure par type de programme des bénéficiaires à fortement changé, En effet en 2008 la part de l'SIVP a passé de 93% à 65% en 2009 et celle du « caip » est de 30% en 2009. En ce qui concerne le programme SCV dont le nombre de bénéficiaire ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre depuis sa création en 2010, sa part a passé de 6,5% en 2010 à 16% en 2012.

**Graphique n°35 : La répartition des bénéficiaires par programme**



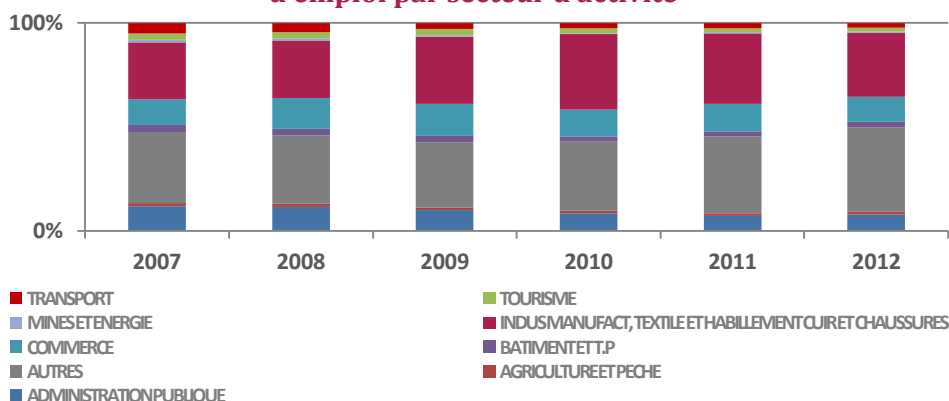
Source : ANETI

## 2- Programmes d'emploi par secteur d'activité

En 2012, La répartition des bénéficiaires des programmes par secteur d'activité montre que plus que 30% d'entre eux exerce dans le secteur des industries manufacturières, du textile, habillement et cuir et chaussure, 12% dans le secteur du commerce, 8% dans l'administration publique et le reste sont répartis à des parts relativement faible sur les autres secteurs.

Sur la période 2007-2012, le secteur des industries manufacturières accaparent à lui seul plus que 30% des bénéficiaires des programmes. Le secteur du commerce malgré une légère baisse à partir de 2010, il reste le deuxième secteur qui recourt plus aux programmes d'emploi avec une moyenne de 13% de l'ensemble des bénéficiaires sur les 6 ans.

**Graphique n°36 : La répartition des bénéficiaires des programmes d'emploi par secteur d'activité**



Source : ANETI

### 3- Programmes d'emploi par gouvernorats

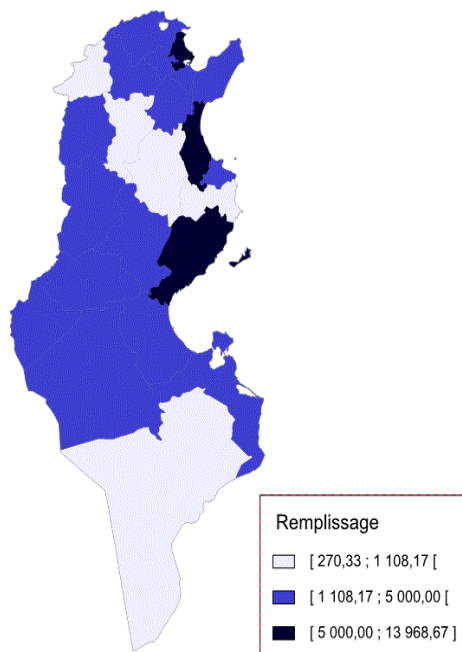
L'évolution de la part des bénéficiaires des programmes par gouvernorat montre que ces taux sur la période 2007-2012 n'ont pas beaucoup changé ; donc la structure est presque la même sur toute la période.

L'analyse par région des bénéficiaires des programmes d'emploi montre une grande disparité régionale. En effet, sur les 6 ans, plus que 60% des bénéficiaires des programmes sont accueillis par des établissements installés dans des gouvernorats de littorale Tunis, Ariana, Ben Arous, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax, Les 17 autres gouvernorats n'accaparent que moins de 40% de ces bénéficiaires avec des proportions relativement faible.

La répartition du nombre moyen des bénéficiaires des programmes par gouvernorats révélé 3 groupes de gouvernorats :

- Un premier groupe ou ce nombre es relativement faible et ce dans 5 gouvernorats
- Un deuxième groupe ou ce nombre est autour de la moyenne et ce dans la majorité des gouvernorats (15 gouvernorats)
- Un troisième groupe composé de 4 gouvernorats dont notamment Ariana, Bizerte, Sousse et Sfax dont le nombre est important.

Nombre moyen des bénéficiaires des programmes d'emploi par gouvernorat



### 4- Les programmes d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises (PAPPE)

Au cours de l'année 2012, près de 11700 jeunes ont bénéficié au moins d'une action de formation entrepreneuriale, d'un stage pratique en entreprise ou d'une bourse d'accompagnement, contre 12100 jeunes durant l'année précédente, enregistrant ainsi une baisse de 3,5% qui s'ajoute à la baisse de 24,8% enregistrée en 2011 par rapport à l'année 2010.

## Tableau n° 25 : Evolution du nombre des nouveaux bénéficiaires des programmes

### D'accompagnement des promoteurs des petites entreprises (PAPPE)

	2010	2011	2012
<b>BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>2062</b>	<b>1855</b>	<b>1348</b>
<b>CEFE</b>	<b>7570</b>	<b>6209</b>	<b>6080</b>
<b>CREE</b>	<b>630</b>	<b>290</b>	<b>243</b>
<b>FORMATION EN GESTION</b>	<b>585</b>	<b>296</b>	<b>297</b>
<b>FORMATION GERME</b>	<b>545</b>	<b>460</b>	<b>478</b>
<b>FORMATION TECHNIQUE</b>	<b>679</b>	<b>456</b>	<b>508</b>
<b>MORAINE</b>	<b>3164</b>	<b>1867</b>	<b>2061</b>
<b>SPE (Stage Pratique en Entreprise)</b>	<b>840</b>	<b>650</b>	<b>651</b>
<b>Ensemble</b>	<b>16075</b>	<b>12083</b>	<b>11666</b>

Source : ANETI

La baisse enregistrée en 2012 est due essentiellement à la baisse du nombre des bénéficiaires des bourses d'accompagnement qui est passé de 1850 jeunes promoteurs en 2011 à 1350 en 2012, Cette dernière baisse est à son tour due essentiellement à la baisse du nombre des participants aux séminaires de CEFE et de CREE durant les deux dernières années, Rappelons que la bourse d'accompagnement est destinée aux jeunes ayant participé aux séminaires de CEFE et de CREE dont les projets sont en cours de démarrage ou déjà en activité.

A cela pourrait s'ajouter la situation économique et sociale relativement dégradée que vit le pays qui n'encouragerait nullement les jeunes désireux d'installer leurs propres projets à y investir.

Pour les actions de formation en gestion, formation technique, formation GERME, formation MORAINE ainsi que les stages pratiques en entreprises (SPE), malgré l'augmentation observée du nombre des jeunes qui y ont participé durant l'année 2012, les réalisations demeurent encore en deçà de celles de l'année 2010, où on avait enregistré près de 16000 jeunes bénéficiaires.

Tous niveaux confondus, les femmes participent beaucoup plus que les hommes dans les actions de formation entrepreneuriale, Un peu plus de 7000 femmes ont pu en bénéficier, contre 4700 pour les hommes, soit une part de 60%, Les écarts entre les femmes et les hommes sont plus prononcés dans les premières phases d'accompagnement pour la création d'entreprises à savoir les actions de formation, les stages pratiques en entreprises et la formation technique, actions où leurs parts atteignent les 80%, Au début du processus, les jeunes femmes accorderaient une grande importance au travail indépendant, car elles seraient conscientes des défis de l'emploi d'une façon générale et des défis spécifiques de l'emploi de la femme plus particulièrement.

Cependant et en suivant la chronologie des actions de formation entrepreneuriale, les écarts entre les femmes et les hommes se rétrécissent de plus en plus jusqu'à se transformer en faveur de ces derniers, En effet, le nombre des jeunes hommes bénéficiaires de bourse d'accompagnement qui constitue le dernier maillon du processus de soutien et d'aide des jeunes promoteurs dépasse celui des jeunes femmes, soit 700 hommes contre 650 femmes.

Les jeunes femmes désireuses de continuer leur chemin vers la réalisation effective de leurs projets se heurteraient à plus d'obstacles dans la mise en œuvre de leurs projets et auraient plus besoin de temps et de soutien pour réaliser leurs ambitions, Les efforts de promotion de la micro entreprise se sont donc révélés relativement plus efficace pour les hommes que pour les femmes en ce qui concerne l'emploi indépendant<sup>1</sup>.

L'analyse selon les niveaux d'éducation des bénéficiaires révèle que deux sur trois jeunes ont un niveau supérieur, En effet, près de 7700 jeunes ayant un niveau supérieur bénéficient des différentes mesures de promotion du travail indépendant, particulièrement des actions de CEFE (74%), CREE (66%), MORAINÉ (75%) et à un degré moindre de bourses d'accompagnement (62%), Par contre, les actions de formation technique et de formation en gestion ainsi que les stages pratiques en entreprises intéressent moins cette catégorie, avec des parts respectives de 28%, 18% et 24%.

**Tableau n° 26 : Part des femmes parmi les nouveaux bénéficiaires**

**Des actions de formation entrepreneuriale**

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Part</b>
BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT	700	648	<b>48,1%</b>
CEFE	2554	3526	<b>58,0%</b>
CREE	98	145	<b>59,7%</b>
FORMATION EN GESTION	133	164	<b>55,2%</b>
FORMATION GERME	266	212	<b>44,4%</b>
FORMATION TECHNIQUE	114	394	<b>77,6%</b>
MORAINÉ	643	1417	<b>68,8%</b>
SPE	132	519	<b>79,7%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>4640</b>	<b>7025</b>	<b>60,2%</b>

Source : ANETI

L'analyse par région de résidence montre que les jeunes ayant participé aux différentes sessions de formation entrepreneuriale sont relativement dispersés sur le territoire national. En effet, un peu plus de 50% des jeunes bénéficiaires de formation entrepreneuriale sont résidents dans huit gouvernorats qui appartiennent aussi bien aux régions du littoral qu'aux régions de l'intérieur, à savoir : Tunis, Sousse, Monastir, Sfax, Kairouan, Gafsa, Tozeur et Gabès.

Paradoxalement, les jeunes issus de quelques régions caractérisées par le développement de leur tissu économique et associatif telles que les régions de l'Ariana, Ben Arous, Sousse et Sfax, en bénéficient moins que d'autres qui sont issus des régions moins développées, En effet, le ratio du nombre des postes de formation entrepreneuriale par rapport au nombre des postes de stage varie entre 5% et 7% dans chacune de ces régions, Les jeunes de ces régions sembleraient préférer attendre des opportunités de travail en tant que salariés.

<sup>1</sup> Conclusion extraite de l'étude menée par l'ONEQ en 2011 portant sur l'évaluation du concours de plan d'affaires

## VI- Le système éducatif Tunisien

---

De manière mécanique, les très importants efforts de scolarisation primaire et secondaire réalisés ces dernières années conduiront à une forte hausse des effectifs étudiants en Tunisie. Des aménagements et des corrections ont été introduits, depuis dix ans, à tel ou tel niveau de l'architecture complexe de l'école et de l'université. Mais les problèmes de fond demeurent, et constituent des handicaps majeurs dans la nouvelle phase de développement que traverse le pays. En effet, la relation éducation-formation-emploi a suscité un intérêt tout particulier. Les jeunes en général et les diplômés en particulier connaissent de nos jours de plus en plus de difficultés d'insertion dans le marché de l'emploi. Voilà une affirmation qui ne fera sursauter personne, tant elle fait maintenant partie des débats publics. Ce type de déclaration s'appuie sur des données qui confirment une situation qui devient de plus en plus préoccupante. Dans ce cadre, une analyse du système éducatif s'est avérée nécessaire pour aborder la question de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

En effet, **au niveau de l'enseignement de base et secondaire** l'offre de services éducatifs a connu une importante expansion. Au niveau de l'enseignement de base (1er et 2ème cycle), le nombre des établissements est passé de 4838 en 2002 à 6671 en 2011. Quant au personnel enseignant, leur effectif s'est accru de près de 27 500, en passant de 76920 en 2002 à 95249 en 2011.

L'expansion de la capacité d'accueil s'est traduite par un accroissement important des effectifs scolaires. A titre d'exemple, les effectifs des élèves scolarisés dans le secondaire ont augmenté jusqu'à 2005 mais sont actuellement en baisse, et en 2012 ils étaient de 453090 (contre 508790 en 2005). Le nombre d'élève inscrit en premier et en deuxième cycle de l'enseignement de base est en baisse depuis 2002, suivant la courbe démographique. Ce nombre a passé de 1863385 élèves en 2002 à 1484204 élèves en 2012. La proportion d'élèves de la 7ème année ayant rejoint l'enseignement technique est de 6,1%, 4,5%, 5,8% et 4,4% successivement durant les années 2009, 2010, 2011 et 2012. Ces taux restent en dessous des objectifs fixés (10% en 2011 et 15% en 2012). En effet, la voie de l'enseignement technique est assimilée aux élèves en échec scolaire puisque les élèves orientés vers l'enseignement technique sont surtout les redoublants et les expulsés de la 7ème année et la 8ème année de l'enseignement de base général. De plus, l'absence de passerelles entre l'enseignement de base technique l'enseignement secondaire et la formation professionnelle explique aussi la diminution du nombre d'élèves ayant rejoint les collèges techniques.

On doit, cependant, signaler que, malgré ces résultats, le système scolaire tunisien connaît toujours des problèmes importants. Les taux de promotion intra et inter - cycles diminuent entre 2002 et 2011 dans tous les cycles d'enseignement, alors que les taux de redoublement et d'abandon augmentent. De nombreux élèves abandonnent encore les études, surtout au niveau du deuxième cycle de l'enseignement de base (9%) et le secondaire (10,1%), sans avoir acquis les compétences minimales requises pour s'insérer dans la société. Pendant l'année scolaire 2011-2012, presque 18267 élèves du primaire quittent l'école, 42243 élèves du préparatoire quittent les collèges et 45762 élèves du secondaire quittent les lycées. En outre, on constate que le taux d'abandon est croissant en fonction du niveau scolaire. Plus l'élève avance dans son éducation plus la probabilité de quitter l'école est importante. En Tunisie et contrairement à d'autres pays en voie de développement, l'abandon scolaire est plus fréquent chez les garçons. Pour l'année scolaire 2010/2011 la part des filles qui abandonnent l'école, le collège et le lycée par rapport au total des abandons est de l'ordre de 39%, 32,4% et 46,7%. Des disparités régionales importantes sont aussi présentes.



En effet, les régions de l'intérieure affichent des taux les plus élevés qui dépassent la moyenne nationale. Les gouvernorats de kasserine et de Kairouan présentent les taux les plus élevés soit respectivement de 4% et 3,5% pour l'année scolaire 2009/2010 suivis par Sidi Bouzid (2,6%), Siliana (2,5%) et Jendouba (1,6%).

En ce qui concerne le Bac on observe une détérioration du pourcentage d'admis, qui ne représentaient que 55,9% des effectifs de la quatrième année en 2012, contre 72% en 2002. Quant à la distribution des admis et des diplômés par filière, on observe que la filière Lettres est encore prépondérante bien que les sections Economie-Gestion et Technique aient connu une évolution remarquable du nombre de diplômés. Cela a des conséquences évidentes sur l'employabilité. En effet, même si la mission principale de l'enseignement secondaire est de préparer les sortants à l'enseignement supérieur et/ou à la formation professionnelle, le sort des sortants (bac ou exclus) entrant sur le marché de l'emploi est préoccupant ; les chômeurs de ce groupe, en 2011, représentaient encore 42,5% de la totalité.

Les élèves tunisiens manifestent aussi des faiblesses évidentes dans le domaine des langues et des mathématiques que traduisent les difficultés qu'ils éprouvent à communiquer, à rédiger, à résoudre des problèmes. Diverses évaluations internes et externes ont attiré l'attention sur cet état de fait. Par exemple, les résultats réalisés par la Tunisie lors de l'évaluation PISA en 2009, sont extrêmement modestes. Sur les 65 pays, la Tunisie a été classée 56ème avec 401 points en matière de compréhension de l'écrit. La Tunisie a été classé aussi 47ème sur 50 en mathématiques et 48ème sur 50 en sciences lors de l'évaluation TIMSS.

**L'enseignement supérieur** a de son côté, connu une évolution appréciable aussi bien dans ses structures d'accueil que dans l'effectif des étudiants qui fréquentent ses différents niveaux. L'effectif des étudiants qui était de 226 milles en 2001-2002 a atteint le nombre de 340 milles en 2011-2012, d'où un taux d'accroissement de l'ordre de 50 %. A l'échelle des filières deux conclusions doivent être relevés : un sureffectif d'étudiants en lettres et Affaires commerciales et administratives, filières où les possibilités d'emploi sont plus faibles. En effets, ces filières regroupent presque 30% des effectifs inscrits en 2012 ; une accélération des effectifs en sciences informatiques, techniques et sciences de l'ingénierie (la part des étudiants en ingénierie et techniques apparentes a passé de 10% en 2007 à 14,1% en 2012).

Entre ces deux dates, le nombre d'universités est passé de 7 à 13. Quant au nombre des établissements d'enseignement supérieur il est passé de 121 à 195. En matière de moyens humains, les statistiques montrent une amélioration de l'encadrement pédagogique durant la dernière décennie. Selon les données officielles, le pays comptait 22410 enseignants en 2011-2012 contre 11412 personnes en 2002. Le taux d'encadrement est ainsi passé de 20 étudiants par enseignant en 2002 à 15,1 en 2012. Par ailleurs, la qualité de l'encadrement tend à se détériorer étant donné la répartition inégale du personnel enseignant selon le grade.

À l'augmentation des effectifs correspond aussi celle des diplômés, qui ont augmenté de 160% entre 2002 et 2011, passant ainsi de 28565 à 74133. La majorité des diplômés (70,8%) provenaient en 2011 des filières courtes (licence) à faible employabilité. A l'échelle des filières on constate aussi une répartition inefficente des diplômés, avec un sureffectif de diplômés en Lettres (15,9%), affaires commerciales et administratives (14,3%) et, au contraire, un sous-effectif relatif en sciences techniques et sciences d'ingénierie (10,4%).

Par ailleurs, il y a lieu de noter que si le système d'enseignement supérieur a connu une expansion notable, il souffre néanmoins de déperditions auxquelles il serait nécessaire de faire face. Les indicateurs globaux montrent que : Le taux moyen global de réussite dans les années terminales des différents cycles d'études atteint 88,1% en 2011 (sans tenir compte du 3ème cycle). Ce taux est nettement inférieur si on prend en

compte tous les niveaux d'enseignement. Presque la moitié des étudiants de la première année ratent leur examen de fin d'année et en deuxième année le tiers des étudiants se trouvent en situation d'échec.

Cette inefficacité interne qui caractérise l'enseignement supérieur tunisien est de jour en jour confirmée. Non seulement par les avis des étudiants, professeurs et différents experts, mais aussi par les classements que font certaines institutions. Le plus célèbre de ces classements est sans doute l'ARWU, réalisé chaque année par l'Université de Shanghai. En 2012, en parcourant la longue liste des meilleures universités au monde, nous remarquons que nos institutions sont absentes. Au classement 2010, l'Université de Sousse, la première en Tunisie, arrive à la... 6719<sup>ème</sup> place et soit précédée, en Afrique du Nord, par 22 universités égyptiennes, 14 marocaines, 23 algériennes, 3 soudanaises, 2 libyennes et 1 mauritanienne.

Mis à part le problème du rendement et d'autres problèmes qui entravent le développement de l'enseignement supérieur, sur lesquels on ne pourrait pas s'étendre, on cite le manque d'organes qui s'occupent de l'information et du conseil des étudiants et l'inadéquation entre les besoins du développement économique et du marché de l'emploi, d'où une nécessaire révision des structures et programmes ainsi que des filières en place. Ainsi, l'évolution du taux de chômage par niveau d'instruction, sur la période 2005-2010, montre une tendance générale vers la baisse pour les différents niveaux, à l'exception du supérieur. En effet, le taux de chômage des jeunes ayant un niveau supérieur a augmenté de 8,9 points en passant de 14 % en 2005 à 22,9% en 2010. Cette hausse s'est amplifiée davantage en 2011 pour passer à 29,2% (218 milles chômeurs diplômés du supérieur).

Le taux de chômage varie en fonction du type de diplôme et du domaine de spécialisation. Avec un taux de croissance annuel moyen de 25,36%, les techniciens supérieurs semblent être la catégorie la plus touchée. La proportion de cette catégorie a connu une augmentation continue, passant de 32,1% en 2005 à 43,1% en 2011 (87 milles techniciens chômeurs). Les diplômés en médecine, pharmacie et ingénierat représentent la catégorie la moins touchée (7,7%). Les qualifications qui présentent le plus de difficulté d'insertion sont celles qui concernent le domaine des lettres, des sciences sociales, la gestion et les professions juridiques.

Des disparités importantes sont présentes entre les régions surtout entre celles du centre et celles du nord. En effet, les régions du grand tunis, du centre Est et du Nord Ouest présentent les nombres des chômeurs ayant un niveau supérieur le plus élevés soit respectivement de 53 milles, 39 milles et 29 milles en 2011. Les données disponibles à l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) montrent que la nature de la demande d'emplois est loin d'être parfaitement satisfaite par les qualifications de l'offre. En 2012, plus de 61000 diplômés de l'enseignement supérieur sont nouvellement inscrits à l'ANETI. En face, le placement en emploi des diplômés étaient de l'ordre de 12895. Il existe donc un déséquilibre quantitatif structurel. L'économie tunisienne ne crée pas un volume d'emploi suffisant pour absorber la demande additionnelle annuelle d'emploi.

**Le système de la formation professionnelle** connaît pour sa part une affluence non négligeable. La capacité d'accueil, de l'ensemble du dispositif public s'est développée grâce à des investissements dans la création ou la restructuration des centres et surtout grâce à l'amélioration de l'exploitation de la capacité des centres par l'extension de la formation avec l'entreprise suite aux programmes MANFORM I et II. En effet, avec la réforme de l'enseignement général et l'orientation d'une partie des élèves vers la formation professionnelle, on assiste à une croissance continue des effectifs, tous niveaux de formation confondus: 79 milles en 2002 et 117 milles en 2010. Le dispositif de la formation professionnelle se caractérise par un nombre élevé des inscrits formés dans le cadre d'un partenariat entre les centres de formation et les entreprises. En 2011, la formation avec l'entreprise est de 91% dans le secteur public dont 73,1% alternance et 17,9% apprentissage. Cette caractéristique s'est encore renforcée depuis quelques années : la part des inscrits en formation par alternance est ainsi passée de 27,9% en 2002 à 73,1% pour l'année 2011, soit un accroissement 45,1 points. Quant au nombre des inscrits en résidentiel, il a baissé de 63,8% à 9% sur la même période, soit une baisse de 54,8 points.

Comme pour les effectifs en formation, depuis 2002, le nombre de diplômés de la formation professionnelle a fortement augmenté pour atteindre 40434 en 2010. Environ les deux tiers des sortants sont répartis à moitiés presque égales entre CAP et BTP. Le reste des sortants est réparti entre BTS, CC, CFA(F4) et CFP. Cependant, l'augmentation du nombre des diplômés ne doit pas cacher la régression au niveau de la rentabilité et du rendement interne du dispositif de formation professionnelle. En effet, le calcul du taux de diplômés montre que la part des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale correspond depuis 2003 à plus que 20% de l'ensemble des apprenants. Ainsi, selon l'enquête réalisée par l'ONEQ en 2010, 33 % des jeunes ont quitté les centres de formation sans diplôme en 2007. Au niveau des secteurs de formation, 55% des diplômés sont concentrés dans 3 secteurs traditionnels : l'électricité et l'électronique (28,1%), le textile habillement (14,8%) et le BTP (12%). Cette tendance est observée depuis l'année 2002. La confrontation des nombres de diplômés avec les offres et les placements d'emploi montre un déséquilibre important. Le dispositif de formation professionnelle tel qu'il est conçu actuellement a montré ses limites dans la mesure où il a été incapable d'anticiper l'évolution des métiers et les besoins du marché du travail dans certains secteurs. Il en est ainsi des industries manufacturières, tourisme, agriculture et les services qui ont connu des bouleversements importants. On remarque donc que l'évolution des référentiels de diplômes et certifications dans la formation professionnelle, ne sont pas engagées. Ces évolutions concernent plusieurs domaines professionnels clés. Les rénovations de contenus d'enseignement portent sur les programmes de formations et référentiels de compétences, dans une logique de « verdissement » des diplômes en cohérence avec le développement des métiers et des formations pour l'économie verte. Plusieurs spécialités peuvent être introduites : énergies et développement durable, innovation technologique et éco-conception, architecture et construction, systèmes d'information et numérique.

Le système de formation en Tunisie souffre depuis le début des années 2000 d'autres problèmes liés à l'embauche de ses diplômés. La majorité des anciens élèves se retrouvent en chômage dès qu'ils quittent le système éducatif, même lorsqu'ils terminent leurs études avec succès. Ce chômage est généralement attribué à l'inadéquation qualitative entre les habilités acquises à l'école et celles qu'exigent les marchés d'emploi, mais il semble également découler d'une distorsion entre les filières existantes, les programmes scolaires et les caractéristiques du marché de l'emploi. En effet, en 2009, une entreprise sur quatre estime être en situation de déficit d'employés notamment en ce qui concerne les ouvriers qualifiés et les techniciens supérieurs<sup>2</sup>. L'organisation pédagogique, les conditions d'accès, les approches pédagogiques adoptées, ainsi que les programmes de formations autant de facteurs qui entravent la qualité de la formation et ne permettent pas au dispositif d'offrir des formations répondant aux besoins réels des entreprises<sup>3</sup>. Le contrôle pédagogique est inexistant à l'entrée et à la sortie d'où on enseigne des matières qui ne servent à rien. En fait, malgré l'évolution du nombre de Conseils d'établissements (CE) installés pour dynamiser un partenariat effectif avec les entreprises<sup>4</sup>, il est très réducteur de ramener la qualité et l'effectivité du partenariat « acteurs économiques – opérateurs de formation » au seul fonctionnement des conseils d'établissement.

La majorité des diplômés ont eu leurs diplômes en suivant une formation en alternance. Or, selon Abdennaceur Bou Saâda (chargé de coordination entre les filières au sein de l'association Tashih le modèle de la formation en alternance, appliqué en Allemagne, a montré ses limites dans un contexte tunisien, qui n'y est pas adapté. «En Allemagne, ce modèle est appliqué au sein de l'entreprise, qui assure l'espace de cours et l'atelier de formation. C'est la responsabilité de l'entreprise. En Tunisie, la réalité est autre. Nos entreprises ne peuvent pas absorber un grand nombre de diplômés parce qu'elles ne sont pas assez grandes comme leurs consœurs allemandes». Selon la formule consacrée, l'étudiant passe six mois au centre de formation professionnelle et six mois en entreprise. Une formule qui aurait pu réussir, dira-t-on, s'il y avait un système de contrôle dédié. Mais en réalité, l'étudiant ne suit pas, dans la majorité des cas, cette phase

---

<sup>2</sup> 13 MDCl, ITCEQ, Rapport annuel sur la compétitivité 2008, octobre 2009, p52

<sup>3</sup> Maha OUELHEZI (2012), Tunisie : Comment sortir la formation professionnelle de sa léthargie?, Webmanagerenter.com.

<sup>4</sup> CE, Evaluation finale des programmes d'appui budgétaire sectoriel Education secondaire et Manform II, 2012.

d'alternance dans l'entreprise. Ce qui fait que sa formation est purement théorique et ne satisfait pas les besoins de l'entreprise en qualification<sup>5</sup>. Dans certains cas, l'alternance est appliquée littéralement. A Tataouine, par exemple, un centre de formation en confection veut faire de la formation par alternance pour un marché qui n'existe pas.

La Tunisie devra donc investir davantage dans la formation de sa jeunesse, tout en prenant très tôt les mesures nécessaires pour que cet investissement ait un rendement significatif. Pour amortir le choc budgétaire lié à l'expansion de son système de formation, le pays devra veiller à l'articulation entre financement public et privé, l'objectif étant que la qualité des enseignements puisse ainsi être meilleure, à la fois dans le public et dans le privé, et que les jeunes diplômés rencontrent moins de difficultés à trouver des emplois correspondant à leur qualification.

---

<sup>5</sup> Maha OUELHEZI (2012), Tunisie : Comment sortir la formation professionnelle de sa léthargie?, Webmanagerenter.com.

## VII- Migration de travail en tunisie :

### Une lecture de la décennie 2002-2012

#### Introduction

La Tunisie est traditionnellement un pays d'émigration; plus de 50 % de sa population a moins de 30 ans en 2012. Elle est largement urbaine et scolarisée et plus de 35 % des 20-30 ans sont au chômage. Par ailleurs, du fait de sa position géographique et de sa proximité de l'Europe (138 kms la séparent de l'île de Lampedusa, au large de la Sicile), elle est aussi une terre de transit traversée par des sub-sahariens désireux de passer en Europe.

#### 1- Le profil d'émigration des Tunisiens à l'étranger

La diaspora tunisienne regroupe la population d'origine tunisienne vivant à l'extérieur du pays. Elle est la conséquence directe du fort taux d'émigration que connaît la Tunisie depuis son indépendance en 1956 et bien avant. Dans les années 1960 et 1970, la conjoncture économique favorable qu'a connue l'Europe et tout particulièrement la France, a contribué à amplifier l'émigration des Tunisiens vers ce continent, ce phénomène ayant commencé bien avant l'Indépendance. Le début des années 80 a vu un véritable essor de la communauté tunisienne en France et en Allemagne en raison des régularisations massives (plus de 22 000 cas en France).

#### 2- Evolution du nombre des Tunisiens résidents à l'étranger

Les grandes vagues de départ à l'étranger des Tunisiens remontent au milieu des années 60. Ce phénomène était doublement motivé d'abord par le besoin en main d'œuvre pour la reconstruction de l'Europe d'après-guerre, ensuite par le contexte de crise économique et sociale qu'a connue la Tunisie pendant cette période. Le plan d'ajustement structurel mis en place au milieu des années 80, comme solution à la grave crise économique et financière qu'a connue le pays, a conduit à une déréglementation du marché de l'emploi, une baisse significative de l'emploi public, une précarisation de l'emploi salarial et une hausse du chômage, notamment des plus diplômés. Depuis, le nombre d'émigrants tunisiens n'a cessé d'augmenter. Ainsi, en 2011, les Tunisiens résidents à l'étranger représentent 1 201 929, soit 11,3 % de la population totale tunisienne (10 673.8 mille Tunisiens). La croissance moyenne du nombre des Tunisiens résidents à l'étranger a été de l'ordre de 4,7 % par an au cours de la dernière décennie soit près du triple de la croissance démographique de la population totale tunisienne 1,2 % durant la même période.

**Tableau n° 27 : Evolution de la population à l'étranger**

	2007	2008	2009	2010	2011
Population à l'étranger (en milliers)	1019	1058	1098	1156	1202

### 3- Catégories des actifs occupés à l'étranger

L'évolution des actifs occupés à l'étranger entre 2005 et 2011 a enregistré une progression positive avec toutefois une baisse significative en 2010 et 2011. La part de la catégorie des ouvriers (2005-2011) avoisine les (80 %) des actifs occupés, le taux d'encadrement varie faiblement autour de 20 % d'une année à l'autre.

**Tableau n° 28 : Evolution des employés à l'étranger par catégorie (en milliers)**

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Population en emploi</b>	<b>598</b>	<b>544</b>	<b>598</b>	<b>487</b>	<b>631</b>
<b>Dont cadres</b>	<b>108</b>	<b>111</b>	<b>115</b>	<b>128</b>	<b>122</b>
<b>Part des cadres</b>	<b>18.1%</b>	<b>20.4%</b>	<b>19.3%</b>	<b>20.7%</b>	<b>19.4%</b>

### 4- Les pays d'accueil des Tunisiens résidents à l'étranger

Sur les dix dernières années, les Tunisiens résidents à l'étranger restent particulièrement concentrés dans les pays européens avec 83,2 % de l'ensemble des migrants, dont plus la moitié vivaient en France (54 %) en 2011.

La France demeure le principal pays d'accueil en Europe et de par le monde et compte la plus importante diaspora tunisienne. Par ailleurs, l'Italie (11,3 % en 2002 et 15,3 % en 2011) et l'Allemagne restent, avec des diasporas moins importantes, des pays de tradition d'accueil de Tunisiens<sup>2</sup>.

En effet, le nombre des Tunisiens émigrés en France n'a pas cessé d'augmenter depuis 2002 pour s'approcher de 650 mille émigrés en 2011, soit une augmentation de 35,2 % au cours des dix dernières années. Répartie par nature d'activité, la population des Tunisiens émigrés en France serait composée essentiellement de 46,4 % de travailleurs, 3,4 % sans emplois, 15,5 % d'élèves et 5,7 % d'étudiants.

Cependant, au cours des dix dernières années, la diaspora tunisienne en Italie a enregistré la plus importante progression, soit une augmentation de 105,2 %. La population des Tunisiens émigrés en Italie, est composée essentiellement, en 2011, de 63,5 % des travailleurs, 12,1 % sont sans emplois, 8,7 % sont d'élèves, 7,2 % d'étudiants<sup>3</sup>.

Les pays arabes ne représentent que 13,7% de l'émigration tunisienne à l'étranger en 2011. Cet effectif a connu une baisse continue au cours des dernières années. Cette baisse a affecté surtout l'Algérie, le Maroc et certains pays du Moyen Orient (Syrie et Oman).

### 5- Tendances et trajectoires de l'émigration d'emploi des tunisiens

Les statistiques du MAE<sup>4</sup> montrent que 630 697 Tunisiens, soit 51,69 % de la diaspora, exercent une activité professionnelle. Cette migration d'emploi est le fruit d'abord de la migration régulière mais non organisée, ensuite de la migration issue des programmes de coopération technique avec les pays amis et gérée essentiellement par l'ATCT, mais aussi par les services de coopération des ministères. Il s'agit enfin de la migration organisée de la main d'oeuvre tunisienne, qui est le fruit d'accords et de conventions que l'Etat a conclus avec les pays vers lesquels une migration traditionnelle ou autre, est envisagée et gérée par le MFPE.

## 6- Revenus, transferts et investissements des tunisiens à l'étranger

D'un point de vue macroéconomique, les revenus de l'émigration jouent un rôle important dans la préservation des équilibres financiers de l'Etat. Ces mêmes revenus sont, d'un autre côté, très précieux dans la mise en place de la politique de développement régional, l'investissement dans les régions et le fonctionnement des économies locales. Enfin, les transferts des émigrés constituent très souvent la principale source sinon la seule source de financement des budgets familiaux.

Les transferts des Tunisiens à l'étranger ont enregistré en 2012 une hausse de plus de 23 % par rapport à 2011.

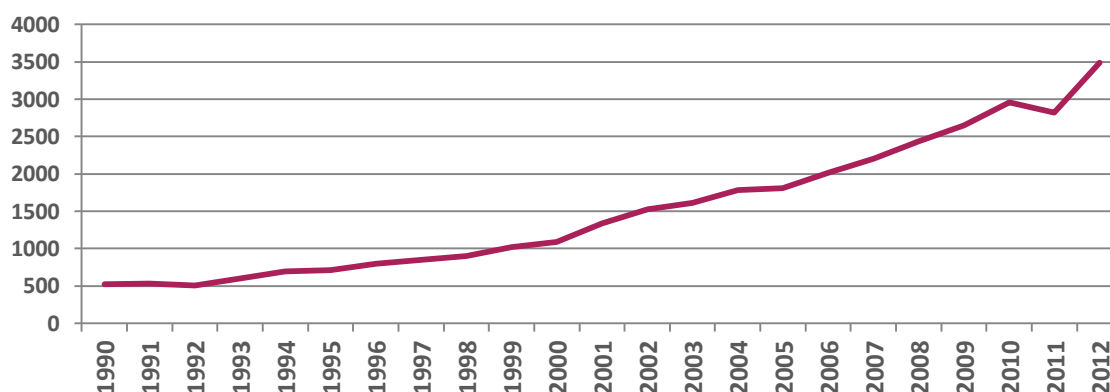
Ces transferts estimés à près de 3 491 MD augmentent d'une manière quasi identique à la croissance du PNB et la part de ces transferts se situe autour de 4,8 % entre 2001 et 2011. Les estimations pour l'année 2012 tablent sur un part de 5,5 %.

## 7- Les revenus du travail et les transferts des Tunisiens à l'étranger

En 2011, le montant des transferts au titre des revenus de travail réalisé par la colonie tunisienne à l'étranger a enregistré une baisse de 4,4 %, passant de 2 953 MD à 2 822 MD.

Cette baisse serait conjoncturelle puisque en 2012, le montant des transferts au titre des revenus de travail a enregistré une hausse de 23,7 % passant de 2 822 MD à 3 491 MD. La série des transferts reprend ainsi sa tendance à la hausse, comme illustré dans la figure suivante :

Graphique n°37 : Evolution des transferts des Tunisiens à l'étranger



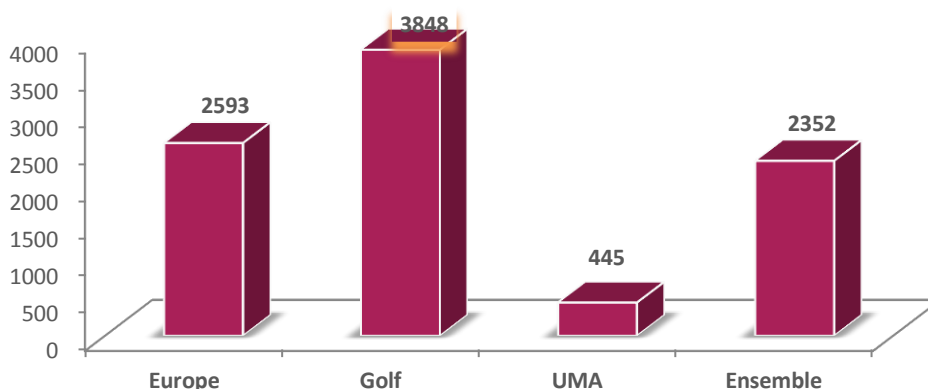
## 8- Revenus du travail par groupe de pays

En 2011, la ventilation des transferts par pays d'origine, fait apparaître la prédominance des flux en provenance des pays européens où résident plus d'un million de personnes. Ces pays sont à l'origine des 88 % du volume des transferts. La France à elle seule comptabilise la moitié du volume des transferts. Quant au volume des transferts effectués par les Tunisiens résidents dans les pays arabes, il a baissé de 12,6 % en 2011 en passant à 270 MD en 2011 au lieu de 309 MD en 2010.

En 2011 et s'agissant des pays du Golfe (avec une colonie de près de 20 mille Tunisiens), l'Arabie saoudite a été à l'origine de transferts de 111 MDT suivie par les Emirats Arabes Unis (48 MDT) et le Qatar (21 MDT).

Quant aux pays de l'UMA où résident près de 110 mille Tunisiens, ils ont évolué à un rythme plus modéré. Parmi ces pays, la Libye demeure la première destination des travailleurs tunisiens avec une colonie de 92 mille personnes et des transferts de l'ordre de 35 MDT et ce, malgré la baisse de 37,5 % enregistrée en 2011. Enfin, et en termes de transfert moyen, celui d'un Tunisien résidant aux pays du Golfe est nettement supérieur au transfert moyen d'un Tunisien résidant en Europe. En effet, cette moyenne est de l'ordre de 3 848 dinars pour les pays du Golfe contre une valeur moyenne de l'ordre de 2 593 pour les pays européens. Il est à noter que les transferts effectués à partir des pays du Golfe se sont accrus à un rythme plus accéléré que celui des autres pays durant la dernière décennie.

**Graphique n°38 : Transferts par résident à l'étranger (en dinars)**



Au niveau régional, les gouvernorats côtiers présentent les montants de transferts les plus élevés contrairement aux gouvernorats de l'intérieur du pays. Cette situation est valable en 2011 comme en 2006. Concernant l'évolution des transferts postaux par gouvernorat, nous constatons une forte croissance moyenne des transferts postaux sur la période 2006-2011, dans les gouvernorats du Sud Est, alors que celles du Centre et du Nord-Ouest enregistrent pour la plupart des taux inférieurs à la moyenne nationale. Les données par gouvernorat des transferts par mandats<sup>15</sup> présentent une forte hétérogénéité entre les différents gouvernorats. Ainsi et pour intégrer le poids démographique dans notre analyse, nous considérons le montant des transferts par année et par habitant. Ce ratio varie de 111 dinars pour le gouvernorat de Médenine à 18 dinars pour Sidi Bouzid. Les 24 gouvernorats du pays se répartissent en fonction de ce ratio en quatre groupes :

- Des gouvernorats bénéficiant d'un montant de transferts par tête, très important : il s'agit des gouvernorats de Médenine, Tunis, Tataouine et Mahdia.
- Des gouvernorats bénéficiant d'un montant des transferts important : il s'agit des gouvernorats de Sousse, Gabès, Kébili, Le Kef, Bizerte, Ben Arous.
- Des gouvernorats bénéficiant d'un montant de transferts proche de la moyenne nationale : il s'agit des gouvernorats de Jendouba, Nabeul, Monastir, Tozeur et Manouba.
- Des gouvernorats bénéficiant d'un montant des transferts relativement faible : il s'agit des gouvernorats de Gafsa, Ariana, Siliana, Kasserine, Zaghuan, Béja, Sfax et Sidi Bouzid.



## 9- Investissements agréés au profit des Tunisiens résidants à l'étranger

Malgré les problèmes conjoncturels de la phase actuelle post-révolutionnaire que traverse la Tunisie, le volume global des investissements agréés au profit des Tunisiens résidants à l'étranger, a continué à progresser. Il a ainsi atteint 48 MD au cours de l'année 2011 contre 42 MD en 2010, soit un taux de croissance de 14,3 %. Cette tendance à la hausse est d'ailleurs continue depuis 2004. Ces investissements ont généré 2 713 postes d'emploi en 2011 contre 2 448 créations d'emploi durant l'année 2010, ce qui correspond à une progression dans la création d'emploi de 10,8 % suivant une tendance à la hausse depuis 2006 à l'image des créations de projets.

La répartition sectorielle des investissements agréés en 2011 montre que le secteur des services se réserve 59 % de l'ensemble des investissements, suivi du secteur de l'agriculture avec 22 % et de l'industrie avec 19 %.

L'importance du secteur des services s'observe notamment sur la dernière décennie. Ainsi ce secteur se positionne comme celui qui attire le plus les investissements de nos migrants et qui crée le plus d'emplois, suivi par l'industrie (voir figures suivantes). La figure ci-dessous illustre clairement la baisse importante et soutenue des investissements dans le secteur industriel depuis 2004, qui viennent même se situer en dessous même de ceux du secteur agricole à partir de 2008.

## 10- Ventilation des investissements par gouvernorats

En 2011, les gouvernorats de l'Est du pays enregistrent près de 70 % du volume total des investissements agréés au profit des Tunisiens résidants à l'étranger et dans les mêmes proportions des créations d'emplois induites par ces investissements<sup>16</sup>. Cette situation met encore l'accent sur le déséquilibre littoral intérieur dans l'attraction des investissements des TRE quelles que soient leurs régions d'origine (voir figure suivante).

Il serait important de rapprocher les investissements aux problèmes locaux d'emploi. Ainsi la répartition des gouvernorats par investissements agréés en 2011 en rapport au taux de chômage de 2010, montre que les gouvernorats de Kairouan et Mahdia présentent les rapports les plus favorables en termes de rapport investissements des TRE/ emploi, suivis des gouvernorats de Sousse et Sidi Bouzid. Alors que des gouvernorats comme Kasserine, Tozeur ou Gafsa semblent ne pas bénéficier de parts d'investissement des TRE conséquentes malgré leurs taux de chômage élevés ?

## VIII- Annexes

### Répartition des nouvelles demandes par niveau scolaire

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Alphabète	4,6%	4,3%	3,9%	3,7%	2,7%	4,8%
Primaire	30,9%	19,7%	31,4%	30,2%	25,4%	33,1%
Secondaire	25,1%	39,9%	27,8%	29,0%	29,8%	28,5%
supérieur	39,3%	36,1%	36,9%	37,1%	42,1%	33,6%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

### Répartition des nouveaux inscrits par tranche d'âge

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
1 _ Moins de 30 ans	80,9%	82,1%	81,5%	84,0%	81,7%	72,6%
4 _ De 30 à 40 ans	10,3%	9,6%	9,9%	8,8%	11,4%	15,3%
5 _ De 40 à 50 ans	5,9%	5,8%	5,8%	4,9%	5,0%	8,9%
6 _ De 50 à 60 ans	2,9%	2,4%	2,8%	2,3%	1,8%	3,2%
7 _ Plus de 60 ans	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

### Répartition des offres d'emploi par rapport aux demandes d'emploi

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ARIANA	47,3%	48,3%	58,6%	67,9%	34,6%	35,1%
BEJA	16,3%	18,8%	19,0%	23,0%	8,4%	12,9%
BEN AROUS	33,4%	34,2%	37,8%	42,5%	24,9%	26,3%
BIZERTE	47,7%	45,9%	39,9%	42,3%	16,4%	18,2%
GABES	24,0%	21,8%	21,0%	20,5%	4,9%	6,0%
GAFSA	19,1%	20,7%	13,4%	19,9%	8,4%	9,4%
JENDOUBA	27,6%	25,3%	25,7%	23,3%	6,6%	4,7%
KAIROUAN	15,7%	18,4%	18,8%	18,9%	2,6%	3,0%
KASSERINE	21,5%	25,2%	34,4%	38,8%	17,2%	21,1%
KEBILI	20,6%	19,0%	21,1%	23,5%	17,6%	14,1%
LE KEF	15,3%	15,5%	19,3%	25,6%	11,6%	13,0%
MAHDIA	31,8%	30,8%	28,3%	29,3%	14,5%	18,4%
MANOUBA	20,2%	20,5%	21,0%	21,6%	10,7%	11,8%
MEDENINE	19,1%	16,7%	15,1%	14,3%	5,5%	7,2%
MONASTIR	57,7%	51,7%	46,0%	49,7%	26,2%	27,2%
NABEUL	51,2%	49,5%	46,4%	50,6%	29,9%	28,3%
SFAX	46,8%	45,0%	44,2%	42,6%	17,9%	19,9%
SIDI BOUZID	16,1%	14,3%	14,8%	17,5%	4,7%	4,7%
SILIANA	16,6%	16,8%	19,2%	20,4%	9,1%	6,4%
SOUSSE	61,6%	69,0%	66,4%	65,9%	35,9%	43,1%
TATAOUINE	9,0%	9,8%	6,5%	7,9%	1,6%	3,1%
TOZEUR	37,3%	33,9%	38,7%	32,8%	13,6%	11,7%
TUNIS	54,8%	57,7%	64,7%	58,8%	34,7%	34,2%
ZAGHOUAN	30,3%	34,4%	41,0%	36,4%	33,7%	25,8%
<b>TOTAL</b>	<b>35,4%</b>	<b>35,2%</b>	<b>35,2%</b>	<b>36,4%</b>	<b>17,4%</b>	<b>18,0%</b>

### Répartition des DEFM par niveau scolaire

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Alphabète	2,6%	2,2%	1,9%	1,5%	0,8%	2,8%
Primaire	23,6%	13,2%	21,0%	18,4%	11,8%	23,1%
Secondaire	21,6%	32,4%	23,6%	23,4%	15,8%	22,2%
supérieur	52,2%	52,2%	53,5%	56,7%	71,6%	51,9%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

### Répartition des DEFM par délai d'attente

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
moins de 6 mois	26,5%	26,8%	26,7%	30,1%	16,4%	23,8%
De 6 à 12 mois	7,5%	7,0%	7,0%	6,1%	9,3%	3,1%
De 12 à 24 mois	16,3%	13,6%	13,1%	11,0%	13,0%	13,7%
Plus de 24 mois	49,7%	52,6%	53,2%	52,8%	61,3%	59,3%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

### DEFM par gouvernorats

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
TUNIS	9,8%	9,1%	8,5%	8,3%	7,4%	7,2%
ARIANA	3,3%	3,3%	3,2%	3,2%	3,2%	3,1%
BEN AROUS	5,9%	5,3%	5,1%	5,4%	4,5%	4,2%
MANOUBA	3,4%	3,9%	3,5%	3,8%	3,2%	3,1%
NABEUL	5,3%	4,9%	5,5%	5,3%	5,6%	5,0%
ZAGHOUAN	2,7%	1,7%	1,7%	1,8%	1,2%	1,5%
BIZERTE	6,1%	5,5%	5,5%	4,9%	4,2%	3,9%
BEJA	3,8%	3,3%	3,0%	3,3%	2,9%	2,5%
JENDOUBA	5,3%	5,2%	5,1%	5,6%	4,7%	5,2%
LE KEF	3,6%	3,2%	3,1%	3,0%	2,9%	3,2%
SILIANA	2,9%	3,9%	3,7%	3,0%	2,4%	2,3%
KAIROUAN	3,5%	2,8%	3,6%	3,1%	4,0%	4,3%
KASSERINE	3,6%	2,9%	3,0%	3,4%	4,4%	4,5%
SIDI BOUZID	3,2%	3,3%	3,7%	4,1%	4,8%	6,2%
SOUSSE	4,4%	4,0%	4,6%	4,4%	5,1%	4,0%
MONASTIR	4,1%	4,0%	4,9%	4,5%	4,5%	3,9%
MAHDIA	1,9%	1,8%	2,0%	2,4%	2,9%	2,3%
SFAX	6,2%	6,9%	7,2%	7,3%	7,5%	6,1%
GAFSA	6,0%	8,8%	8,3%	7,4%	6,7%	7,0%
TOZEUR	1,3%	1,1%	1,1%	1,2%	1,5%	2,1%
KEBILI	2,3%	2,3%	1,8%	1,7%	2,0%	2,3%
GABES	3,8%	4,8%	4,0%	4,8%	5,6%	5,8%
MEDENINE	5,4%	5,2%	5,5%	5,6%	6,0%	6,6%
TATAOUINE	2,2%	2,6%	2,3%	2,2%	2,9%	3,8%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### DEFM par tranches d'âge

Année	Moins de 20 ans	De 20 à 30ans	De 30 à 40ans	De 40 à 50ans	plus de 50 ans	Total
2007	1,6%	66,4%	21,8%	7,3%	3,0%	100,0%
2008	1,8%	66,0%	22,8%	6,8%	2,7%	100,0%
2009	1,9%	65,2%	23,7%	6,5%	2,7%	100,0%
2010	1,9%	66,2%	23,5%	6,0%	2,4%	100,0%
2011	1,0%	61,7%	31,6%	4,6%	1,2%	100,0%
2012	1,4%	54,0%	33,1%	9,1%	2,4%	100,0%

Source : ANETI

### Répartition des offres directes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
total offres directes	142042	147466	136213	130437	56124	60353
dont cadres	13,9%	15,3%	19,6%	15,5%	20,1%	19,9%

Source : ANETI

### Répartition des offres par secteur d'activité

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ADMINISTRATION PUBLIQUE	7,5%	6,6%	5,8%	5,5%	5,3%	2,9%
AGRICULTURE et pêche	8,7%	8,0%	8,5%	6,7%	2,4%	6,0%
AUTRES	16,3%	17,5%	17,4%	17,5%	23,6%	25,1%
BATIMENT ET T,P	6,4%	5,9%	5,8%	5,4%	3,4%	14,9%
COMMERCE	5,8%	7,8%	11,0%	9,8%	11,8%	5,7%
INDUS MANUFACT+ textile cuir et chaussures	43,8%	42,8%	40,2%	45,1%	45,1%	41,5%
MINES ET ENERGIE	0,8%	1,4%	1,0%	1,0%	0,8%	2,4%
TOURISME	7,6%	7,4%	7,7%	7,1%	4,6%	1,3%
TRANSPORT	3,1%	2,5%	2,5%	1,9%	2,8%	0,2%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

### Répartition des offres par gouvernorats

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ARIANA	4,5%	4,5%	5,3%	5,9%	6,8%	6,7%
BEJA	1,2%	1,6%	1,6%	2,1%	1,5%	2,0%
BEN AROUS	5,4%	5,4%	5,7%	6,4%	7,7%	7,3%
BIZERTE	8,7%	8,6%	7,3%	7,0%	4,1%	4,4%
GABES	2,5%	2,4%	2,2%	2,3%	1,4%	1,6%
GAFSA	2,6%	3,5%	2,3%	3,3%	2,9%	3,2%
JENDOUBA	3,3%	3,2%	3,4%	2,9%	1,7%	1,2%
KAIROUAN	1,9%	1,9%	2,0%	1,8%	0,6%	0,7%
KASSERINE	2,3%	2,5%	3,7%	4,1%	4,1%	5,6%
KEBILI	1,1%	1,2%	1,2%	1,2%	2,4%	1,9%
LE KEF	1,2%	1,2%	1,6%	2,0%	1,9%	2,2%
MAHDIA	2,4%	2,2%	2,0%	2,2%	2,6%	2,8%
MANOUBA	2,0%	2,1%	2,2%	2,2%	2,1%	2,2%
MEDENINE	2,1%	1,8%	1,8%	1,6%	1,5%	2,1%
MONASTIR	8,1%	7,3%	6,8%	6,8%	7,1%	6,8%
NABEUL	9,2%	8,8%	8,6%	8,6%	9,7%	8,7%
SFAX	10,3%	10,0%	9,7%	9,8%	7,6%	7,6%
SIDI BOUZID	1,5%	1,3%	1,4%	1,7%	1,1%	1,2%
SILIANA	1,4%	1,7%	1,8%	1,7%	1,3%	0,9%
SOUSSE	10,1%	10,5%	10,2%	9,8%	10,6%	11,6%
TATAOUINE	0,4%	0,5%	0,3%	0,3%	0,2%	0,5%
TOZEUR	1,7%	1,5%	1,7%	1,5%	1,4%	1,4%
TUNIS	13,6%	13,9%	14,6%	12,2%	16,0%	15,0%
ZAGHOUAN	2,4%	2,3%	2,5%	2,6%	3,6%	2,7%
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

### Taux de satisfaction des offres d'emploi par gouvernorats

	2008	2007	2009	2010	2011	2012
ARIANA	49,4%	41,1%	54,7%	36,9%	19,1%	27,6%
BEJA	66,4%	66,6%	73,7%	57,0%	63,0%	41,8%
BEN AROUS	61,8%	59,7%	65,5%	45,2%	34,2%	34,3%
BIZERTE	75,2%	77,9%	82,8%	68,8%	40,7%	40,1%
GABES	77,2%	75,3%	79,2%	65,8%	51,4%	41,5%
GAFSA	58,4%	33,2%	41,4%	33,4%	47,1%	24,2%
JENDOUBA	83,2%	87,1%	86,1%	83,1%	62,3%	59,8%
KAIROUAN	87,3%	81,1%	84,8%	74,6%	27,9%	26,5%
KASSERINE	64,9%	68,1%	51,0%	45,6%	31,9%	23,5%
KEBILI	65,2%	62,3%	57,5%	42,3%	5,5%	10,0%
LE KEF	66,7%	63,0%	54,0%	52,4%	14,8%	35,4%
MAHDIA	78,7%	76,9%	78,7%	67,4%	45,5%	52,2%
MANOUBA	66,4%	74,1%	70,2%	64,1%	42,1%	39,5%
MEDENINE	66,0%	63,4%	82,8%	64,3%	24,6%	35,1%
MONASTIR	69,5%	66,1%	69,4%	56,4%	28,0%	39,9%
NABEUL	78,3%	79,7%	80,8%	68,3%	45,6%	44,2%
SFAX	77,9%	79,2%	78,2%	57,7%	32,7%	28,6%
SIDI BOUZID	78,0%	70,3%	78,0%	51,1%	26,0%	28,8%
SILIANA	77,6%	93,8%	83,2%	74,6%	70,9%	76,2%
SOUSSE	66,0%	72,6%	67,3%	62,3%	28,3%	30,4%
TATAOUINE	66,5%	86,3%	97,2%	78,9%	82,8%	79,8%
TOZEUR	77,4%	73,3%	69,7%	59,9%	7,3%	8,5%
TUNIS	47,0%	44,1%	49,4%	43,5%	26,2%	32,5%
ZAGHOUAN	67,2%	71,6%	56,7%	52,9%	44,7%	46,7%
<b>Total général</b>	<b>67,5%</b>	<b>67,4%</b>	<b>68,1%</b>	<b>56,2%</b>	<b>33,2%</b>	<b>34,4%</b>

Source : ANETI

### Placements par secteur

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ADMINISTRATION PUBLIQUE	6,8%	5,8%	5,7%	5,6%	4,9%	3,7%
AGRICULTURE	11,9%	10,9%	11,7%	10,3%	4,0%	4,3%
AUTRES	12,3%	13,5%	14,4%	12,1%	16,1%	18,6%
BATIMENT ET T,P	7,2%	6,8%	6,8%	7,1%	3,7%	6,2%
COMMERCE	4,4%	5,4%	7,2%	7,3%	7,8%	9,5%
INDUS MANUFACT, CUIR ET CHAUSSURES et TEXTILE ET HABILLEMENT	46,0%	45,3%	41,9%	46,1%	54,7%	46,5%
MINES ET ENERGIE	0,7%	1,7%	1,1%	1,3%	1,0%	1,0%
TOURISME	8,7%	8,5%	9,1%	8,7%	5,9%	8,1%
TRANSPORT	2,0%	2,1%	2,0%	1,4%	1,7%	2,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## Part des placements par gouvernorats

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ARIANA	2,7%	3,3%	4,3%	3,9%	3,9%	5,3%
BEJA	1,2%	1,6%	1,7%	2,2%	2,9%	2,4%
BEN AROUS	4,8%	4,9%	5,5%	5,1%	8,0%	7,2%
BIZERTE	10,0%	9,6%	8,9%	8,5%	5,0%	5,1%
GABES	2,8%	2,8%	2,6%	2,6%	2,2%	1,9%
GAFSA	1,3%	3,1%	1,4%	2,0%	4,1%	2,2%
JENDOUBA	4,2%	3,9%	4,2%	4,4%	3,1%	2,1%
KAIROUAN	2,3%	2,4%	2,5%	2,4%	0,5%	0,5%
KASSERINE	2,3%	2,4%	2,8%	3,3%	3,9%	3,8%
KEBILI	1,1%	1,1%	1,0%	0,9%	0,4%	0,5%
LE KEF	1,1%	1,2%	1,2%	1,8%	0,9%	2,2%
MAHDIA	2,7%	2,6%	2,3%	2,6%	3,6%	4,2%
MANOUBA	2,2%	2,1%	2,2%	2,5%	2,7%	2,6%
MEDENINE	2,0%	1,8%	2,2%	1,9%	1,1%	2,1%
MONASTIR	8,0%	7,5%	7,0%	6,8%	6,0%	7,9%
NABEUL	10,9%	10,2%	10,2%	10,5%	13,3%	11,2%
SFAX	12,1%	11,6%	11,1%	10,0%	7,4%	6,3%
SIDI BOUZID	1,5%	1,5%	1,6%	1,5%	0,9%	1,0%
SILIANA	1,9%	1,9%	2,2%	2,2%	2,8%	1,9%
SOUSSE	10,9%	10,3%	10,1%	10,8%	9,0%	10,2%
TATAOUINE	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,6%	1,1%
TOZEUR	1,8%	1,7%	1,7%	1,6%	0,3%	0,3%
TUNIS	8,9%	9,7%	10,6%	9,5%	12,6%	14,1%
ZAGHOUAN	2,5%	2,3%	2,1%	2,4%	4,9%	3,6%
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

## Programmes par secteur

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ADMINISTRATION PUBLIQUE	11,9%	11,5%	9,8%	8,3%	7,1%	7,9%
AGRICULTURE ET PECHE	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%	1,5%
AUTRES	34,3%	33,2%	31,4%	33,1%	36,8%	40,3%
BATIMENT ET T,P	3,3%	3,0%	3,1%	2,7%	2,6%	2,8%
COMMERCE	12,3%	14,8%	15,3%	12,8%	13,3%	12,0%
INDUS MANUFACT, TEXTILE ET HABILLEMENT CUIR ET CHAUSSURES	27,4%	27,9%	32,4%	36,2%	34,0%	30,6%
MINES ET ENERGIE	1,2%	0,9%	0,7%	0,5%	0,5%	0,7%
TOURISME	3,3%	3,1%	2,9%	2,5%	1,8%	1,8%
TRANSPORT	4,9%	4,2%	3,0%	2,5%	2,5%	2,3%
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANETI

## offres/demandes

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ARIANA	47,3%	48,3%	58,6%	67,9%	34,6%	35,1%
BEJA	16,3%	18,8%	19,0%	23,0%	8,4%	12,9%
BEN AROUS	33,4%	34,2%	37,8%	42,5%	24,9%	26,3%
BIZERTE	47,7%	45,9%	39,9%	42,3%	16,4%	18,2%
GABES	24,0%	21,8%	21,0%	20,5%	4,9%	6,0%
GAFSA	19,1%	20,7%	13,4%	19,9%	8,4%	9,4%
JENDOUBA	27,6%	25,3%	25,7%	23,3%	6,6%	4,7%
KAIROUAN	15,7%	18,4%	18,8%	18,9%	2,6%	3,0%
KASSERINE	21,5%	25,2%	34,4%	38,8%	17,2%	21,1%
KEBILI	20,6%	19,0%	21,1%	23,5%	17,6%	14,1%
LE KEF	15,3%	15,5%	19,3%	25,6%	11,6%	13,0%
MAHDIA	31,8%	30,8%	28,3%	29,3%	14,5%	18,4%
MANOUBA	20,2%	20,5%	21,0%	21,6%	10,7%	11,8%
MEDENINE	19,1%	16,7%	15,1%	14,3%	5,5%	7,2%
MONASTIR	57,7%	51,7%	46,0%	49,7%	26,2%	27,2%
NABEUL	51,2%	49,5%	46,4%	50,6%	29,9%	28,3%
SFAX	46,8%	45,0%	44,2%	42,6%	17,9%	19,9%
SIDI BOUZID	16,1%	14,3%	14,8%	17,5%	4,7%	4,7%
SILIANA	16,6%	16,8%	19,2%	20,4%	9,1%	6,4%
SOUSSE	61,6%	69,0%	66,4%	65,9%	35,9%	43,1%
TATAOUINE	9,0%	9,8%	6,5%	7,9%	1,6%	3,1%
TOZEUR	37,3%	33,9%	38,7%	32,8%	13,6%	11,7%
TUNIS	54,8%	57,7%	64,7%	58,8%	34,7%	34,2%
ZAGHOUAN	30,3%	34,4%	41,0%	36,4%	33,7%	25,8%
<b>TOTAL</b>	<b>35,4%</b>	<b>35,2%</b>	<b>35,2%</b>	<b>36,4%</b>	<b>17,4%</b>	<b>18,0%</b>

## Programmes par gouvernorats

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ARIANA	10,3%	9,0%	8,4%	7,2%	7,2%	6,4%
BEJA	1,6%	2,0%	1,5%	3,1%	2,1%	2,6%
BEN AROUS	7,2%	7,1%	6,5%	6,2%	5,7%	5,4%
BIZERTE	4,8%	4,5%	4,2%	4,3%	3,0%	3,6%
GABES	1,8%	1,6%	1,8%	2,1%	1,5%	2,5%
GAFSA	4,3%	4,3%	5,1%	5,7%	3,8%	6,3%
JENDOUBA	1,1%	1,2%	1,3%	1,5%	1,4%	1,5%
KAIROUAN	1,0%	0,9%	1,1%	1,7%	1,4%	1,2%
KASSERINE	2,5%	3,0%	5,6%	6,5%	5,3%	6,9%
KEBILI	1,5%	1,4%	2,1%	2,2%	5,6%	4,5%
LE KEF	1,3%	1,3%	1,8%	2,1%	2,3%	2,5%
MAHDIA	1,7%	1,6%	1,2%	1,6%	1,7%	1,4%
MANOUBA	2,1%	2,1%	1,9%	1,8%	1,6%	1,5%
MEDENINE	2,6%	2,4%	1,8%	1,8%	1,8%	2,2%
MONASTIR	6,6%	6,5%	6,0%	5,8%	6,9%	5,6%
NABEUL	5,5%	5,9%	5,2%	5,3%	5,2%	5,5%
SFAX	7,8%	8,4%	8,7%	10,1%	9,6%	9,2%
SIDI BOUZID	0,9%	0,9%	1,2%	2,3%	1,6%	2,0%
SILIANA	0,6%	0,6%	1,0%	0,9%	0,7%	0,9%
SOUSSE	5,9%	6,7%	8,0%	6,1%	7,4%	7,7%
TATAOUINE	0,3%	0,3%	0,3%	0,4%	0,2%	0,5%
TOZEUR	1,5%	1,5%	1,6%	1,6%	2,4%	2,6%
TUNIS	25,6%	25,2%	20,8%	17,2%	18,5%	15,3%
ZAGHOUAN	1,6%	1,7%	3,1%	2,7%	3,1%	2,4%
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>



## IX- Glossaire

---

### Âge médian

L'âge médian est tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur, l'autre des individus d'âge inférieur.

### Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme de 15 à 49 ans selon les conditions de fécondité d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de fécondité par âge. En d'autres mots, c'est le nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait si, tout au long de sa vie, elle avait la fécondité observée une année donnée.

### Immigrant

Personne ayant le statut d'immigrant reçu en Tunisie, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider en Tunisie en permanence.

### Non-immigrants

Personnes qui sont des citoyens tunisiens de naissance. Bien que la plupart de ces personnes soient nées en Tunisie, un petit nombre d'entre elles sont nées à l'étranger de parents tunisiens.

### Statut d'immigrant

Personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider en Tunisie en permanence.

### Réfugié

Les réfugiés et les personnes qui ont besoin de protection sont des personnes qui se trouvent en Tunisie ou à l'étranger et qui craignent de retourner dans leur pays de nationalité ou de résidence habituelle.

### Population en âge de travailler

Comprend les personnes de 15 ans et plus.

### Principal groupe d'âge actif

Le groupe des personnes âgées de 25 à 54 ans. Ces personnes sont plus susceptibles d'avoir terminé leurs études et moins susceptibles d'être à la retraite que les personnes de 15 à 24 ans ou de 55 ans et plus.

### Population active :

Elle est obtenue par sommation de la population occupée d'une part et la population non occupée d'autre part.

### Taux d'activité

Pourcentage de la population active totale (qui regroupe les personnes occupées et les chômeurs) par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné (par exemple les femmes de 25 ans et plus) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe.

### Personnes inactives

Personnes qui, considérant les conditions qui existaient sur le marché du travail dans leur région, ne désiraient ou ne pouvaient offrir ou fournir leurs services au cours de la semaine de référence de l'Enquête. Autrement dit, elles n'étaient ni occupées ni en chômage.

### Population active occupée :

La population occupée est constituée des individus des deux sexes âgés de 15 ans et plus et qui ont travaillé au moins un jour, ne serait-ce qu'une heure, durant les sept jours qui précèdent la date de l'enquête, des militaires du contingent (sous les drapeaux) et des personnes qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine pour des raisons de congé de repos ou de maladie ou d'intempéries notamment pour les personnes s'adonnant à des activités agricoles ou pour des raisons d'arrêt momentané du travail.

### Travailleurs saisonniers

Les personnes qui travaillent dans une industrie où les niveaux d'emploi augmentent et diminuent au gré des saisons (p. ex. les industries de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et du tourisme).

## Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine de référence de l'Enquête exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (selon l'âge, le sexe, la province, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.

### Secteurs d'activités :

Les actifs occupés sont classés dans les secteurs d'activités des entreprises auxquelles ils appartiennent. Les secteurs d'activité sont classés selon la nomenclature d'activité tunisienne (NAT).

### Profession

Désigne le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence de l'Enquête, établi à partir du genre d'emploi déclaré et de la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si l'enquêté n'avait pas d'emploi, les données portent sur le dernier emploi occupé depuis moins d'un an. La Classification nationale des professions a été utilisée pour classer les professions.

### Taux de travail indépendant

Le nombre de travailleurs indépendants (incluant les travailleurs familiaux non rémunérés) exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées. Le taux de travail indépendant d'un groupe particulier (âge, sexe, etc.) est le nombre de travailleurs indépendants dans ce groupe, exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées dans ce même groupe

### Emploi d'une durée déterminée ou à contrat

Un emploi qui n'est pas saisonnier et dans lequel l'employeur a clairement indiqué avant son acceptation par l'employé qu'il cesserait de travailler à un moment donné ou lorsqu'une tâche ou un projet particulier serait terminé. Cela comprend le travail effectué par l'entreprise d'une agence de placement temporaire.

### Emploi occasionnel

Un emploi dans lequel les heures de travail varient sensiblement d'une semaine à l'autre; ou dans lequel l'horaire de travail du répondant fluctue en fonction des besoins de l'employeur et non selon un calendrier préétabli; ou dans lequel l'employé n'est habituellement pas payé pour les heures non travaillées et l'employeur n'a donné aucune indication que l'employé travaillera sur une base régulière et pendant une longue durée.

### Population en chômage :

Ce sont les personnes actives âgées de 15 ans et qui :

- n'ont pas travaillé ne serait-ce qu'une heure pendant la période de référence (semaine précédant le jour de l'enquête) ;
- se déclarent à la recherche effective d'un emploi ;
- sont disponibles pour travailler.

### Taux de chômage :

C'est le rapport du nombre de chômeurs au nombre d'actifs de même groupe d'âge (nombre de chômeurs pour 100 actifs)

### Demande d'emploi :

Toute inscription à l'ANETI pour la recherche d'un emploi, de la part :

- d'une personne en quête d'un premier emploi,
- d'une personne ayant perdu son emploi,
- d'une personne occupée et qui cherche un autre emploi

### Demande d'emploi en fin de mois (DEFM):

Ce sont les demandes d'emploi disponibles à l'ANETI en fin de mois.

### Offre d'emploi :

Toute déclaration d'embauche exprimée par l'entreprise auprès de l'ANETI.

### Les programmes d'encouragement de l'emploi (SIVP, CIDES, CIAP, CRVA, PAPPE, SCV, PC 50) :

Ce sont des programmes indemnisés et visant à permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de connaître la vie professionnelle et d'acquérir des qualifications en vue d'une insertion dans le marché du travail.

Sept programmes sont à la disposition des demandeurs d'emploi:

#### **Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle (SIVP) :**

Ces stages sont destinés aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou ayant accompli avec succès le premier cycle de cet enseignement.

#### **Contrat d'Insertion des Diplômes de l'Enseignement Supérieur (CIDES) :**

Destinés aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et dont la période de chômage excède trois années à compter de la date d'obtention du diplôme concerné,

#### **Contrat d'Adaptation et d'Insertion Professionnelle (CIAP):**

Destinés aux non titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur,

#### **Contrat de réinsertion dans la vie active (CRVA):**

Destinés travailleurs permanents et non permanents ayant perdu leur emploi. Ce programme permet d'acquérir de nouvelles compétences conformes aux exigences d'un poste d'emploi préalablement identifié au sein d'une entreprise privée.

#### **Programme d'Accompagnement des Promoteurs des Petites Entreprises (PAPPE):**

Ce programme comprend :

- L'aide à l'identification de l'idée du projet.
- L'aide à l'élaboration de l'étude du projet et du plan d'affaires y afférent.
- L'adaptation en matière de gestion des entreprises dans les domaines techniques nécessaires à la création du projet.
- L'accompagnement des promoteurs des petites entreprises.
- La prise en charge partielle de la contrepartie de services dévolus aux structures publiques et rendus par de petites entreprises

#### **Programme du service civil volontaire SCV :**

Ce programme vise à permettre aux diplômés de l'enseignement supérieur primo-demandeurs d'emploi, d'accomplir à titre volontaire des stages dans des travaux d'intérêt général en vue d'acquérir des capacités pratiques et des attitudes professionnelles, et à les faire bénéficier d'un accompagnement personnalisé facilitant leur insertion dans la vie active dans un emploi salarié ou dans un travail indépendant.

#### **Prise en charge par l'Etat d'une part des salaires versés au titre des nouveaux recrutements des diplômés de l'enseignement supérieur (PC 50) :**

Ce programme a pour objectif l'encouragement des entreprises privées à recruter les diplômés de l'enseignement supérieur.